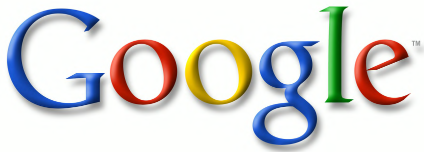


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

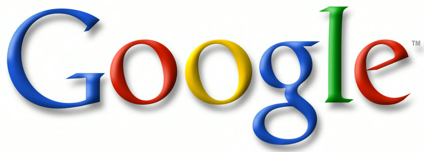
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

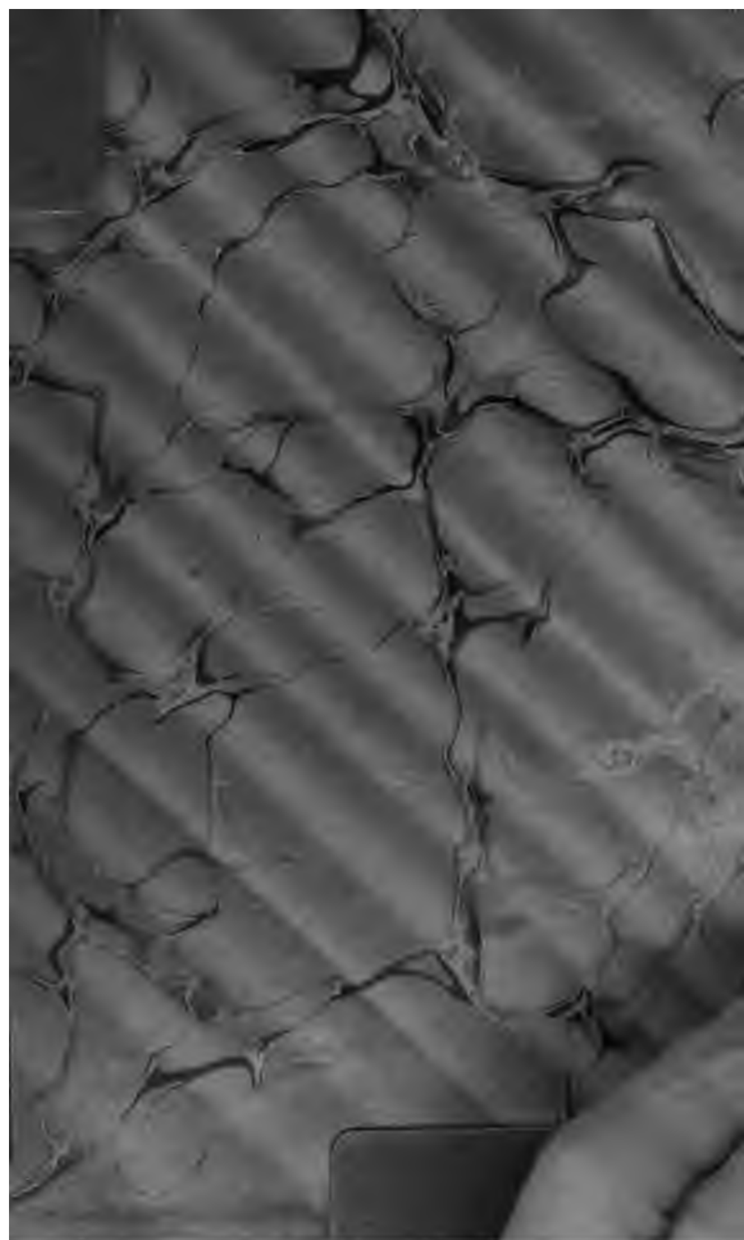
Nous vous demandons également de:

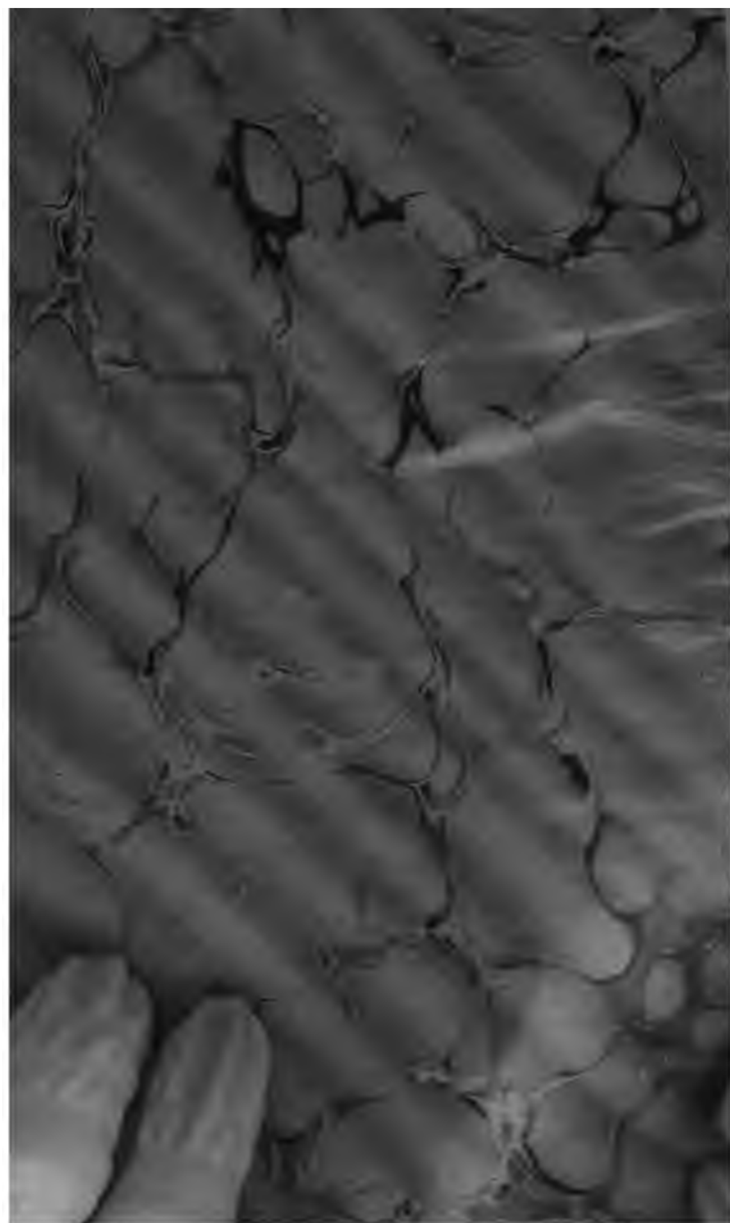
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

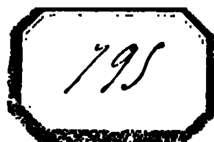
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`








STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES


795

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR

Histoire anecdotique et critique DES 159 JOURNAUX QUI ONT PARU EN L'AN DE GRACE 1856. *Paris*, 1857. 1 vol. in-18. (Épuisé.)

Histoire anecdotique et critique DE LA PRESSE PARISIENNE (2e et 3e années). *Paris, Poulet-Malassis*, 1859, 1 vol. in-18. (Épuisé.)

Recherches historiques et critiques sur la Morgue. *Paris*, *Delahays*, 1860. 1 vol. in-18. (Épuisé.)

Le Gibet de Montfaucon (ÉTUDE SUR LE VIEUX PARIS). *Paris, A. Aubry,* 1863. 1 vol. in-18.

Études psychologiques. N° 1, QUATRE HEURES D'ANGOISSES. *Gray*, 1869. 1 vol. in-16. (Non mis dans le commerce.)

Études psychologiques. N° 2, QUAND J'ÉTAIS PETIT. *Gray*, 1869. 1 vol. in-16. (Non mis dans le commerce.)

Histoire des Journaux publiés à Paris PENDANT LE SIÉGE ET SOUS LA COMMUNE (4 Septembre 1870 au 28 Mai 1871). *Paris*, *Dentu*, 1871. 1 vol. in-18.

Affiches, Professions de foi, Documents officiels, Clubs et comités PENDANT LA COMMUNE. (Élections des 26 Mars et 16 Avril 1871). *Paris, Dentu*, 1871. 1 vol. in-18.

Les derniers Bohêmes (HENRY MURGER ET SON TEMPS). *Paris*, *Sartorius*, 1874. 1 vol. in-18.

LES

PUBLICATIONS DE LA RUE

PENDANT

LE SIÉGE ET LA COMMUNE

PARIS. — IMPRIMERIE PILLET FILS AINÉ
5, rue des Grands-Augustins



... Et dire que tout ça, c'est de l'histoire !

LES

Publications de la Rue

PENDANT

LE SIÉGE ET LA COMMUNE

SATIRES — CANARDS — COMPLAINTES — CHANSONS
PLACARDS ET PAMPHLETS

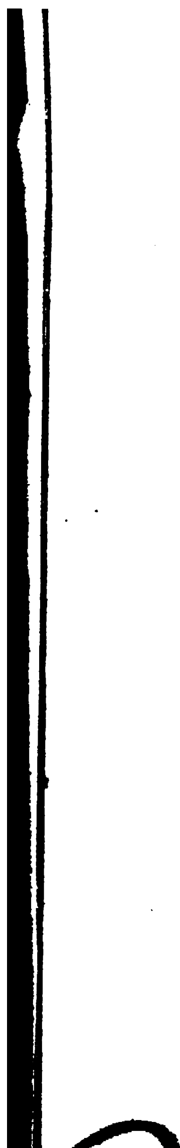
BIBLIOGRAPHIE

PITTORESQUE ET ANECDOTIQUE

PAR FIRMIN MAILLARD



PARIS
AUGUSTE AUBRY, ÉDITEUR
18, RUE SÉGUIER, 18
1874



JNTRODUCTION.



'AI *publié déjà l'*Histoire des Journaux qui ont paru à Paris pendant le Siége et sous la Commune*, ainsi que les* Affiches, Professions de foi, etc., pendant la Commune; *le troisième volume que j'offre au public sous ce titre un peu large :* les Publications de la Rue, *est le complément d'un travail qui embrasse dans son ensemble tout ce qui, pendant le Siége et sous la Commune, a eu, au point de vue de la publicité, ce cachet de*

popularité auquel ne peuvent atteindre des publications plus sérieuses et plus réfléchies.

Ce dernier volume, peut-être le plus curieux des trois, comprend les satires, complaintes, canards, chansons, placards, pamphlets, etc.; « petits écrits éphémères, papiers qui vont de main en main et parlent aux gens d'à-présent des faits, des choses d'aujourd'hui », toutes pièces ayant au plus huit ou dix pages et n'entrant pas dans une bibliothèque, mais qui ont été tirées à un nombre considérable d'exemplaires et vendues à grand renfort de cris sur la voie publique, pièces dont la plupart sont déjà à peu près introuvables aujourd'hui.

Ainsi, la chose est bien entendue, je ne donne ici que la description de pièces n'ayant le plus souvent qu'un feuillet dont le recto seul est imprimé, et dans tous les cas, ne dépassant pas huit ou dix pages; — dans l'impossibilité où je me trouvais de déterminer d'une façon exacte le for-

mat de ces pièces, j'ai eu recours à un moyen que me pardonneront les vrais bibliophiles, puisque c'est le seul que j'avais de leur donner une idée à peu près juste dudit format : j'ai souvent été obligé de le déterminer à vue d'œil. *Une troisième observation : deux ou trois pièces publiées immédiatement après la Commune, c'est-à-dire après le 28 mai, m'ont paru tellement liées au sujet que je traitais, que j'ai cru devoir les faire entrer dans mon recueil.*

C'est tout ce que j'avais à dire.

Si j'insiste là-dessus, c'est en raison de la tendance qu'ont certaines gens à vous demander toujours autre chose que ce que vous leur avez promis.

Je n'en citerai qu'un exemple.

Plusieurs journalistes m'ont reproché d'avoir oublié la Marseillaise *dans mon* Histoire des Journaux publiés à Paris pendant le Siége et sous la

Commune, *titre auquel j'avais ajouté, par excès de prudence et pour l'édification de ces critiques à courte vue, ces mots :* DU 4 SEPTEMBRE 1870 AU 27 MAI 1871.

Peine inutile! ces messieurs réclamèrent la Marseillaise, *dont le premier numéro est du 19 novembre 1869.*

D'autres, plus singuliers encore, pour me servir d'une expression qui ne signifie pas grand'chose et par conséquent est plus polie que l'expression plus juste que je pourrais employer, ouvrant mon livre à la table, comptèrent le nombre des journaux cités, et comparant avec d'autres livres publiés après le mien, parlèrent de nombreuses omissions, toutes portant sur des journaux nés pendant le Siége et sous la Commune.

Le cas n'est pas plus grave, mais montre une fois de plus combien l'esprit de méthode nous est étranger et avec quelle facilité des gens, qui ne

doutent de rien, s'empressent de porter un jugement sur des œuvres qu'ils ne se sont même pas donné la peine de parcourir.

Ainsi, le journal le Bien public *a, pendant la Commune, changé souvent de titre; il s'est appelé* la Paix, l'Anonyme, le Républicain; *de même pour le journal* la Discussion, *qui reparut sous le titre de* la Politique, *etc., etc. Eh bien, certains écrivains ont séparé complétement ces journaux et ont pu ainsi augmenter leur table à peu de frais.*

Je ne parlerai pas — la chose est trop bouffonne — de ceux qui ont mis dans leur liste de journaux le Pilori des mouchards, les Révélations d'un curé démissionnaire, les Chefs révolutionnaires, *biographies du citoyen Vindex,* Fleurs, Fruits et Légumes du jour, *caricatures de M. A. le Petit!!! etc., toutes publications qui n'ont absolument rien de commun avec un journal.*

Je n'ai pas l'habitude de défendre mes ouvrages;

— sans avoir la prétention de ne jamais commettre d'erreur, je crois cependant que mes livres se portent assez bien pour pouvoir se défendre eux-mêmes devant le public, leur vrai juge, en somme, et si j'ai cru devoir répondre ici à de semblables critiques, c'est afin de mettre en garde le lecteur au sujet du livre que je lui offre aujourd'hui et dont la matière est forcément difficile à circonscrire.

Ces pièces qui, pour la plupart, ne sont que d'un feuillet imprimé seulement au recto, représentent un des côtés les plus intéressants de cette époque, côté très-vivant, tapageur et bruyant (les oreilles ne vous tintent-elles pas encore de ces cris : Demandez le plan Trochu ! — La Conspiration des Jésuites contre la république ! — La Réponse au roi de Prusse ! — La Commune dévoilée ! — La Confession de Napoléon III. ! — Laissez-moi mes matelas. — La Fille Mathilde, femme Demidoff ! — La

Question des loyers! — Les Cadavres découverts dans les souterrains de l'église Saint-Laurent! — La Femme Bonaparte, ses amants, ses orgies!... *etc.*, *etc.*), *un côté auquel tout le monde a touché au moins par quelques centimes; car, si souvent la marchandise n'avait pas grande valeur, celui qui la vendait était lui-même peu exigeant. J'ai réuni toutes ces pièces, pensant que je pouvais, en en dressant une sorte de bibliographie raisonnée et pittoresque, non-seulement intéresser, mais encore faire œuvre utile au point de vue de l'histoire.*

Car j'ai la conscience que plus tard celui qui entreprendra sérieusement d'écrire l'histoire des temps troublés dans lesquels nous vivons, pourra puiser sans crainte dans mes ouvrages, pour lesquels je n'ai recherché ni le bruit ni la réclame, et qui, à défaut d'autre mérite, ont celui d'être l'œuvre d'un honnête homme, qui n'appartient ni

au clergé, ni à la magistrature, ni à l'armée, et qui a la chance, à une époque où tout le monde est quelque chose, de n'être absolument rien.

Firmin MAILLARD.



LES
PUBLICATIONS DE LA RUE
PENDANT
LE SIÉGE ET LA COMMUNE

LES

PUBLICATIONS DE LA RUE

PENDANT

LE SIÉGE ET LA COMMUNE

1. — **A bas les masques!** 2 p.; imp. Berthélemy. — Pièce de vers, signée E. Calmels et précédée de cette note, que je ne me charge pas d'expliquer, mais que je cite : — « 2° N°. Il est « supplémentaire et portera le titre de : *Conseils « aux Membres de la Défense*, et le n° 3 sera alors « intitulé comme le devait être celui-ci : *Paris, âme « du monde!* »

Encore derechef. . . ils conspirent dans l'ombre!
. . . .
De la France en progrès il fallait se venger
Des aspirations, vers le beau, la purger,
C'était bien, sur mon âme, une infâme tactique!

et de bien mauvais vers aussi, sur mon âme!

2. — **A ceux qui partent!** 3 p. in-8; imp. Seringe. — Au 10e bataillon de la garde nationale, par Jules Poiret.

3. — **A Guillaume de Prusse sur son entrée dans Paris, 4 mars 1871.** 8 p. in-18; imp. Jouaust. — Poésies, par Jules Maillard.

4. — **A la France.** 4 p. in-8; typ. Juteau. —

Appel patriotique, dédié à la garde nationale de Paris, par Édouard Granger :

. . . .
Roi, tu l'as dit : « Ce n'est pas vers la France
Que sont portés mes efforts destructeurs;
Mais sur son chef!... » Il est en ta puissance :
Quoi! tous les rois seraient-ils des menteurs ?
Il est un Juge, éternel et suprême :
Du sang versé tu réponds à ses yeux!...
Rappelle-toi que ta mère, elle-même,
Aurait flétri tes restes odieux.

Cette pièce, que sa faiblesse aurait dû protéger, n'en a pas moins été dite au théâtre national de l'Odéon.

5. — **A la France, à la Prusse, à l'Europe**. 8 p. in-8; imp. Voitelain. — Cette brochure est signée : docteur Saint-Martin-de-Laplagne.

6. — **A l'armée prussienne.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Lefebvre. — Pièce de vers par J.-A. C., et dédiée au roi Guillaume.

Les grands ne connaissent, de par la naissance,
Qu'orgueil, égoïsme, abus des jouissances.
Ainsi que des brigands, toujours dans les bois :
La haine de l'honneur est l'apanage des rois.

Il y a soixante-douze vers comme ceux-là qui nous font entrer en pleine communion avec l'auteur; aussi ne cesserons-nous de répéter avec lui ce bel alexandrin :

Créons des écoles, maisons d'éducation.

7. — **A l'Attila du Nord.** 4 p. in-4; imp. Berthélemy. — Stances, par Hippolyte Maignand, chroniqueur dramatique.

8. — **A nos marins. Siége de Paris.** Placard avec vignette, le recto seul est imprimé; imp. Noizette. — Le citoyen Pagot fait ses adieux au marins : « Vous irez aux extrémités du monde... L'Aigle à deux têtes s'inclinera toujours devant vous. Il vous a vus dans les aérostats, la membrane protectrice de sa vue s'abaissera; vous étiez dans le domaine éthéré, il tremblait; sur terre, vous le fîtes reculer; sur mer, vous le défiez. Pour vous, il ne sera jamais qu'un Chat-Huant. Et l'on dira toujours :

« C'EST UN MARIN FRANÇAIS. »

Quelle singulière manie d'écrire ont tous ces gens-là! et pour dire quoi, des niaiseries le plus souvent en ce français qui a cours, dit-on, dans les pâturages de l'Andalousie.

9. — **A Sa Majesté le roi de Prusse.** Placard in-4; imp. Rigal. Par le docteur Pierre Bassagnet.

10. — **A Victor Hugo.** 2 p. in-8; autographie Gravade. — Poésie, signée A.-M. Blanchecotte.

11. — **Adieux de Paris à Metz et à Strasbourg.** 15 MARS 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Noizette. — Poésie, par Edmond Hartard.

12. — **Ah! quelle affaire! Ah! quelle**

affaire! Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert.

Ah ! quelle affaire, ah ! quelle affaire !
Mon Dieu quand est-ce pourrons-nous
Ne plus paraître en colère,
Et chasser ces brigands de chez nous.

C'est signé Georges Brandon et cela se chante sur l'air : *Ah! qu' c'est bête*, *ah! qu' c'est bête,* air parfaitement approprié à cette chanson.

13. — **L'Allemagne républicaine**. Typ. Rouge. — Même canard que *les Prussiens en république*, n° 333, et *Grande manifestation des compagnons du devoir*, n° 200. Celui-ci est signé Voisin; mais il sort de la maison Bertrand et Ce. (Voir n° 103.)

14. — **Alliance républicaine des départements.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. G. Masquin. — Cette pièce, signée Louis Calvinhac, — Darboy, — Jean Larocque, — Emile Miégeville, — Millière, — Lucien Rabuel et L. M. Thélidon, a été distribuée à un très-grand nombre d'exemplaires le 30 avril 1871, jour du grand *meeting* des citoyens des départements résidant actuellement à Paris. Adressée *à nos frères de la province*, elle se termine par ces mots : « Unissez-vous à nous pour dire à l'Assemblée que son mandat est expiré, et qu'elle n'a plus lieu d'exister; pour crier au Gouvernement : assez de sang, assez de crimes! N'attentez plus à la liberté de la grande cité, qui depuis si longtemps combat et souffre, non-seulement pour son salut, mais en-

core pour celui de la France entière. Unissez vos efforts aux nôtres pour appuyer la revendication des droits qui nous sont communs, et, par votre intervention morale, mettre fin aux horreurs de la guerre civile. »

15. — **Allons, Paris, debout!...** NOVEMBRE 1870. 4 p. in-8; imp. E. Blot. — Quinze strophes, signées Mme D. Rouy, et récitées par Mlle Dica-Petit sur le théâtre de l'Ambigu-Comique.

. . . .
Mais tu nous oubliais, nous, l'âme de la France !
Nous, Paris ! nous, son cœur ! nous, citoyens-soldats !
Nous, qui tous réunis pour sa sainte défense,
Calmes et résolus, marcherons au trépas.

Allons, Paris, debout !

16. — **Almanach chantant de la garde nationale.** 1871. 12 p. in-12; imp. Vert. — Ce sont des chansons patriotiques inédites des citoyens A. Philibert et Hip. Chatelin, dédiées aux nobles défenseurs de Paris : *Le Capitaine; le Sergent-Major; la Cantinière; V'là les gardes nationaux; le Conseiller de famille.*

Un couplet de la chanson du *Sergent-Major :*

Si je franchis l' seuil de ma porte,
Major par ci ! Major par là !
Messieurs (que l' diable les emporte),
Il faut que j'aille... et cætera.
L'un n' veut plus faire d'exercice,
Pour la gard' j'appelle l'autre en vain,
Celui-là s' dispense du service,
Il est malade... chez l' marchand d' vin.
C'est décidé, j' prends mon essor,
Je n' veux plus êtr' sergent-major.

17. — **Les Amis de la France.** 10 MARS 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Vert. — 4 couplets, par E. Gogot.

18. — **Anathème sur la Prusse. L'heure suprême.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Vallée. — Pièce de vers, signée Louise Rétoux. Spécialité de vers faux! Grand déballage!

. . . .
Qui en mettant au front de sa bien-aimée fille,
L'auréole du martyr! a absous son passé.
. . . .
Roi, si tu eus voulu faire cesser la guerre...
Si tu eus dis cela...
Où, en paix, ton âme eût un jour reposé.
Mais non, tu as voulu, hydre, monstre implacable,
Elle a enfin sonné, l'heure du châtiment!...

Etc.

19. — **L'Andalouse.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. Lemaine. — L'Impératrice, à cheval sur un vélocipède, emporte du côté de Cassel ses millions et ses diamants; le prince impérial court à côté.

On t'a fait déloger,
Saute, saute la comtesse!
On t'a fait déloger,
Faut voir à te r' caser.
. . . .

Etc.

Je dis etc., parce que je ne puis décemment pas donner la fin du couplet.

20. — **Appel à la France.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Rigal. — 4 couplets signés Henri Poujol.

21. — **Appel au Gouvernement de la défense nationale.** 7 p. in-8; imp. Balitout. — C'est l'appel d'un père ayant deux enfants au feu.

22. — **L'Armistice.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Lévy. — L'auteur anonyme de cette pièce, après avoir énuméré toutes les raisons des partisans de la guerre à outrance et toutes celles des partisans de la paix à tout prix, pense qu'il faut laisser faire le Gouvernement qui, mieux que personne, sait où nous en sommes; puis il indique certaines bases et aboutit doucement à l'élection d'une Assemblée.

Quelle objection peut-on lui faire?

« Que les populations rurales, votant sous l'impression de leurs intérêts immédiats et sous l'influence de personnages notoirement hostiles à la République, n'envoient à l'Assemblée des députés résolus à tout subir...

« Nous avons meilleure opinion de notre pays. »

Patatras! Ce n'est pas avec du sentiment que l'on fait de la politique.

23. — **L'Armistice.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — L'auteur, Alphonse Leclercq, membre de la *Lice chansonnière,* repousse *poétiquement* toute proposition d'armistice :

Mieux vaut un vaillant trépas
Qu'accepter un tel supplice!
Ah! zut à ton armistice!
Bismark, nous n'en voulons pas!

24. — **Arrestation des prêtres de Paris.** Broch. de 8 p. in-8; typ. A. Parent. — Canard signé A. Hardy, un citoyen *grand admirateur de*

Cabet et que nous verrons, au lendemain de la défaite de la Commune, brûlant ce qu'il avait adoré, faire crier par les rues des canards d'un autre plumage. (Voir le n° 260.)

Car M. Hardy ne désapprouvait pas l'arrestation des prêtres, et elles ne sont pas de moi les lignes suivantes : « Que les bonnes gens dévots, qui croient la suppression des églises un fait accompli, parce que l'on arrête des prêtres, se rassurent. C'est une simple mesure de sûreté prise par la Commune pour éviter les drames comme celui dont le général Duval a été victime. Quant au payement des prêtres, il s'effectuera sur les bénéfices que produisent une messe, un baisement de patène, un petit ou gros cierge; bref, on en aura toujours pour son argent, et chacun sera content. »

25. — **Les arrestations des Roussins** SORTANT DES ÉGOUTS, A LA CASERNE DES MINIMES ET DANS LA COUR D'UNE MAISON SISE BOULEVARD VOLTAIRE, 71. 2 p. in-fol., imp. J. Bonaventure. — Au-dessous de ce titre à effet, se trouve un *fait-divers* extrait du *Réveil du peuple*; puis, il n'est plus question d'arrestations ni de roussins. Vous avez acheté la feuille et le tour est fait. Le reste de ce canard, signé J.-P. Bertrand (pour lequel je renverrai le lecteur curieux à mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siége et sous la Commune,* p. 149, 168, 175), est consacré à la mise en accusation *des tyrans dévoilés.* J.-P. Bertrand demande à voir de près les petites économies de l'Homme de Sedan, de Lebœuf, d'Ollivier, de Grammont, de Palikao, etc. « N'avons-nous pas là de quoi indemniser les Prussiens d'abord, et nous-mêmes ensuite? Cinq milliards pour

Guillaume, et ce qui restera pour nous, quoi de plus juste? »

Evidemment.

(Voir n° 103.)

26. — **Au peuple. La Commune de Paris.** 18 MARS 1871. 2 p. in-fol.; imp. Vallée. — Manifeste social pour la démocratie de Paris, par Jules Allix.

Pauvre fou! Il me semble encore l'entendre au gymnase Triat, pendant les plus mauvais jours du siége, faire la description d'un appareil que son inventeur appelait le *doigt de Dieu*, mais pour lequel Allix réclamait le nom de *doigt prussique*. Plus spécialement destinée aux femmes, cette invention (cela s'appelle alors le *paraviol*) consistait en un dé en caoutchouc au bout duquel était adapté un petit tube pointu contenant de l'acide prussique...

Vous voyez cela d'ici.

En 1867, Jules Allix avait publié un journal d'astrologie et de science philosophique pour défendre cette doctrine : *La vie humaine correspond à la vie des astres*.

Et aujourd'hui Jules Allix est dans une maison de fous.

27. — **Au travailleur des campagnes.** AVRIL 1871, 4 p. in-4; imp. nationale. — C'est la pièce fort connue qui commence par ces mots : *Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes*, et qui finit par ceux-ci : *La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.*

La Commune de Paris en fit tirer un grand nombre d'exemplaires qui furent envoyés dans les départements; à la suite des uns, se trouve une

adresse de la Commission exécutive : Cournet, Delescluze, Pyat, Tridon, Vaillant et Vermorel, aux départements . « Paris n'aspire qu'à fonder la République et à conquérir ses franchises communales, heureux de fournir un exemple aux autres communes de France. Si la Commune de Paris est sortie du cercle de ses attributions normales, c'est à son grand regret; c'est pour répondre à l'état de guerre provoqué par le gouvernement de Versailles. Paris n'aspire qu'à se renfermer dans son autonomie, plein de respect pour les droits égaux des autres communes de France. Quant aux membres de la Commune, ils n'ont d'autre ambition que de voir arriver le jour où Paris, délivré des royalistes qui le menacent, pourra procéder à de nouvelles élections. »

D'autres exemplaires de cette pièce sont suivis de fragments d'une lettre remarquable adressée, à la date du 18 avril, par Delescluze à ses anciens collaborateurs du *Réveil du Peuple*, et dont la réimpression a été ordonnée par le délégué aux relations extérieures.

28. — **Aux dames infirmières de l'ambulance de l'église de la Trinité.** 3 p. in-8, imp. Renou. — Poésie, par Auguste Parmentier.

29. — **Aux défenseurs de Paris et de la patrie.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. J. Rigal. — C'est une cantate patriotique du colonel E. Grégoire, qui ne me semble pas avoir une idée bien nette de ce qui s'est passé, témoin cette strophe :

> Chanzy, Charette, et le sage Faidherbe,
> Marchaient d'accord pour délivrer Paris;

Ils transformaient des mobiles imberbes,
De marche en marche, en troupiers aguerris,
Quand tout-à-coup un borgne Don Quichotte
Qui se donnait le rang de maréchal,
Vint ruiner ce plan si patriote,
Et se sauva sur son meilleur cheval } (*Bis.*)

Ce borgne Don ... doute Gambetta qui est nommé ministre de ... n'est pas un ... a écrit cette pi... Charette..

Je ne comprends pas!...

30. — **Aux jeunes gens armés pour la défense de la patrie.** 1 p. in-fol.; imp. Donnaud. — Par Sarah d'Orviédo.

31. — **Aux murailles!** 3 pages in-8; imp. Claye. — Pièce de vers, signée Placide Couly.

32. — **L'Avenir.** 4 p. in-8; imp. Claye. — Poésie d'Auguste Roussel, de Méry. Du même auteur : ÉPÎTRE AU ROI GUILLAUME. 4 p. in-8; imp. Rochette. — Une édition de la pièce l'*Avenir* est suivie de l'*Opinion du hasard sur Napoléon III.*

33. — **L'Avocat larmoyant.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — C'est une complainte signée L. G.

. . . .
Pour terminer la complainte
De l'avocat larmoyant,
Qu' vous écoutez en bâillant,
Mais sans proférer un' plainte,
Je dois vous dire vraiment,
Qu' c'était bien l'homm' du moment.

Car d'puis l'avèn'ment d' l'empire
Le peuple pourri, gâté,
Frustré, berné, garrotté,
Abruti, n'osant rien dire,
Devait nécessairement
S' laisser rouler carrément.

Jul's se chargea de le faire.

Etc.

34. — **Badinguet Ier.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — Le dessin représente Napoléon III — passé au bleu de Prusse —, assis dans une cuve comme s'il prenait un bain de siége; sur la cuve on lit : *Un général passé au bleu de Prusse*. A droite, un melon, une épée brisée; à gauche, une tête d'âne, etc. Le tout, signé A.-B. B., est accompagné d'une chanson dont voici le refrain mélancolique :

> Console-toi, car pour la France
> Tu restes BADINGUET Ier.

35. — **Badinguet.** Placard; lith. Lemaire. — Chanson en 6 couplets, par A. Baylac.

36. — **Badinguet gendarme.** Chanson avec dessin; le recto seul est autographié; imp. Talons.

> Badinguet, Badinguet-gendarme,
> Est un bel homme, il est entier;
> Raide comme Mars au port d'armes,
> Vénus seule le fait plier.

Etc.

Cela a beau se chanter sur l'air de la *Gardeuse d'ours*, je ne ferai pas mes compliments à M. P. Klenck.

37. — **Badinguette.** Placard avec vignettes, le recto seul est autographié; imp. Lemaine.

> Amis du Pouvoir,
> Voulez-vous savoir
> Comment Badinguette,
> D'un coup de baguette,
> Devint par hasard
> Madame César !

Etc.

J'ai entre les mains une brochurette de 8 p. in-18 imprimée à Bruxelles, chez H. Briard, dont voici le titre : *La Badinguette, par Henri Rochefort, auteur de la Lanterne, suivie de pièces analogues.* C'est exactement la même pièce que ci-dessus. Les *pièces analogues* sont une chanson intitulée : *Le Mariage espagnol* et quelques aimables madrigaux réunis sous ce titre : *La Corbeille de mariage.*

Jadis Caligula fit son cheval consul.
D'un semblable cheval Boustrapa fait l'office ;
Mais toujours très-adroit et craignant le cumul,
Il a su d'un chameau faire une impératrice.

38. — **La Badinguinette**. Placard avec vignette, le recto seul est lithographié ; imp. Coulbœuf. —C'est exactement la même chanson que le NOUVEAU DUNOIS, avec la même vignette (voir n° 272) ; cependant l'auteur, M. Alfred Sobaux, a cru devoir faire quelques corrections. La plus importante est celle-ci :

Ton fils est un héros...
Pour ramasser les balles,
Je l'ai vu sémillant.

au lieu de :

Ton fils est un héros...
Pour ramasser les balles,
Je l'ai vu pétillant.

Etc.

39. — **La Balayeuse nationale.** Placard avec dessin colorié ; le recto seul est imprimé (sans nom d'imprimeur). — C'est une chanson en 3 couplets sur l'air de *la Parisienne* ; le 3e et dernier couplet donne l'explication du dessin :

Sous la balayeuse et ses roues
Voyez, grâce au fin tourniquet,
Glisser dans la fange et les boues
L'Aigle impérial et BADINGUET.

40. — **Le Ballon de l'État**. 8 p. in-8; typ. Morris.

Gambetta, d'humeur voyageuse,
Venait de partir pour l'Ouest...
Monsieur Spuller servait de lest;
La brise était un peu douteuse...
La sombre épaisseur du brouillard
Rendait l'occurrence critique...
Les pigeons de la République
Montaient le ballon de Godard !

Dix couplets comme celui-là et que leur auteur, M. Félix Duverne, intitule : *Satire héroïque.*

41. — **Les Barricades.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Une chanson intitulée *Paris sauvé*, et signée J. A. Sénéchal, accompagne la *Notice historique* sur les barricades. Le dessin qui est en tête de ce placard est le même que celui qui figure au-dessus d'une pièce intitulée : *L'Union républicaine*, et publiée pendant la Commune par le sieur Sénéchal; le dessin est le même... mais les sentiments sont bien différents. Aujourd'hui ce particulier s'écrie :

Chacun frémit en voyant cette audace,
Et l'Assemblée, surmontant son dégoût,
A notre armée dit : c'est à vous la place,
De la Commune il faut briser le joug.

Etc.

Le même qui disait alors :

Au son de caisse on vous dit : La Commune
Veut partager votre bien, votre avoir.
Tous ces pamphlets dictés par la rancune
En ont menti;

Etc.

(Voir le nº 419.)

42. — **La Bastionnaise**. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — Ces 6 couplets sont signés Jamon (*le vieux Barde*).

43. — **Le Bilan de la Commune et des communeux**. 8 p. in-8; imp. Chaumont. — Quarante-cinq couplets d'une complainte, « récit douloureux, authentique et mémorable des faits et gestes des misérables auteurs des calamités monstrueuses qui ont ensanglanté, ruiné et incendié Paris, du 18 mars jusqu'au 29 mai 1871. »

. . . .
Mais dans un élan sublime,
Mus par le seul point d'honneur,
S'condés par les artilleurs,
Les vaillants soldats d' la ligne
Les ont tous exterminés,
Sauf ceux qui s' sont échappés.

Il était presque impossible,
Quoique c' fût bien opportun,
Qu'il ne s'en sauve pas quéqu's-uns,
Ne serait-ce que des bribes ;
Ou leurs femmes, vu que d' cell's-là
On ne s'en méfiait pas.

. . . .

Mais on faisait bonne garde,
Cell's qu'on a pu découvrir
N'ont eu qu'à se repentir,
De leurs cruell's incartades.
Les lignards ont bien pris soin
D' les fusiller dans les coins.

44. — **Biographie des 43 députés de Paris**. Placard in-fol.; imp Cusset. — Ces biographies ne sont pas aussi mal faites que celles débitées ordinairement sur la voie publique; il n'y en a que seize et elles ne sont pas signées.

A la fin de ce placard, on lit : « La deuxième et dernière Série sera mise en vente le dimanche 19 mars. »

45. — **Bismark.** 31 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. Guérin. — Pièce de vers dédiée à Victor Hugo, par un garde du 100e bataillon.

— Réduire la France à l'état d'anathème...
— Araignée à l'affût, clignant toujours sa proie...
— Et la France, au lointain, bouillonnait à l'injure...

Etc.

Locutions à éviter; à part cela... rien à dire.

46. — **Bismark, donn'-moi l'pot.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est autographié; imp. Grognet. — « Guillaume, ayant la venette, demande le pot; Bismark apporte son casque. » Voilà la légende, inutile de décrire le dessin. Je demande bien pardon à M. de la Tramblais, mais sa chanson ne vaut pas mieux que son dessin... C'est naïvement vantard, voilà tout!

47. — **Bismark le cuisinier.** Placard dont le recto seul est autographié; imp. Dellery.

Bismark a dit: « Pour les réduire,
Tous ces Parisiens que j'eus
En haine, il faut les laisser cuire
Jusqu'au bon moment dans leur jus. »
. . . .

La strophe suivante est préférable :

Il veut, — c'est le désir en somme
Dont il fut toujours démangé, —
Dire un jour de nous, le pauvre homme :
« Ils étaient bons, j'en ai mangé ! »

Le tout est signé : Mirhyl Moch.

48. — **Le Bombardement de Gomorrhe**. Janvier 1871. 8 p. in-8; imp. Jouaust. —Strophes, signées Ahraham Dreyfus.

Il faut brûler Paris, comme autrefois Gomorrhe !
Dieu nous l'ordonne ! Il faut que la flamme dévore
Cet antre de débauche et de perdition.
Après avoir lancé le feu qui purifie,
Nous pourrons exercer dans cette ville impie
La Sainte Réquisition.

Etc.

Ces strophes ont été dites par M. Saint-Germain.

49. — **La Bonne année au comte de Bismark**. 3 p. in-8; imp. Chaix. -- Chanson pour ses étrennes, par Messire Jean.

50. — **La Borne maudite**. Histoire infernale de l'empire; projet de monuments d'expiation a ériger a la honte des malfaiteurs de l'humanité. Immense placard dont le recto seul est imprimé; avec plan, coupe et élévation d'un modèle de *borne maudite*, 15 avril 1871; imp. Berthélemy. —Pièce très-curieuse et accompagnée d'une lettre (imprimée) adressée *aux Citoyens membres de la Commune de Paris;* l'auteur, M. A. Barnout, ancien architecte, propose à la Commune d'élever dans les coins de la place Vendôme, — qui sera alors la place de la Paix, — une borne maudite destinée à rappeler les ignominies du second empire. Des *bornes maudites* (sortes de piloris) seraient dressées sur le côté des places publiques, dont le milieu appartiendra toujours aux gloires et aux illustrations.

Suit une liste — avec preuves à l'appui — des *Individus voués à la* malédiction *et au* mépris *des*

citoyens, à la HAINE *et à* L'EXÉCRATION *des peuples, à* L'OPPROBRE *et à* L'INFAMIE *dans les générations futures, à* L'ANIMADVERSION *universelle...*

Je connais beaucoup d'architectes (on n'est pas parfait), j'en connais de toutes les écoles, mais j'avoue ne jamais en avoir rencontré d'aussi féroces et je ne puis réellement rien citer de ce placard violent, issu cependant d'une haine après tout fort légitime.

51. — **Les Bouches inutiles.** 16 FÉVRIER 1871. 7 p. in-16; imp. Lainé. — Poésie, par A. L.

52. — **Le Bouillon de Paris.** 1 p. in-8; imp. Poitevin. — 5 couplets, signés Auguste L'Allour.

53. — **Bouquet de fête au bon roi Guillaume**, le 16 JANVIER 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Dubuisson. — Le citoyen Jean-Paul a une manière toute particulière de souhaiter la fête au roi Guillaume :

Tu t'appelles LION ! — je t'appelle VERMINE !
Un roi qui — comme toi — pille, vole, assassine,
Dans le langage humain n'a pas même de nom,
Qu'il s'appelle *Guillaume* ou bien *Napoléon*.
. . . .
Attention, Guillaume, on pourrait bien te pendre !
On pend la bête fauve au moyen d'un licou;
On pend aussi les rois quelquefois par le cou...
Et ta tête, ô mon roi, ta tête que j'adore,
Pour qui (Dieu m'est témoin) je fais des vœux encore,
Pourrait aller rouler dans un sale panier...
. . . .
Et sus à tous ces rois, tous ces faiseurs d'empires !
Sus à tous ces brigands !! sus à tous ces vampires !!!

Telles sont le plus souvent les fleurs qui poussent

sur les terres de ces gros fermiers... grâce à l'engrais spécial dont ils se servent.

54. — **Le Breton au siége de Paris.** 4 p. in-8; imp. Dupont. — Ballade, par J. de C.

55. — **Brochure.** Avril 1871, 8 pages in-8; imp. Morris. — Avec cette épigraphe : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » — Le citoyen Xuorced (*sic*) invite le peuple à ne pas être indifférent à la lutte entre Paris et Versailles; la nature, dit-il, a ses cataclysmes, l'humanité a ses tourmentes sociales qui se nomment *révolutions* : toute révolution est un progrès. Gloire soit à la Révolution !

56. — **Les Cadavres découverts dans les souterrains de l'église Saint-Laurent.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; typ. Rouge. — Un beau dessin de Lançon, dessin qui valut, je crois, quelques mois de prison à son auteur, accompagne ce document. Au-dessous du dessin, une note explicative : l'auteur anonyme déclare hautement qu'il y a eu crime. Quiconque verra cela, dira : *Ces femmes ont été liées; elles sont mortes ici; elles ont affreusement souffert avant de mourir.*

J'ai vu; et, tout en ne demandant pas mieux que d'être convaincu, je dois dire que je suis loin d'avoir emporté de ce lugubre spectacle des idées aussi nettes et aussi arrêtées que celles de l'auteur de la notice.

57. — **Cantate parisienne.** AUX ALLEMANDS.

1 p. in-8; imp. Lefebvre. — Cette pièce, vendue au profit des blessés, est signée : A. Borel d'Hauterive.

Allons ! soyez moins arrogants !
Espérez-vous tromper l'histoire ?
Vos boulets seuls sont triomphants ;
La famine est votre victoire.

Etc.

Oui, c'est sur cet air-là que nous nous consolons d'avoir manqué de patriotisme !

58. — **Les Capitulards au peuple de Paris.** PLAIDOIRIE D'UN AVOCAT PLEUREUR. Imp. Berthélemy. — Cette pièce est signée A. Larue, un nom que j'ai vu au bas d'une *Mère Duchêne* en avril 1871. (Voir mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siége et sous la Commune*, p. 192.) « Il est vrai (c'est J. Favre qui parle) que le pain n'était pas très-bon et que vous en aviez bien peu, il faisait bien froid et le chauffage manquait; il faut en convenir, vous avez souffert, bien souffert; mais enfin, vous n'êtes pas tous morts, et nous n'en sommes que trop convaincus, puisque vous êtes encore assez bien portants pour nous flanquer tous à la porte, nous qui vivions pourtant pas trop mal; tant qu'à votre argent, n'y regardez donc pas autant, puisque vous en trouvez encore, et nous pensions avoir tout emporté. »

Au verso de ce feuillet, étaient annoncées les publications suivantes : *Evangile républicain. Les Commandements de la République. Les Prières du libre-penseur.*

59. — **La Capitulation de Paris.** 8 p. in-8;

imp. Morris. — Poésie dédiée aux Anglais, par H. Maignand.

60. — **La Capitulation de Sedan.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Le dessin n'est pas brillant; quant aux paroles, dame! voilà le 4e couplet :

C' polichinelle a l'espérance,
Après ses lugubres exploits,
De régner encor sur la France
Comme aux temps heureux d'autrefois;
Mais on se trompe quelquefois. (*Bis.*)
Il croit, — vraiment c est trop comique ! —
Nous escamoter, — le farceur !
Ah !
Un' second' fois not' République. } (*Bis.*)
Rien n'est sacré pour un emp'reur. }

61. — **La Capitulation de Sedan.** Chanson avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — Cette chanson, qu'on pouvait chanter sur l'air du *Cochon d'enfant*, est tout simplement idiote.

62. — **Catéchisme populaire républicain.** Placard dont le recto seul est imprimé; typ. J. Claye. C'est le Catéchisme républicain publié par M. Alphonse Lemerre.

« *Qu'est-ce que l'homme?*

— L'homme est un être moral, intelligent et perfectible. »

J'en connais malheureusement beaucoup qui se plaisent à donner à cette définition le plus cruel démenti, mais passons.

« *Quel est le but de l'individu?*

— Le but de l'individu est de vivre et de se conserver.

Par quels moyens?

— Par la satisfaction de ses besoins et par le développement de ses facultés physiques, intellectuelles et morales. »

Aïe! aïe! aïe!

63. — **Ce que doivent considérer M. Thiers et l'Assemblée de Bordeaux,** TRAITANT AVEC GUILLAUME ET BISMARCK. 2 p. in-folio; imp. G. Masquin. — J.-P. Bertrand est vraiment infatigable; ses vues sont bonnes, mais....

Ainsi, il désirerait voir établir une véritable fraternité entre les hommes. Les hommes, enfants d'une même famille, doivent vivre en frères. Le fort doit au faible sa protection; le faible a le droit de la réclamer. Supposez pénétrés de cette idée, habitués à se traiter en frères, tous ces rejetons..., etc.

C'est très-joli, tout cela, mais le malheur veut que J.-P. Bertrand se taise absolument sur les moyens pratiques pour arriver à ce résultat. (Voir n° 103.)

64. — **Ce que veut Paris, ce que veut la France,** RÉPONSE A MM. THIERS ET JULES FAVRE. 2 p. in-folio; typ. Rouge. — Le signataire, A. L. G., s'adresse aux Membres de la Commune de Paris et les conjure de faire un suprême appel à la conciliation, « non pas à l'Assemblée de Versailles, non pas aux misérables qui l'ont fait élire et la soutiennent; non pas à cette tourbe policière, à toute cette corruption militaire et admi-

nistrative de l'Empire, à cette magistrature turpide, à ce clergé sans charité, à cette noblesse sans honneur, à cet état-major sans instruction et sans courage.....; mais à Paris! mais à la France! mais au monde! trompés par les agissements et les mensonges de tous ces parasites concussionnaires. »

Il leur dit de s'arrêter sur la pente fatale où ils glissent, de ne plus faire verser le sang de ces héroïques prolétaires « qui vous le donnent depuis huit jours avec un dévouement si généreux, avec une si aveugle confiance », que dans un but précis et accepté de tous. Il les supplie de s'adjoindre les députés de Paris « dont la présence à l'Assemblée de Versailles est en ce moment un non-sens, et presque une désertion, depuis que cette Assemblée criminelle fait assaillir et mitrailler les citoyens qui les ont élus » et les engage « à lancer par-dessus les murs » d'intrépides aéronautes qui emporteront dans leur nacelle, en guise de lest, trois décrets qu'il leur propose, plus un petit projet de constitution... pacte social sur lequel nous ne nous étendrons pas, attendu que le moment de s'en servir nous semble encore fort éloigné.

65. — **Ceux qui marchent**. 7 p. in-8; imp. Cordier. — Poésie de M. H. Stupuy, dite pour la première fois par M. Maubant, de la Comédie-Française, le 21 décembre 1870.

66. — **Chanson dédiée aux enfants de la Bretagne**. 1 p. in-8; imp. Seringe.

67. — **Chanson sur les proclamations des généraux Trochu et Ducrot**, A L'ARMÉE, A LA GARDE NATIONALE, AU PEUPLE FRANÇAIS. Placard

dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — Le citoyen J.-A. Sénéchal y croyait et y croyait bien, car il n'a pas dû perdre de temps pour composer et faire imprimer cette strophe cruelle pour le général Ducrot :

Je fais serment aux hommes, à la patrie,
Avec honneur d'affronter le danger;
Je vengerai cette mère chérie,
Tant qu'elle sera foulée par l'étranger;
Au champ d'honneur, amis, si je succombe,
Vengez ma mort par l'intrépidité;
Si comme moi vous y trouvez la tombe,
On écrira : Mort pour la liberté.

La fin de l'aventure a dû rendre plus circonspect le citoyen Sénéchal, et je suis certain que maintenant, lorsqu'il entendra un général déclarer qu'il va mourir pour la liberté, lui, Sénéchal, déjà pincé, se dira *in petto* : Va, mon bonhomme! mais je ne commencerai ma chanson qu'après la levée du corps.

68. — **Le Chansonnier républicain.** 12 p. in-12; imp. Voitelain. — Encore un garde national qui occupe les loisirs que lui fait le sieur Trochu.

VIOLÉE ET PURIFIÉE.

Il s'agit de la *Marseillaise*.

. . . .
Plus tard, lorsque nul n'y songeait,
On vit des bandes policières,
Réveillant l'hymne de Rouget,
Pousser nos soldats aux frontières.
. . . .
O chanson, née sur les bords du Rhin
Dans une époque reculée,
Dont chaque mot sonne l'airain,
Que n'es-tu morte inviolée!

Dite ainsi par de vils soudards
Dont le poing sur nous encor pèse,
Tu semblais, sur les boulevards,
Suivre à regret nos étendards...
Tu n'étais plus la *Marseillaise.*

Etc.

69. — **Le Chant de la délivrance**. 1er JANVIER 1871. p. in-8; imp. Malteste. — Trois couplets dédiés à Gambetta, par B. M......

70. — **Le Chant du réveil**. 1 p. in-8; imp. Parent. — Poésie, signée J. Bailly.

71. — **Le Chant du siége**. 6 NOVEMBRE 1871. 8 p. in-8; imp. Balitout. — *Hommage au Gouvernement de la Défense nationale,* par Mlle G.

72. — **Le Chant du siége de Paris**. 29 FÉVRIER 1871 3 p in-4; imp. Moronval. — *L'Empire c'est la paix!* et *lo grando ballado en patois limousi :* en tout, trois chansons par Alfred Durin.

73. — **Chant patriotique** DÉDIÉ A LA GARDE MOBILE. 25 JUILLET 1870. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Rochette. — L'auteur, *un sous-lieutenant de la garde mobile de la Seine*, laisse deviner le fond de sa pensée :

Nos armes, défenseurs,
Auront part aux honneurs...
  Courons, courons,
  Vite au combat,
Nous reviendrons vainqueurs.

74. — **Chant patriotique** 3 p. in-8; imp. Seringe. — Poésie, par André Crevecœur.

75. — **La Charogne**. Placard; imp. Berthélemy. — 5 couplets, par E. Montelle.

76. — **Charte populaire**. LOIS ORGANIQUES POUR SERVIR DE BASE FONDAMENTALE A LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Lefebvre. — Le citoyen Siméon Leneveu pense qu'il n'y a pas de temps à perdre, et il publie aujourd'hui le huitième chapitre de sa charte populaire, qu'il vient de terminer, chapitre qui se rapporte à la nouvelle réorganisation de la Commune. Quant à la *Charte populaire*, elle ne paraîtra que dans quelques jours; en attendant, si on accepte ces lois organiques comme base fondamentale de la République, ce sera la paix, la sécurité pour l'agriculture, le commerce, l'industrie, le Gouvernement à bon marché, devenu honnête parce qu'il n'aura plus d'occasion de voler. En somme, ce sera l'intérêt et l'orgueil de tous pour tous complétement satisfait par la conquête de la liberté. Ce sera l'avénement de la raison humaine avec la République démocratique et sociale pour drapeau.

Prenez, prenez mon élixir,
De tout il peut guérir...

77. — **Chassons l'étranger**. 17 MARS 1871. Placard; imp. Morris. — Chant patriotique de M. A. P. de P.

78. — **Châteaudun. Une petite bourgeoise. Les Assiégées**. 8 p. in-8; imp. Dupont. — Poésies de M. Henri de Bornier.

79. — **Les Chefs révolutionnaires.** G. FLOURENS. 8 p. in-8; imp. Berthélemy. — Premier et unique numéro d'une publication du citoyen Vindex. Cette biographie se termine ainsi : « Au moment où il franchissait sans escorte la petite porte conduisant à la berge de la Seine, il fallut passer devant le capitaine Desmarets, qui attendait à cette même porte. Le capitaine avait à la main son sabre nu et en asséna un coup furieux sur la tête du prisonnier. Flourens tomba; alors un gendarme lui tira un coup de fusil à bout portant. — Depuis, le héros, tombé pour la cause de la France et de l'humanité, a été déposé furtivement dans le tombeau de sa famille, en attendant que le peuple lui fasse des funérailles solennelles. »

80. — **Les Cinq milliards payés par la Commune**. 2 p. in-fol.; imp. G. Masquin.—L'auteur anonyme vient offrir un moyen qu'il sait n'être un secret pour personne; d'autres l'ont trouvé avant moi, dit-il, ce n'est ni une conception purement théorique, ni une excentricité du domaine de l'imagination, c'est, au contraire, une idée pratique, simple, claire, limpide, à la portée de la plus simple intelligence, mais qui, cependant, pour être bien comprise, ne peut l'être que par des personnes ayant de la bonne foi, de la sincérité et du sens commun...

Vous le voyez venir; c'est tout simplement la mise en vente immédiate de tous les biens quel-

conques mobiliers ou immobiliers, provenant des gouvernements passés, ainsi que la vente des biens dits du clergé : « Versailles, Saint-Cloud, Compiègne, Fontainebleau et autres demeures princières, divisées en petits lots, augmenteront la population de nos environs. La charrue, la bêche effaceront de ces lieux les souillures de leurs royaux habitants. »

Il pense qu'en six mois l'affaire peut être liquidée ; mais, comme il n'espère pas que la *République versaillaise* se prête à cette équitable restitution, il engage le peuple à la demander simplement à la Commune : *Ton salut, celui de la République en dépendent !*

81. — **Code du vrai républicain.** PRÉCEPTES ET MAXIMES. 8 p. in-8 ; imp. G. Masquin. — Des vers !.... Il y a des moments où les meilleures natures s'aigrissent, on devient dur et presque cruel ; ainsi, quand je suis arrivé à la fin de cette pièce et en voyant cette signature : *Une victime du deux décembre*, je me suis écrié : C'est bien fait, tu ne devais pas l'avoir volé !

De suite, j'ai rougi de ce sentiment... mais je ne l'en ai pas moins eu ; et dussé-je rougir encore... après cela, j'aime mieux prendre le lecteur à témoin :

Quel est le sort qui nous attend après la mort ?

Des prix pour la vertu, des peines pour le crime ;
C'est le frein du méchant, l'espoir du malheureux,
La consolation du juste qu'on opprime.
Espérons dans le doute et soyons vertueux.

Comment faut-il honorer Dieu ?

L'ordre de l'univers atteste sa puissance ;
Tout est pour les humains ou merveille ou bienfait ;

Son culte est le respect et la reconnaissance,
L'hommage qu'il préfère est le bien que l'on fait.

Etc.

N'est-ce pas qu'il est des victimes du deux Décembre plus intéressantes?

82. — **La Colonne.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. du *Tribun du peuple.* — *La colonne* devait avoir sa complainte, elle l'eut :

Des orchestres très-conv'nables
Et qui jouaient en mêm' temps,
Mais sur des airs différents,
Rendaient la fête agréable.
On s' s'rait cru à l'Opéra,
Qui d'ailleurs n'est pas loin d' là.

Quant à la moralité, elle est des plus simples :

Peuple, apprends par cette histoire
A n' plus porter sur ton dos
Ces Jean-Foutres de héros
Qui t' causent tant de déboires...
Et voilà comme en tirant
On abat tous les tyrans.

83. — **Le Combat entre la Prusse et la France, en l'an 1870.** Placard; imp. Moquet. — *Mort aux Prussiens!* c'est le cri de Paris, chant nouveau et patriotique par Achille Blondelle.

84. - **Combattre!** 7 DÉCEMBRE 1870. 4 p. in-8; imp. J. Claye. — *Hommage aux membres du Gouvernement de la Défense nationale* par J. Poisle-Desgranges, *Président de la Société des travaux littéraires, artistiques et scientifiques.*

. . . .
Que l'herbe refleurisse au-dessus du cercueil
Qui plonge en ce moment toute la France en deuil !
Et que d'un même élan notre cœur sache battre
Quand l'honneur nous redit : *Soldats, il faut combattre !*

Le 7 Décembre ! Il y avait déjà longtemps que ces Messieurs de la Défense nationale n'entendaient plus de cette oreille-là.

85. — **Combinaison financière** POUR LE PAYEMENT IMMÉDIAT DE L'INDEMNITÉ DE GUERRE SANS EMPRUNT. 17 MARS 1871. 8 p. in-8 ; imp. Rouge.

86. — **Le Comité central dévoilé.** 8 p. in-8 ; imp. Walder. — C'est un canard du sieur Auguste Hardy ; on y lit une description enthousiaste de la cérémonie de la proclamation de la Commune, que ce particulier a bien rachetée plus tard, en payant bravement de sa plume — si plume il y a — contre « ces citoyens d'élite qui se sont imposé le grand travail de résoudre le problème du bonheur de l'humanité... »

Oh ! je sais bien ce que va dire le sieur Hardy... les otages, les incendies.., etc. Mais comment lui, qui devinait, qui expliquait, qui savait... comment a-t-il pu se tromper ainsi sur ces hommes ? Est-ce que ce canardier ne serait qu'un sot ?

87. — **La Commune.** (Extrait du *Journal officiel* du 6 mai 1871). Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. E. Vert. — 56 vers, signés A. V.

La Commune n'est pas la farouche mégère
Que, pour les timorés, peignit la réaction ;
Elle est du malheureux la bienfaisante mère
Qui sur l'humble foyer verse sa protection.

Elle tient en sa main un rameau d'espérance,
Apportant la lumière au sein de l'atelier,
Son cœur plein d'équité tient la juste balance
Entre le fier patron et l'honnête ouvrier.

Etc.

88. — **La Commune de Paris.** Placards avec médaillon, le recto seul est imprimé; imp. Vallée et imp. Turfin. — Chaque placard contenait le portrait d'un des *membres de la Commune* avec sa biographie au-dessous : Delescluze, F. Pyat, Vallès, Lefrançais, Vermorel, Cournet, Courbet, Cluseret seuls furent publiés. Le biographe me paraissait vouloir devenir l'ami de la maison...

89. — **La Commune de Paris.** PLAN-SOUVENIR DE LA GRANDE RÉVOLUTION ADMINISTRATIVE DE 1871. *République française une et indivisible. Liberté, Égalité, Fraternité*; lith. F. Appel. — Ce plan donne seulement la disposition de tous les arrondissements avec leur population respective et l'adresse de chaque mairie. Il avait été dressé pour l'élection des membres de la Commune. Dans un angle, un timbre sec aux initiales J. L. H. entrelacées, avec cette devise : *Semper idem.*

90. — **La Commune dévoilée** PAR UN AMI DES TRAVAILLEURS. 1 p. in-fol.; imp. Vallée. — Cette pièce, signée Charles Petit, adjoint au maire de la commune d'Asnières (Seine), et qui se termine par ces mots : « Vive la République française! Vive la Commune municipale! » porte en tête : n° 1. Une note, placée à la fin, indiquait en effet que M. Petit, qui venait d'exposer ses idées en matière de Com-

mune dans le n° 1, donnerait, dans le n° 2, l'application du système communal à tous les corps constitués de l'État, sous le régime gouvernemental de la République française, une et indivisible.

Mais l'application du système communal se fit à coups de fusil..., et M. Petit, qui ne l'entendait pas ainsi, ne souffla plus mot. (Voir le n° 278.)

91. — **La Complainte de Badinguet.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Vallée. — 34 couplets sur l'air de *Fualdès*. Napoléon raconte son évasion de Ham :

Grâce à sa planche bénite,
Je dissimulai mon nez;
Et les soldats étonnés
Disaient, protégeant ma fuite :
Nous l'avons tous vu déjà,
Ce n'est qu'un simple goujat.

Le dessin est assez amusant; Napoléon, la cigarette aux lèvres, joue de l'orgue de Barbarie; devant lui, le prince impérial, les doigts dans le nez, tend aux Prussiens le képi de son père; sur l'orgue, le petit chapeau de la légende et l'aigle de Boulogne...

92. — **Complainte de la Commune.** Placard avec vignettes, le recto seul est autographié; imp. Leclercq. — Voici la morale de cette ineptie en 22 couplets, signée G. O. Graphy.

De ce drame assez peu drôle
On peut toujours concluer
Qu'il ne faut jamais jouer
Avec l'huile de pétrole,
Car à de certains moments
Ça caus' des désagréments.

93. — **Le Complot découvert**. Placard in-fol.; imp. G. Masquin. — L'auteur de ce *factum* prétend avoir trouvé dans les poches d'un zouave du pape, fait prisonnier dans les dernières affaires, *une correspondance inédite des souverains de l'Europe, donnant la clef des principaux événements depuis le commencement de la guerre*. Je lui préfère *La Conspiration des jésuites contre la République* (nº 104) qui, évidemment, est du même auteur. Cette pièce satirique est bien supérieure à celle-ci.

94. — **Un Compte à régler entre Paris et la province**. 18 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. Rouge.

95. — **Conciliation sociale**. 4 pages in-8; imp. Vallée. — Cet appel à la conciliation est signé : Frédéric Hubert M.·. *véritable ami du Peuple et de l'humanité*. Il y a là un petit projet d'impôt social rémunérateur que je n'ai ni à louer ni à blâmer, mais que le citoyen Hubert aura bien de la peine à faire entrer dans la tête des bourgeois. Repoussant les doctrines des députés de la droite ultra et des députés de la gauche ultra, il demande des réformes en faveur du peuple, et, avant tout, il veut des garanties sociales : 1° que le pain soit délivré gratuitement au riche comme au pauvre; 2° il y a de l'eau à la rivière; 3° avec du pain et de l'eau, personne ne meurt de faim. Il demande aussi que les vieillards de soixante ans, de cinquante-cinq ans même, hommes comme femmes, — vieux soldats de la civilisation, — reçoivent une pension de 600 ou 800 francs.

Etc.

96. — **Le Confesseur du roi Guillaume**. Placard dont le recto seul est autographié — sans indication d'imprimerie. — Une malheureuse pièce de vers, signée Amédée Ronnet.

Oh ! rois ! oh ! empereurs ! au nom de vos victimes,
Expiez dans l'exil l'horreur de tous vos crimes;
Votre règne a vécu : la seule humanité
Nous laisse à votre égard quelque peu de pitié.

Mais c'est cette rage de dire tout cela en vers, que je ne comprends pas !

97. — **Confession de Badinguet à la République**. Placard avec dessin signé Faustin, le recto seul est imprimé ; typ. Rouge. — On voit cela d'ici ; inutile de donner des extraits : l'esprit manque généralement à ces sortes de pamphlets. Voici cependant la fin :

« *La République*. — Faites votre acte de contrition. La République étant comme Dieu, le PARDON, vous donne l'absolution, sous la condition expresse que jamais, jusqu'à l'expiration des siècles, le sol français ne soit souillé par un des membres de votre famille. Allez, le remords vous attend. »

Sous ce titre : *La Confession générale de Napoléon à la République*, il existe un autre placard avec dessin, mais publié sans nom d'imprimeur et qui, je crois, est originaire de Belgique.

98. — **Confession de Louis-Napoléon Verhuel**. Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. G. Masquin. — Seize mauvais couplets sur l'air de *Fualdès* :

. . . .
Ayant là (*à Ham*) joué mon rôle
Avec la fille du geôlier,
J' filai couvert de mortier,
Tenant un' planch' sur l'épaule :
C' qui fut ma seule façon
De me montrer franc-maçon.

Etc.

99. — **Confession de Napoléon III**. 2 p. in-18; typ. A. Parent. — Sept couplets, signés Ferré (Léger). Encore un citoyen qui ferait mieux de s'en tenir à la prose.

. . . .
Dieu ! que le peuple a donc dû me maudire,
D'avoir alors fait tant de déportés !
Pour arriver à mon funeste empire
Que d'opposants ont été fusillés !
Par la mitraille apaisant le murmure
D'un peuple outré qui ne pouvait me voir,
Avec raison, car je lui fus parjure;
Oui, j'ai manqué au peuple, à mon devoir.

Etc.

100. — **Les Confessions d'un séminariste breton**. In-8; imp. Voitelain.—Deux livraisons de 8 pages chacune, d'un ouvrage dont la publication fut arrêtée par la chute de la Commune; elles étaient signées A. K. (Alain Kérouan) et se vendaient à grand renfort de coups de gueule, cinq centimes (un sou!) sur la voie publique.

Dans la préface, l'auteur, après nous avoir dit que son manuscrit était prêt depuis quatre ans, mais qu'il n'avait pu le publier sous l'Empire, nous initie à quelques petits détails de boutique assez

intéressants. Après le 4 Septembre, il le confie à un éditeur *qui ne voulait plus le lui rendre*, *comptant, lui a-t-il avoué*, *que la Société de Jésus le lui payerait fort cher et que, moyennant une indemnité quelconque*, *il le ferait consentir au marché qu'il projetait et duquel il espérait tirer un gros bénéfice...*

M. Kérouan devait au public le nom de cet éditeur.

Ce que j'ai lu de ces confessions me paraît sincère; elles ont un côté naïf et franc qui manque souvent à ces sortes de productions. Par exemple, M. Alain Kérouan pourra attendre encore longtemps *l'ère de l'affranchissement*, comme il dit, pour pouvoir achever la publication de son manuscrit.

101. — **Congé définitif** DONNÉ AU NOMMÉ BADINGUET, DIT NAPOLÉON III, AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS. Placard avec un portrait-caricature de Napoléon III; le recto seul est imprimé. — J'ai entre les mains plusieurs *congés définitifs* qui se ressemblent beaucoup et paraissent sortir de la même officine. Publiées sans nom d'imprimeur, ces pièces me semblent, d'après cette note que porte l'une d'elles : *déposée rue du Plâtre*, *à Lyon,* appartenir au département du Rhône; aussi je n'en parle ici que *pour mémoire*.

102. — **Conseils d'un citoyen résumant la question des loyers, contributions, billets à ordre, traites, etc., selon la position des citoyens.** 22 MARS 1871. 2 p. in-fol.; imp. Morris. — Le citoyen Foucher, glacier, 13,

boulevard Beaumarchais, donne des conseils au peuple, conseils qu'on s'étonne de trouver si chauds venant d'un glacier. A part cela, rien que de très-juste, et l'auteur termine en s'écriant :

HONNÊTETÉ, TRAVAIL, INTELLIGENCE.

Vive la République démocratique et sociale, une et indivisible!

103. — **Considérations sur la paix entre la France et la Prusse et sur la paix universelle.** 2 p. in-fol.; imp. G. Masquin. — Canard J.-P. Bertrand, fait avec des lambeaux de phrases qu'on retrouve naturellement dans tous les autres canards de ce particulier; la phrase : *la honte qui semble s'être abattue sur la capitale de la civilisation...* y figure avantageusement, comme, du reste, dans chacune des publications signées J.-P. Bertrand.

(Voir les nos 13, 25, 63, 129, 148, 200, 201, 251, 327, 329, 330, 333.)

104. — **La Conspiration des jésuites contre la République.** 2 p. in-fol.; imp. G. Masquin. — C'est d'abord une soi-disant lettre du *Général de la compagnie de Jésus.* Il traite ses sujets de peureux, il leur reproche de craindre pour l'enveloppe fragile de leur âme : « Darboy est en prison! d'autres prélats partagent sa captivité!!! Et là-dessus, la peur vous gagne; vous voudriez quitter Paris? La belle affaire, en vérité, que quelques prêtres mis en prison! Je voudrais les savoir sur la croix! Des martyrs!... voilà ce qui nous

manque pour avoir droit de nous adresser à la foule. »

Puis vient une lettre *du plus humble des enfants de Jésus*, F. P.; il s'amende : « Vos reproches sont graves; nous les méritons sans doute, puisque vous nous les adressez. Le démon nous aurait-il aveuglés? De grâce, éclairez-nous, si tel est notre égarement. » Il raconte au *général* qu'il a vu les frères Jules Fa... et Troc.. qui lui ont donné l'espérance que cela allait bientôt finir, mais que le véritable obstacle est Thiers, vieillard entêté et sceptique...

Le général répond et envoie des instructions à suivre dans les circonstances présentes : « Si vous n'avez pas un des *nôtres* parmi les membres de la Commune... travaillez à ce qu'il y en ait plusieurs. — Recrutez à tout prix un personnel toujours facile à trouver dans Paris parmi les affamés, les domestiques, les portiers, parmi les gens sans aveu, les souteneurs de filles. Tout ce monde n'aime pas à travailler. Il vous appartient si vous fournissez la *pâtée*. — Dans les églises, soyez irréligieux, insultez grossièrement les dévotes, maltraitez les prêtres en paroles et en actions, profanez les temples par vos jurons, dessinez des indécences sur les murs des églises, écrivez-y des menaces contre la religion. »

Etc.

Toute une série de pièces assez drôles; à la fin, on lit : *Ces pièces ont été traduites de l'italien par le citoyen Bertin, interprète juré.*

105. — **Une couronne au général Garibaldi**. 2 p. in-8; typ. Seringe. — Toute reproduc-

tion de cette pièce, signée M. Hée, est interdite.

Eh bien, cela n'est pas gentil, car c'est avec plaisir que j'aurais cité quelques passages de ce petit poëme, fait avec des intentions excellentes... et des vers comme ceux-ci :

Pour chanter un héros que l'univers admire,
A son diapason faudrait monter ma lyre...

Mais l'auteur l'a dit : *faut* rien reproduire.

106. — **Le Cri de la France.** 28 AVRIL 1871. Un feuillet avec encadrement, le recto seul est imprimé; imp. Edouard Vert. — Les initiales J. D. S. dont est signé ce petit factum représentent la France, c'est elle qui parle (J. D. S. n'est qu'un *témoin auriculaire*, c'est lui qui le dit). La France raconte la chute de la seconde République, l'attentat de Bonaparte : « Il se disait le neveu de quelque grand capitaine; » la guerre de Prusse, « cette trombe de presque deux millions d'anges destructeurs; » la reddition de Paris « n'ayant plus de vivres, et aussi par la faute de ses fils les plus puissants, » et enfin la Commune : « Ah ! mes fils, la nappe de sang qui tombe du front des combattants leur cache la lumière et les empêche de voir qu'ils frappent leur mère depuis vingt-cinq jours. »

Elle prêche la conciliation : « Cessez vos combats à la voix de la France; reprenez les travaux de la paix, et bientôt tous nos malheurs pourront se réparer. Soyez justes et équitables les uns envers les autres ; que nul ne cherche à opprimer son frère et à lui ravir ses droits. Donnez-vous tous l'accolade de la paix et criez avec moi, devant le monde entier :

VIVE LA FRANCE RÉPUBLICAINE ! »

Soyez justes et équitables les uns envers les autres..... Le 28 avril Pyat demandait à Vermorel la clef de ses dépêches chiffrées à M. Rouher et Vermorel lui donnait rendez-vous à la dernière barricade ! La Commune ordonnait l'arrestation du sieur Cluseret... et des pauvres diables qui n'en pouvaient mais, construisaient une barricade sous l'Arc-de-triomphe !

107. — **Le Cri de Paris! Le Congrès de Bordeaux. Appel au peuple! Appel à l'Assemblée!** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Chaix. — *A nous Franklin! à nous Bailly! si vous ne voulez être ni Peel! ni Cavour!* A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. *Après nos Forts, nos Remparts! Après nos Remparts, nos Barricades! Après nos Barricades, nos Cœurs! si vous ne savez pas les prendre!*

Et patati et patata !

Voici les dernières lignes de ce discours-là : « Peuple, nous protestons! car nous voulons partout la Lutte ouverte et légale! partout la LUTTE A OUTRANCE! mais sans armes, qui ne finit jamais! dans celle là, on ne meurt ni ne capitule, et l'on peut être victorieux sans regrets ! Nous voulons LA TROUÉE ! mais la trouée dans les Cœurs! Qu'on se haïsse, soit! mais, mordieu! que partout on se supporte ! »

VIVENT LES COMMUNES! VIVE LA FRANCE! VIVE LA RÉPUBLIQUE!

108. — **Le Cri du cœur.** MARS 1871. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Ce cri est poussé

par le citoyen Théophore Budaille, un particulier qui, en 1869, fit quelque bruit dans les réunions publiques. On se souvient que le commissaire de police ne trouvant chez ledit Théophore que des portraits de l'empereur, de la famille impériale, s'écria : « Au lieu de vous arrêter, à la place du préfet de police, je vous emploierais. »

Ami de l'empereur, mais ennemi de son gouvernement depuis que celui-ci lui avait refusé une capitainerie dans la garde mobile (bien avant la guerre), le sieur Budaille, qui avait mis aux augustes pieds de leurs majestés l'Empereur, l'Impératrice et le Prince *votre fils et notre espérance*, son sang vendéen ainsi que le dévouement désintéressé de toute sa famille, s'écria, en s'entendant condamner à un an de prison : « Si vos poursuites creusent entre vous et moi un abîme, c'est vous qui l'aurez voulu. »

Quant au *cri du cœur*, c'est un cri d'indignation contre le général d'Aurelle de Paladines et contre les membres du Gouvernement de la défense nationale, préparant sciemment et tranquillement la guerre civile ; malheureusement, ce que j'ai dit plus haut du sieur Budaille enlève toute autorité à ses cris, sanglots et imprécations !

109. — **Le Cri du cœur.** 1 p. in-8 ; imp. Gaittet. — Ce cri est poétiquement poussé en 4 couplets par Jacques-Marie Boutron.

110. — **Les Crimes des congrégations religieuses.** In-8 ; imp. Ch. Schiller. — Publication morte dans l'œuf ; les deux seules livraisons publiées sont consacrées aux *Mystères de l'église*

Saint-Laurent et aux *Mystères du couvent de Picpus.*

L'auteur anonyme, qui ne nous paraît pas faire partie de l'honorable société de Saint-Vincent-de-Paul, s'écrie : « Que la Commune continue l'œuvre de régénération sociale qu'elle a commencée. Il faut des exemples et de terribles ! Pour nous, nous démasquerons tous ces masques de prêtres et de cagotes et nous multiplierons nos révélations en demandant sans cesse le châtiment ! »

III. — **Les Crimes de Versailles et la justice du peuple**, PAR LE PETIT ÉTAT-MAJOR DU 137e BATAILLON. 2 p. in-fol.; imp. G. Masquin.

1° MITRAILLADE DE NEUILLY.

C'est le récit de l'affaire du 2 avril (la pension de jeunes filles qui sortait de l'église de Neuilly), que cette feuille met par erreur à la date du 2 mars.

2° LE CRIME DE COURBEVOIE.

Deux gardes nationaux blessés sont recueillis et soignés par un habitant de Courbevoie. Ils sont tous fusillés par les gendarmes.

3° ASSASSINAT DES PRISONNIERS.

C'est l'exécution du général Duval, etc.

4° JUSTICE DU PEUPLE.

Le sergent-major et le fourrier anonymes *du 137e bataillon* qui ont rédigé ce petit papier à sensation, terminent ainsi : « Vous avez été sans pitié,

vous serez sans pardon. La République triomphante livre, dès à présent, votre mémoire à l'infamie, votre conscience à ses remords, et votre tête à la justice du peuple. Le peuple se servira contre vous de la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent et sang pour sang. »

112. — **Cris patriotiques**. Placard; imp. G. Masquin. — C'était M. Henry de Kock qui, sous la dictée de Jean Marteau, ouvrier forgeron, poussait ces cris-là : *Les Prussiens à Paris? Non! non! non!*

113. — **La Crise financière**, MOYEN DE PAYER SES BILLETS. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Lévy. — L'auteur anonyme déclare qu'en adoptant le projet présenté à l'Assemblée nationale et connu déjà sous le nom de loi Dufaure, on marche droit à une catastrophe inévitable; il est en effet impossible de payer dès à présent, après six mois de chômage complet et de dépenses improductives, les billets échus en juillet, août et septembre, accrus des intérêts. « Si l'Etat avait renoncé à toute intervention au début de la guerre, la situation, fort grave sans doute, aurait été liquidée au fur et à mesure des échéances; l'intervention maladroite aura aggravé le mal déjà si grand et nous verrons la suspension de la loi commerciale produire les mêmes effets désastreux que les réquisitions alimentaires. »

Suivent des considérations pratiques présentées d'une façon claire et qui me paraissent marquées au coin du bon sens, ce qui est déjà d'une certaine rareté.

114. — **La Crise financière.** 14 MARS 1871. 1 p. in-fol.; imp. Poitevin. — Moyen de payer ses billets.

115. — **Débandement de l'armée de Versailles.** 2 p. in-fol.; imp. Turfin. — Ceci est une proclamation non signée adressée aux *soldats de la France :*

« Avant d'être soldats, vous étiez des citoyens; soldats, pour combattre l'ennemi souillant le sol de la patrie; citoyens, pour défendre vos droits d'hommes libres contre les oppresseurs..... Rentrez dans vos foyers en bon citoyens, abritez-vous sous le drapeau de la République, qui est le gouvernement du peuple par le peuple; venez concourir par votre travail au pansement des plaies que la guerre avec l'étranger a faites à notre belle France et que des français féroces osent déchirer encore par vos mains, en vous poussant à la guerre civile. » — J'ai relevé quelques mots vifs à l'égard du Gouvernement du 4 septembre : *fléau de la France et de l'humanité;* à l'égard de l'Assemblée nationale : *cette crasse du genre humain qui siége à Versailles;* et pour les deux : *Ces êtres sont des phénomènes de la plus rare espèce, il faut les livrer à l'exécration de l'humanité.*

116. — **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,** FORMULÉE EN 1792 PAR ROBESPIERRE. Placard avec vignette et encadrement, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Cette réimpression est signée L. G. et se vend chez Pigeol, marchand de vins, au coin de la rue Montmartre et de la rue du Croissant.

117. — **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**, FORMULÉS PAR MAXIMILIEN ROBESPIERRE EN 1793. Placard avec portrait de Robespierre, le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — Ce placard est édité par Auzias, passage Rimbault (XIVe arrondissement).

118. — **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,** PAR MAXIMILIEN ROBESPIERRE. Placard avec encadrement, lith. Grosdidier.

119. **Découverte d'une grande conspiration Bonapartiste.** 2 p. in-fol.; imp. Ch. Schiller. — Ce soi-disant *rapport d'un agent de police* signé X..., *agent volontaire*, ne nous apprend rien de bien neuf; il nous montre quelques agents bonapartistes — n'y en a-t-il pas partout — et appelle sur eux l'attention des membres de la Commune.

Canard d'une haute insignifiance.

120. — **De 1848 à 1870, abrégé historique.** 4 p. in-18; imp. Raçon. — 12 couplets signés S. P. Blanchet, sur l'air : *Un jour maître corbeau,* etc.

. . . .
Tyran, v'là not' réplique :
La France est en danger;
Vive la République !
Et mort à l'étranger !
La Liberté guide nos bras
Soyons forts et bravons l' trépas.
Sur l'air du tra la, la, la.

Ces gens-là ont vraiment d'étranges idées.

121. — **La Défense à outrance,** MARCHE DES VOLONTAIRES ET COMPAGNIES DE MARCHE DU 60e BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE. 18 DÉCEMBRE 1870. Placard dont le recto seul est lithographié; imp. Mahy.

. . . .
Du soixantième les volontaires
Sauront leur donner des leçons,
Que tous ensemble nous apprenons :
L'ouvrier comme le propriétaire.
Aux armes le soixantième,
Formons nos d'mi-sections,
Marchons, marchons,
Qu'un cri de gloire accueille le canon !

Auteur : Charles Guéniot, *volontaire au 60e bataillon.*

Ce bataillon appartenait au 5e arrondissement (Panthéon).

122. — **Défense de Paris,** COMPLAINTE ET RÉCIT VÉRIDIQUE DES MAUX SOUFFERTS PAR LA POPULATION PARISIENNE PENDANT LE SIÉGE. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Air de FUALDÈS! Vingt-deux couplets.

Lors du fameux plébiscite,
Sans tous ceux qu' ont voté *oui*
On n'aurait pas aujourd'hui
Cette guerre tant maudite :
Paris qui n'y est pour rien
A cette heure en souffre bien.

L'auteur anonyme fait le récit des souffrances qu'endure le peuple; il ne désespère cependant pas et termine par ces mots :

On ne vaincra pas Paris
Tant que nous serons unis!

123. — **La Défense de Paris.** 18 FÉVRIER 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Vert. — Complainte et récit véridique des maux soufferts par la population parisienne pendant le siége. 22 couplets. — Une autre édition, du 24 février 1871, est suivie du *Testament de Badinguet*, 18 couplets.

124. — **La Défense de Paris.** 2 p. in-4; imp. Berthélemy. — Chant national, signé Marius Turrel.

125. — **Défense nationale.** INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR. PROTESTATION AU GÉNÉRAL VINOY, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DE PARIS. 27 JANVIER 1871. 4 p. in-fol.; imp. Alcan-Lévy. — Le signataire de cette protestation, M. Alexandre Laya, *avocat à la cour d'appel, lieutenant-colonel de la légion des vétérans parisiens* (voir mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siége et sous la Commune,* p. 57), n'est pas content, mais pas content du tout, de ce qu'on a fait pendant le siége; il demande au général Vinoy la démission des membres du Gouvernement de la défense nationale, à l'exception de Jules Favre, de Pelletan, de Dorian et d'Ernest Picard; la destitution immédiate de Clément Thomas, *incapable et impopulaire*, et de son état-major tout entier. Puis il parle de l'*incurie* et de l'*impuissance* d'Emmanuel Arago, de l'*inintelligence* de Charles Ferry qu'il appelle *ce monsieur*, de la *crédulité*, des *rêveries* et de l'*inaction* de Trochu...; bref, il y en a pour tout le monde, pour M. Montagut, un colonel d'état-major qui ne voulut pas comprendre la portée immense de l'institution des *vétérans pari-*

siens et qui répondit gracieusement : ***Nous n'avons pas besoin de vous!*** et pour le général d'artillerie Guiod, qui ne cessait de dire : *J'ai trop d'artilleurs!* etc., etc.

Il termine : « Hélas ! on nous dit que tout est fini ! ! ! Allons, le mot du premier empereur se réalise : *Dans cinquante ans l'Europe sera républicaine ou cosaque* : ELLE DEVIENT DÉFINITIVEMENT COSAQUE. » Cependant il n'y peut croire et pousse ce dernier cri :

PAS D'ARMISTICE ! PAS DE PAIX !

. . . .

« Et c'est au moment où l'on vous a confié, général, le commandement de l'armée, qu'on capitulerait ! Est-ce une lâcheté? est-ce une trahison? est-ce un piége tendu à votre loyauté ?..... Non, vous ne tolérerez pas une pareille escobarderie !... Non, mon général, vous ne laisseriez pas supposer que l'on veuille vous assimiler à Bazaine. »

126. — **Le Défilé prussien**. Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Schiller. — Poésie, signée Léon Charly.

. . . .
Pour traverser Paris, ils ont des droits de peste :
Restons cois, de dédain souffletons le bourreau ;
Que le vide absolu des boulevards proteste
Contre le défilé-fléau !

. . . .
Coule à longs flots, armée invaincue — et sans gloire ;
Tu seras l'Océan qui se jette à l'égout :
C'est par le crime seul que tu tiens à l'histoire...
Notre haine n'est qu'un dégoût !

Cela sort heureusement des poésies que nous avons trop souvent l'occasion de citer.

127. — **La Délivrance.** Placard ; imp. Rigal. — 5 couplets, par J. B. Davanne.

128. — **La Démission de M. Thiers.** Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Voitelain. — Quelle est la question qui se débat entre Versailles et Paris? Sur cinquante membres de l'Assemblée de Versailles pris au hasard, il ne s'en trouve pas trois qui puissent donner une réponse satisfaisante ; à Paris, la plupart de ceux qui prennent part à la lutte, n'importe à quel titre, n'ont eux-mêmes qu'une vague idée de ce qu'ils veulent. — Reste l'auteur de la présente qui, dit-il, n'appartient pas à la Commune, et a, par cela même, toute liberté d'esprit pour en parler.

Après un petit parallèle entre ceux-ci et ceux-là, il s'écrie : « Mais qui est-ce qui ne vaut pas Dufaure l'imposteur, Favre le faussaire et Talhouet, l'un des meilleurs Versaillais? » Puis, faisant allusion au bruit qui courait de la démission de M. Thiers, il reproduit certains passages d'une affiche du citoyen Beslay, lequel engageait *vivement* le *grand dissolvant* à donner sa démission.

Ce placard se termine par ces mots :

« Salut et fraternité à tous nos concitoyens !

A signé :

LA JUSTICE POUR TOUS ET POUR CHACUN !

Pour copie conforme : Albert de Chateauneuf. »

129. — **Démonstration des droits de la Commune de Paris.** 2 p. in-fol. ; typ. Rouge. — Canard P.-J. Bertrand. C'est toujours le même ; le titre seul change quelquefois. (Voir n° 103.)

130. — **Le Denier du travailleur.** 4 p. in-8; imp. Rigal. — Appel poétique à une souscription fraternelle, par Eugène Tartaret.

131. — **De Profundis pour la Patrie.** 28 FÉVRIER 1871. Placard avec filets noirs; le recto seul est imprimé; imp. Lefebvre.

De profundis! vers vous je crie,
Seigneur! pour ma pauvre Patrie!
Demain, d'un insolent vainqueur,
Paris, notre âme, notre cœur,
Subit l'odieuse présence.
Demain, se meurt toute espérance!
Demain, la cendre sur le front,
Courbé sous le sanglant affront,
Du fond de l'abîme je crie :
Seigneur! pour la pauvre Patrie,
De profundis!

Etc.

Cette pièce est signée de l'initiale L.

132. — **La Dernière heure du roi Guillaume.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — La même pièce — seulement celle-ci est imprimée — que celle publiée sous ce titre : *le Confesseur du roi Guillaume* (voir le nº 97). — L'auteur, Amédée Bonnet, a fait quelques corrections; au lieu de :

De tes lâches succès arrachés à un lâche,

on lit :

De tes lâches succès que t'a vendus un lâche;

au lieu de :

Oh rois! oh empereurs! au nom de vos victimes,
Expiez dans l'exil l'horreur de tous vos crimes,
Votre règne a vécu.

on lit :

Guillaume et toi Bismark ! le sang de vos victimes
Évoque un châtiment à l'horreur de vos crimes;
Contre vous guerre à mort!

Puis au lieu de :

Tyrans, vous n'êtes plus, — Forbans, vous n'êtes plus.

Une s majuscule à Sainte-République, une r minuscule au mot roi, ainsi que quelques autres légers changements, indiquent assez chez l'auteur quels progrès a fait l'instruction démocratique. Les gens qui ne sont jamais contents trouveront, je le parierais, que ce n'était pas la peine, pour si peu, de réimprimer cette pièce de vers.

133. — **Dernière lettre de Guillaume à Augusta.** Placard autographié; imp. Vert. — Une pièce de vers et quels vers! Guillaume raconte à Augusta qu'il a bombardé Paris et que Paris vient de se rendre :

. . . .
Minuit sonne et je me couche, l'âme ravie,
Et Moltke est en caleçon, Bismark en... fantaisie,
En soufflant ma bougie avec ma verve — adieux.
Je baise ton front rose. — Ainsi baisent les dieux!

Cela est signé Léontius Guérinus.

134. — **Un dernier mot.** 2 p. in-fol; imp. Berthélemy. — Cette page, signée Blanqui, une des plus claires, des plus éloquentes de ce vigoureux esprit, est une sorte de résumé des très-remarquables articles publiés pendant le siége par le rédacteur en chef de *la Patrie en danger.*

Si elle était signée Pierre, Paul ou Jacques, vous diriez comme moi, qui ne suis pas un *blanquiste*.

135. — **Des Canons!..** 3 p. in-8; imp. Claye. — Poésie, par Placide Couly.

136. — **Détails concernant le massacre de la prison de la Roquette** ET LES DERNIÈRES PAROLES DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Avec chanson du citoyen A. Sénéchal.

. . . .
C'est à Mazas, ainsi qu'à la Roquette,
Qu'on entendit et des pleurs et des cris.
A coup de crosse, ils ont brisé la tête
Du bon Darboy, archevêque de Paris.

137. — **Détails sur l'horrible explosion de la poudrière du Champ de Mars.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Après les détails, la chanson! Il paraît qu'en France tout événement finit ainsi.

. . . .
Un mendiant courbé par la misère
Est déchiré par des éclats d'obus;
Un jeune enfant, dans les bras de sa mère,
Meurt écrasé par des boulets perdus.

Cela est signé Georges Danielli.

Le dessin n'est pas mal fait du tout et vaut vingt fois la chanson.

138. — **Le Diable devenu pape**. Placard; imp. Berthélemy. — 6 couplets.

139. — **Un dîner du siége** (17 NOVEMBRE 1870). 6 p. in-8; imp. Martinet. — Rapport par M. Geoffroy Saint-Hilaire, extrait du *Bulletin de la Société d'acclimatation*, nº de septembre-octobre 1870.

C'est une pièce assez amusante, qui avait pour but de fixer le public sur la valeur alimentaire de la viande du chien, du chat et du rat — aliments qui conviennent, dit le rapport, aux estomacs les plus délicats comme aux appétits les plus exigeants.

Voici le menu du dîner que MM. Geoffroy Saint-Hilaire, de Quatrefages, Richard (du Cantal), Desmarets (l'avocat), Decroix, Graux (de Mauchamp), Degient, Giraudean, P. et A. de Grandmont, firent le 17 novembre 1870 :

POTAGE.

Consommé de CHEVAL au millet.

Parfait; le millet un peu dur, mais d'une agréable saveur.

RELEVÉS.

Brochettes de foie de CHIEN à la maître d'hôtel.

Emincé de rable de CHAT sauce mayonnaise.

Brochettes exquises; la saveur du foie rappelle celle des rognons de mouton : les morceaux étaient tendres et TOUT A FAIT AGRÉABLES.

L'émincé a été très-goûté; cette viande blanche est d'un aspect agréable; elle est tendre et rappelle le veau froid.

ENTRÉES.

Épaules et filets de CHIEN braisés, sauce tomate.

Civet de CHAT aux champignons.

Côtelettes de CHIEN aux petits pois.
Salmis de RATS, sauce Robert.
Épaules et filets de chiens rappellent l'isard ou le chamois.
Le civet de chat, parfait de tous points, bien qu'un peu dur.
Les côtelettes de chien avaient été un peu trop marinées..., mais la chair en est bonne, quoiqu'un peu filandreuse.
Le salmis de rats, très-bon : on eût dit manger un salmis de petits oiseaux.

RÔT.

Gigots de CHIEN, flanqués de RATONS sauce poivrade.
Bons, surtout les parties saignantes, — les parties trop cuites étaient filandreuses; — somme toute : MIEUX QUE MANGEABLE. *La chair des ratons fade, molle et filandreuse.*

LÉGUMES.

BÉGONIAS au jus.
C'est-à-dire que l'oseille n'a aucune acidité en comparaison des bégonias; bons, très-bons pour neutraliser l'effet des viandes salées.

ENTREMETS.

Plum-pudding au rhum et à la moelle de CHEVAL, etc.
Tout simplement : EXQUIS.

Ce dîner avait été préparé sous la haute direction de M. Lelong, le même qui, quelques années au-

paravant, avait confectionné au Grand-Hôtel le banquet hippophagique, présidé par M. de Quatrefages.

Ce menu se termine par la note suivante :

« Le poids d'un rat dépouillé, vidé, tête coupée, est de 130 grammes environ, et celui du foie, qui est beau et gros, atteint 16 grammes. Nous faisons faire actuellement des terrines de rats et des pâtés de foies de rats ; ce sera une véritable ressource pour les jours à venir du siége, — car il suffit d'avoir mangé une fois ce nouveau gibier pour en vouloir manger encore. »

! ! !

Eh bien, je connais dix braves et honnêtes citoyens — actuellement en partance pour la Nouvelle-Calédonie — qui, aux mauvais jours du siége, ont fait un repas composé aussi de chien, cheval, rats et chats, mais sans sauce tomate, sans champignons, sans sauce Robert, sans petits pois, sans mayonnaise... et surtout sans M. Lelong comme maître d'hôtel, et qui prétendent, — irrévérencieusement du reste, — que MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Quatrefages, etc., ne sont que des farceurs !

Abîmez-vous donc l'estomac pour ces gens-là !

140. — **Discours sur la Commune de Paris**. Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Balitout. — Ceci est un discours de M. Maurice Joly, discours interrompu violemment au club de la Porte-Saint-Martin, et que son auteur ne veut pas perdre.

Dans ce discours, l'auteur du *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu* s'écrie : « l'armée française écrasée il y a un mois à Sedan,

par L'INEPTIE DE L'HOMME HONTEUX ET LACHE AUQUEL VOUS DONNIEZ LE NOM D'EMPEREUR.... » et plus loin : « Paris, qui seul a protesté contre la guerre, protesté contre L'EMPIRE, UNIQUE CAUSE DES MALHEURS DE LA FRANCE. »

Or, le même Maurice Joly publiait en 1861 une brochure intitulée : *Ce que sera l'Adresse du Corps législatif*, et de laquelle nous extrayons cette phrase (et il y en a d'autres) que nous vous recommandons : « Il n'est pas besoin de dire que la Chambre ne sera que l'organe du pays en exprimant sa gratitude à l'Empereur pour tant de grands services rendus par lui à la France, dans le cours d'un règne qui compte autant d'actions que de jours, et dont l'incontestable grandeur marquera une large place dans l'histoire. »

M. Maurice Joly est un avocat qui est appelé évidemment à un grand avenir.

141. — **La Divinité républicaine.** 2 p. in-4; imp. Domby. — Invocation républicaine, poësies patriotiques et morales, par Lehmann.

142. **Le Dix-huit Mars** : PEUPLE ET SOLDAT. — Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Voitelain.

. . . .
Honneur à toi, digne soldat de la France,
Au champ d'honneur tu meurs en vrai Gaulois !
Mais quand Paris, au cri de délivrance,
Se lève enfin pour réclamer ses droits,
Loin d'obéir à de lâches sicaires,
Tu tends ton arme ainsi que les deux mains
Au peuple ami, lui criant : Non, mes frères !
Les vrais Français (*bis*) ne sont pas assassins !

Ces vers sont signés L. B. et se chantent sur l'air des *Trois couleurs*.

143. — **La 10e du 83e bataillon.** 4 p. in-8; imp. Goupy. — C'est une scène militaire composée par M. Husson, lieutenant de la 10e compagnie du 83e bataillon, et qui fut chantée au théâtre de Cluny, le 24 Décembre 1870.

144. — **Dorian révélé. — Siége de Paris.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Ve Poitevin. — Cette pièce, signée Pagot (voir *l'Idée républicaine*, n° 218), est toute à la dévotion de M. Dorian : « Dorian, l'onde profonde dont rien ne ride la surface, concentrant ses forces, préparant l'écoulement de sa nappe majestueuse !... »

C'est la plus longue phrase de cette *révélation*; le citoyen Pagot préfère écrire ainsi :

« Paris voulait des canons...
« Dorian était...
« Les canons furent...
« Il réunit les matériaux du volcan.
« Si l'éruption eût dépendu de lui !... »

Etc.

145. — **Le Dossier de Foutriquet**, SA VIE INTIME, SES TRAHISONS ET SES AUTRES CRIMES. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — Il est inutile, je crois, de donner quelques extraits de ce *factum*, signé Vindex; le titre est *parlant*.

146. — **Douloureux détails concernant**

la mort du citoyen Flourens. Broch. de 8 p. in-8; imp. A. Parent. — C'est un canard signé Auguste Hardy; il reproduit quelques lignes du *Mot d'ordre* et donne une courte biographie de Flourens, « de ce jeune homme moissonné à la fleur de l'âge. »

Moissonné est le mot.

147. — **Le Drapeau rouge.** Placard; imp. Parent. — 8 couplets, signés Justin Bailly.

148. — **Le Droit de la Commune et le projet de paix** SOUMIS A LA COMMISSION EXÉCUTIVE SIÉGEANT A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. AVRIL 1871. 2 p. in-fol.; typ. Rouge. Canard de la maison P.-J. Bertrand, que nous rencontrerons dans la suite sous dix titres différents. (Voir n° 103.)

149. — **Le Droit républicain.** 8 MARS 1871. 2 p. in-fol; imp. Rouge. — La *Reprise du travail,* par Passedouet.

150. — **Les Droits de Paris et de Versailles,** OU RÉFUTATION DU DISCOURS DE M. THIERS PAR UN PARISIEN. 2 p. in-fol.; imp. A. Vallée. — Cette réfutation, signée Delaurier, est assez vive; son auteur met au défi M. Thiers de la laisser insérer entièrement, sans y rien changer, dans les journaux des départements...

Oh! entièrement ou par fragments... le citoyen Delaurier pouvait être sûr de son affaire.

151. — **Du désarmement de la garde nationale.** 14 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. Lefebvre. Par le citoyen Deparis.

152. — **L'Echo des concerts parisiens.** In-12; imp. Vert. — Choix de romances, chansonnettes et chants patriotiques chantés sur tous les théâtres et concerts de Paris et vendus sur la voie publique par petits cahiers.

Beaucoup de chansons du citoyen Sénéchal, qui me semble plus ferré sur la poésie que sur l'orthographe : *A nos frères, morts pour la liberté depuis l'envahissement étrangère.*

Quant à la poésie, c'est autre chose :

Mais d'puis que j'ai mangé du chien,
J'ai d' l'audace
Et j' suis vorace.

Et en effet, après avoir fait l'énumération de ce qu'il a mangé pendant le siége, de l'âne, du cheval, de l'ours, etc., il termine par ce trait qui sent légèrement l'anthropophagie :

Aujourd'hui, ça n'est pas neuf,
On cherche sa nourriture;
Moi, si je tenais Lebœuf,
J'en f'rais un' drôl' de pâture.

153. — **Ecrasons la Commune.** VOILA CE QU'ON DIT A VERSAILLES. 2 p. in-fol.; typ. Rouge. — Ce petit factum n'est que la reproduction textuelle de la pièce intitulée : *La Vengeance de Versailles contre la Commune* (voir le nº 424).

154. — **Elégie.** 14 MARS 1871. 1 p. in-8; imp. Appert. — Poésie, par Ménard.

155. — **Les Elus de Paris.** Placard avec portraits, le recto seul est autographié; lith. Ba-

rousse. — MM. Bibi et Lolo (*sic*) ont jugé à propos de mettre sous chacun de ces portraits *photochargés* un quatrain, auquel je préfère encore le portrait, si mauvais qu'il soit :

A l'Assemblée discute-t-on,
Toujours il place un mot malin,
Et chacun admire le ton
De Jupiter qu'a prit Tolain.

J'ai remarqué quelques vilaines têtes : MM. Vacherot, Littré, Quinet...

Je doute que les Grecs eussent tapissé leur θαλαμος avec de pareils magots.

156. — **L'Epée de Sedan.** 2 p. in-8; imp. Cordier. — Cette pièce de vers, dont l'auteur est M. Edouard Prével, de la 8e compagnie du 148e bataillon de la garde nationale, a été dite au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à une représentation donnée par ce bataillon, le 14 novembre 1870.

157. — **Epître à Bismark.** JANVIER 1871. 8 p. in-8; imp. Claye. — *Aux mânes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris.* (Voir les nos 158, 292, 315 et 423.) M. Poisle-Desgrange fait un singulier portrait du roi Guillaume :

Son regard était fauve; il avait la moustache
Épaisse comme un bois qui n'a point vu la hâche.

Quant à M. de Bismark, dame ! il lui exprime vivement la façon dont il voudrait le voir :

Je veux par les deux pieds que le peuple te pende !
Si tu pousses des cris, qu'un vautour les entende !

Qu'il te crève chaque œil pour en chasser l'éclair !
Qu'il t'arrache le foie et s'en repaisse en l'air !
Qu'il revienne t'ôter les entrailles fumantes !
Que tout ton corps, Bismark, soit de chairs palpitantes !
Et pour les consumer qu'un enfer dévorant
S'entr'ouvre avec fureur !...

158. — **Epître au roi de Prusse.** DÉCEMBRE 1870. 4 p. in-8; imp. Claye. — Dans cette pièce dédiée à Mlle Agar, de la Comédie-Française, M. Poisle-Desgranges (voir les nos 157, 292, 315 et 423) fait une description terrible des malheurs de la guerre et dit à Guillaume :

Tu vis cela, Guillaume, et tu fus sans émoi;
Ah ! qu'on a le cœur dur sous le manteau de roi !
Si l'homme devient bronze en montant sur le trône,
Peuple ! brise à tes pieds la dernière couronne.

On sent germer dans le cerveau du poëte des idées de régicide :

César en raccourci ! César de bas-empire !
Je m'étonne, en ce jour où la haine transpire,
Qu'un spartiate prussien, lassé des conquérants,
Qu'un moderne Brutus n'ait point percé tes flancs !

159. — **Epître patriotique.** 28 JANVIER 1871. 1 p. in-8; typ. Seringe. — Epître patriotique, mais peu poétique, signée Jules Dumont et vendue au profit des veuves et des orphelins.

A la curée ! allons, Allemands ! oh ! guerriers,
Accourez dans ce sang ramasser vos lauriers :
Gavez-vous sans remords à ce banquet horrible;
Mais gare ! la revanche, un jour, sera terrible !

160. — **Les Espions à Paris.** 8 p. in-8; imp. Dubuisson. — Signée : J. Jacquet.

161. — **Etudes financières** POUR RÉPARER

LES DÉSASTRES DE LA GUERRE, RENDRE LE CAPITAL ACCESSIBLE A TOUS, VAINCRE LA MISÈRE. 2 p. petit in-fol.; typ. Rouge. — C'est une sorte de Société de mutualité générale représentée par des banques du peuple, qui publiait des bulletins-études qui touchaient à toutes sortes de questions : *l'impôt unique assurance, l'éducation de la jeunesse, les assurances mutuelles,* etc.

Je n'y ai absolument rien compris, ce qui, du reste, ne prouve ni pour ni contre ce projet; cela témoigne seulement de mon peu d'aptitude pour certaines questions... J'ai vu seulement que pour un versement de UN FRANC, chacun sera actionnaire de sa maison de banque et sera forcément tenu au courant de ses opérations financières, et qu'en résumé, tout citoyen peut devenir propriétaire et rentier.

Cela m'a souri, et il y a tant de projets dont je ne pourrais pas dire autant.

162. — **Faut-il pendre les propriétaires? Plus de propriété. Plus de loyer.** 2 p. pet. in-fol.; typ. Gaittet. — Un titre délicieux, n'est-ce pas? gai à l'œil et doux à l'oreille...; un pamphlet contre les propriétaires, croyez-vous? erreur! Et, comme le dit l'auteur, M. Bonnet-Dufrier : « Respectons la propriété, ne pendons personne, n'effrayons personne, nous conserverons à jamais la République. »

Et M. Bonnet-Dufrier demande simplement que l'Assemblée de Versailles imite le congrès de Washington en adoptant la mesure qui, aux Etats-Unis, après la guerre, sauva le crédit sans léser aucun intérêt.

C'est, du reste, développée en de très-bons termes, la proposition émise par M. Alexandre Ravoux : QUESTION DES ÉCHÉANCES, etc. (voir le n° 339).

163. — **Un fauteuil au Sénat, S. V. P.** Placard; imp. Vert. *A la queue! à la queue!* En tout, deux chansons, signées Jules Sandrat.

164. — **Favre, à l'occasion du remarquable rapport de son entrevue avec Bismark.** Placard; imp. Juteau. — Poésie, par Boémond de Gournay.

165. — **La Fédération communale.** ÉTUDE. 2 p. in-fol.; imp. Alcan-Lévy. — C'est un projet de constitution basé sur ce théorème : que le peuple est souverain, sa souveraineté imprescriptible, inaliénable, et qu'il nomme des fonctionnaires toujours révocables, toujours contrôlables, toujours responsables, au lieu de déléguer des substituants de sa souveraineté, autrement dit des tyrans. Avec ce projet, où il est tenu compte du milieu social où nous nous trouvons et où certaines habitudes reçues sont respectées, le suffrage universel peut s'exercer directement sur la base de l'autonomie absolue de la Commune, de l'unité française et du développement, dans la plus large limite, de l'autonomie et de la liberté du citoyen.

Le tout est signé Ménier.

Inutile d'ajouter que depuis la lecture de ce document, j'ai complétement cessé l'usage du chocolat Perron.

166. — **Le Fédéré des Batignolles.** PARIS,

25 Avril 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Ch. Schiller. — Ceci n'est point un journal comme pouvait le faire croire le n° 1 placé en tête, c'est simplement le récit très-détaillé et très-curieux de l'arrestation de tous les membres du conseil de légion du XVIIe arrondissement, arrestation qui eut lieu sur les ordres du chef de légion Jaclard et qui fut dirigée par le sieur Wattemare, « commissaire de police resté en fonctions malgré la révolution du 18 mars ».

Le citoyen Jaclard y est traité de petit brouillon, envieux et incapable...

Cette pièce, qui intéresse l'histoire de la Commune de 1871, est signée de tous les membres du conseil de légion du XVIIe arrondissement.

167. — **La femme Bonaparte,** SES AMANTS, SES ORGIES. 8 p. in-8; imp. P. Jacquet. — Biographie par le citoyen Vindex.

Pas de citations, le titre suffit.

168. — **La Femme du déporté.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Ce que c'est que de n'être pas maître de son crayon! Ainsi, voilà M. Louis Gabillaud qui a fait à sa femme de déporté une tête de jeune cocotte..... Ce n'était pas évidemment dans sa pensée.

Pauvre Fernand! à peine a-t-il reçu ses armes
Que son bataillon part au plus fort du danger;
Dieu sait combien, hélas! je répandis de larmes!
Mais nous mourions de faim; il fallait bien manger!
Le jour même, à Paris, l'on fait des barricades;
Fernand ne revient pas, il est fait prisonnier.

« Il n'avait pas tiré !... » disent ses camarades.
N'est-ce pas qu'on ne peut alors le condamner ?

Après cela, M. Gabillaud a peut-être raison; il n'y a pas dans *sa femme de déporté* l'étoffe d'une Romaine.

169. — **Les Femmes de France aux femmes de Germanie**. 4 p. in-8; imp. Raçon. — Poésie toute féminine, ainsi que la suivante.

170. — **Les Femmes de France aux héros de 1870**. 3 p. in-8; imp. Raçon.

171. — **La Fille Mathilde Bonaparte, femme Demidoff**. 8 p. in-8; imp. Berthélemy. — Biographie, par le citoyen Vindex. Ici encore le titre nous dispense des citations. Remarquons cependant que çà et là, les amis de la maison attrapent quelques horions : « Elle avait pour bibliothécaire M. Théophile Gautier, misérable courtisan, dont le fils inepte devenait préfet, grâce au crédit paternel. »

172. **Français de 1870! laisserons-nous démembrer la France?** 8 p. in-8; imp. Juteau. — Et M. Edouard Martin s'écrie : *Non! mais il faut nous lever vite et tous!*

173. — **Français, l'arme au bras. Pas de paix**. 4 p. in-8; imp. Berthélemy. — *La Retraite de Guillaume,* ou *la Folie de Bismark. La Revanche.* En tout, 4 chansons signées Lozès de Toulouse.

174. — **Français, vous avez tort**. Un placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Ve Prêtre. — C'est une chanson assez faible, dont voici le dernier couplet :

Ma pauvre femme est morte de souffrance
Il me restait deux enfants bons sujets
Ils sont partis pour défendre la France
Mais ils sont morts tous les deux au Bourget
Mes fils connaissaient bien ma politique
Vite un fusil et je bénis le sort
Mon chagrin passe après la République
Je suis Français dites-moi si j'ai tort.

Deux auteurs, MM. L. Réval et Béred... — et pas de ponctuation !

175. — **France**. 3 p. in-8 ; imp. Goupy. — Cette pièce est dédiée, par M. Amédée Douay, à ses compagnons d'armes du 83e bataillon.

176. — **La France**. 1870. 4 p. in-8 ; imp. Paul Dupont. — Pièce de vers, signée Mélanie Waldor.

. . . .
Et vous leur apprendrez que *la jeune mobile*
Eut pour chef un vrai brave énergique et loyal,
Qui, de soldat qu'il fut, deviendra maréchal !
Et vous ajouterez : Modeste autant qu'habile,
Ce chef sévère et bon, auquel nous avions foi,
Au talent militaire unissait cette chance,
De vaincre la Fortune en relevant la France.
On l'appelait alors le général Vinoy !

Vinoy, le modeste capitulard !

177. — **La France en danger** (13 Aout 1870).

Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Wiesener.

Chanson de M. E. Sanglier :

> Là-bas, grands dieux, j'entends gronder la foudre !...
> C'est du Levant qu'arrivent ces échos
> Le ciel est rouge et de sang et de poudre :
> Bellone encore apporte son cahos.

Etc., etc.

178. — **La France envahie!** Placard; imp. Rigal. — 4 couplets, signés Poujol.

179. — **La France imposant la paix à l'Europe**. 4 p. in-fol.; imp. Dubuisson. — *Lettre aux membres du Gouvernement provisoire de la République;* elle est signée Victor Considérant, citoyen américain, ancien représentant du peuple français. (Voir la pièce intitulée : *Prédictions sur la guerre*, n° 312.)

180. — **La France ne meurt pas**. 8 p. in-8; imp. Morris. — Ode patriotique de Paul Defer, dite pour la première fois par M. Maigneux, le samedi 12 novembre 1870, au théâtre de Belleville.

Le même auteur a encore publié : UNE GARDE DE LA 5ᵉ Cᵉ DU 30ᵉ BATAILLON A LA PORTE DE ROMAINVILLE, 8 p. in-8.

Je me demande si les Prussiens, qui étaient de l'autre côté de la porte, se livraient à la poésie?

181. — **La France unie**. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Ce chant, signé

E. Bardou, ne ménage pas les membres du Gouvernement de la défense nationale :

Chaque matin, fraîches affiches
Chantaient au peuple : « Tout va bien,
Nous allons chasser le Prussien. »
Nous les crûmes en vrais godiches.

Le couplet suivant indique les tendances de l'auteur :

Pour pouvoir bien lutter d'astuce
Avec les chefs de l'Aigle noir,
Il faudrait imiter la Prusse,
Choisir des gens d'un grand savoir.
Les faubourgs sont la pépinière
Où l'on récolte des héros :
Il y pousse des généraux
Qui reprendront notre frontière.

182. — **La Fraternité populaire.** 8 p. in-8; imp. Vert. — Par Liénard.

183. — **La Fuite triomphale des Prussiens.** 5 MARS 1871. Placard dont le recto seul est imprimé. (Sans nom d'imprimeur.)

Partis !... Semons du chlore et rions de ces drôles...
. . . .
Pitres inconscients de farces d'hippodrôme !
Devant l'obélisque : « *Foilà,*
— Disaient-ils dans les rangs — *la golonne Fentôme...*
Tiens ! leur embereur n'est blis là ?...
. . . .
Mais ils nous ont laissé des traces de panique,
Qui sont — je crains d'être trop clair ! —
Des preuves que la peur leur donnait la colique ;
Aussi, sur le sol et dans l'air,
Ils semaient derrière eux ces parfums de leurs âmes,
Jusque sur les tombeaux... c'est fort :

Eux qui tuaient de loin les enfants et les femmes,
Ils osaient... canonner la Mort !

Etc.

M. Léon Charly a fait souvent de meilleurs vers que ceux-là.

184. — **Funérailles de l'archevêque de Paris.** Placard avec dessins, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Le tout accompagné de la *grande complainte sur la mort de Mgr l'archevêque de Paris.*

Écoutez peuple fidèle
Les lamentables récits,
Tous les malheurs de Paris
Et les souffrances cruelles,
Chacun pleure avec effroi
La mort de Monseigneur Darboy.

Etc.

185. — **Gambetta. Siége de Paris.** 1870-71. Placard avec vignette, dont le recto seul est imprimé; imp. Noizette. — C'est le pendant du DORIAN RÉVÉLÉ du citoyen Pagot, qui désormais signe ainsi : *Un rappelé sur sa demande en 1870-71.*

«Français, mes frères ! que lui donnerons-nous qui lui rappellera sa gloire :

Une couronne du chêne de nos ancêtres du Gui,

Sa franchise à la Poste.

Nous apprendrons à nos enfants à saluer son nom :

Il voulait être le sauveur de la France !...

Et plus tard, ô bien tard, lorsque la terre se sera refermée sur lui, nous graverons sur sa tombe :

ARRÊTE, PASSANT, TU FOULES UN HÉROS !... »

186. — **Un garde national au roi de Prusse**. 2 p. in-4; imp. Estorgues. — VAINCRE OU MOURIR, *cri d'alarme poussé par un garde national.* (B. Estorgues. Voir n° 358.)

187. — **Garde nationale de Paris. Liste officielle de tous les gardes blessés** DANS LES COMBATS QUI ONT EU LIEU CONTRE LES VERSAILLAIS. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — Ceci était publié pendant la Commune; la deuxième liste, qui fut la dernière, malgré la suite annoncée, donne en plus le nom des gardes nationaux prisonniers, partis pour l'île d'Aix, le 17 avril 1871.

188. — **La Garde nationale et le plan du général d'Aurelles**. RÉORGANISATION DE L'ARMÉE. Imp. A. Vallée. — Cette page signée G. d'H... est une critique en termes fort mesurés du fameux plan de M. d'Aurelle pour la réorganisation de la garde nationale. M. G. d'H., qui est bien bon, ne doute pas de la parole du général d'Aurelle, lequel affirme n'être dirigé par aucune idée de défiance et assure que son projet n'est nullement une œuvre politique, mais bien une œuvre toute militaire.

G. d'H. esquisse à grands traits ce qui pourra arriver de ce désarmement inopportun — et malheureusement ce qui est arrivé. L'éventualité d'une répression malheureuse, qui laisserait le pouvoir victorieux « mais à jamais compromis, impopulaire et odieux à la population », lui donne à réfléchir sur le sort de la République : « Maintenant, vous me direz que le but de M. Thiers n'est peut-être pas de consolider et d'éterniser la République... »

Mais il s'arrête là, — et nous aussi, — ne voulant pas raisonner sur une hypothèse aussi malhonnête.

189. — **Garibaldi et la légion garibaldienne.** 8 p. in-8; imp. Moquet. — Lettres de Garibaldi et de Pierre Bonaparte au citoyen Rocher.

190. — **Gar' ta tête... Prussien!!!** 1 p.; imp. Juteau. — Encore une chanson! C'était gare à nos têtes, qu'aurait dû dire l'auteur.

191. — **Le général d'Aurelle de Paladines.** 8 p. in-8; imp. Kugelmann. — *Sa vie, sa biographie, sa proclamation (sic).* C'est la biographie de cet intelligent général.

192. — **Le Général Escobar.** 8 Mars 1871. Placard; imp. Moronval. — 7 couplets par Léon Despierres sur un particulier trop connu.

193. — **Les Gouvernants de 1852 à 1870.** Placard; imp. Rigal. — Chanson nouvelle du troubadour Chéri Barroussel.

194. — **Le Gouvernement du 4 septembre.** 2 mai 1871. In-8. — Documents, papiers, pièces et dépêches publiés par la Commission d'enquête, nommée par la Commune.

Le citoyen Casimir Bouis, président de cette commission d'enquête, déclare qu'il y a nécessité pour l'honneur de la nation, pour le respect de la

vérité et de la morale publique, de montrer au peuple et à la France tout entière que le gouvernement de la Défense nationale a manqué à la mission qu'il avait usurpée, et qu'il a sacrifié la gloire et le salut de la nation à des considérations mesquines et inavouables.

Il n'y eut que trois livraisons de publiées.

Peu de documents intéressants; la plupart sur l'affaire du 22 janvier. Les autres concernent le sieur Bazaine.

Dans les premiers une dépêche de Cambon à Jules Ferry, le 22 janvier 1871 à 2 h. 50 m. du soir, se termine par ces mots :

« *Chaudey consent à rester là; mais prenez des mesures le plus tôt possible pour balayer la place. Je vous transmets, du reste, l'avis de Chaudey.* »

195. — **Grâce! Grâce! pour la France.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Vallée. — Cet appel à la conciliation est signé Larue (V. le nº 58); il s'adresse au *Gouvernement*, puis au *Comité central*, et termine en répondant à ceux qui pourraient lui dire qu'il est une individualité sans mandat, qu'il suffit d'avoir fait son devoir devant l'ennemi pour avoir le droit de parler et d'écrire pour servir son pays, surtout quand l'honneur et le salut de la patrie sont compromis.

Malheureusement les moyens de M. Larue étaient à peu près ceux que proposaient à l'Assemblée MM. Lockroy et Clémenceau, moyens qui ne coûtent rien à proposer et qui rapportent de la popularité — mais qu'on est certain d'avance de voir refuser.

196. — **Le Grrrand déménagement de Messieurs de l'Hôtel-de-Ville.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Le dessin, signé *Louis Gabillaud*, *26 février 1871*, représente les membres du Gouvernement de la défense entassés dans une charrette que Jules Favre traîne en pleurant, et à laquelle pousse Ferry, habillé en mitron.

Ils étaient tellement honnêtes
Qu'ils traitaient les autr's de filous;
Oui, de filous.
Bref, ils fabriquèr'nt des boulettes
A rendr' les pâtissiers jaloux,
Oui, jaloux.
Mais l' jour de la dégringolade
D'vait arriver (pas assez tôt),
Assez tôt.
Paris, d'une bonne ruade,
Vient d' les envoyer à Chaillot,
Tous à Chaillot.

Etc.

Cela se chante sur l'air du *Sire de Fisch-ton-kan.*

197. — **Le Grand pardon** *divisé en deux parties :* LE DROIT A L'EXISTENCE, — L'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE. 8 p. in-8; imp. A. Vallée. — Cette pièce, signée Frédéric Hubert M.·. *veritable ami du Peuple et de l'Humanité*, est la reproduction de la pièce intitulée : *Conciliation sociale* (nº 96). L'auteur y a ajouté : L'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE : *projet sommaire de réorganisation militaire.*

198. — **La Grande Chierie des diables.** 4 p. in-8; lith. Manoury. — Poésie.

199. — **Grande Complainte de Ratapoil-Badinguet.** HISTOIRE VÉRIDIQUE DE SES CRIMES ET DE SA FAMILLE, DEPUIS ROMANILLI, MÈRE DE BADINGUET Ier, JUSQU'A NOS JOURS. Placard dont le recto seul est imprimé; typ. Morris. — Air de *Fualdès*, naturellement; mais malheureusement l'air ne fait pas la chanson, et sur les 32 couplets qui la composent, je ne puis guère citer que le dernier.

MORALITÉ.

Peuple, gardez souvenance
De l'année soixante-dix.
Chantez un *de profundis*
Sur les souverains de France.
Jurez-vous fidélité,
Liberté, fraternité.

200. — **Grande manifestation des Compagnons du Devoir** POUR ARRÊTER L'EFFUSION DU SANG. PUBLICATION AUTORISÉE PAR LA COMMUNE DE PARIS. Comité de sûreté générale. 2 p. in-fol.; imp. J. Bonaventure. — Encore un canard signé J.-P. Bertrand; canard qui, de lui-même, est une protestation en faveur de l'instruction obligatoire. Nous ne saurions trop recommander à ce citoyen, qui paraît mû par de bons sentiments, de soigner un peu plus son style :

«..... pour reconquérir les droits de Paris, perdus par les seigneurs féodaux du moyen âge et que les traîtres du XIXe siècle voudraient encore continuer ces coupables manœuvres de l'oppression monarchique... »

Ah! la règle du que retranché! (Voir n° 103.)

201. — **Grande nouvelle. Moyen de payer les cinq milliards des Prussiens**

SANS QU'IL EN COUTE UN CENTIME AUX BONS PATRIOTES. QUI CASSE LES VERRES LES PAYE! 2 p. in-fol.; imp. J. Bonaventure. — Ce canard, signé J.-P. Bertrand, n'est que la reproduction du canard intitulé : *Les Arrestations des roussins, etc.* (Voir le nº 25.)

Bien certainement, ce J. P. Bertrand n'a pas une idée très-nette de l'honnêteté en matière de commerce. (Voir nº 103.)

202. — **La Grande et véridique complainte des Prussiens autour de Paris.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Dubuisson. — L'auteur anonyme de cette ineptie en 44 couplets sur l'air de *Fualdès* (Oh! cet air! qui nous en délivrera?) parle de tout, de tout... ; des cantinières :

On aurait dit des Vénus
Sauf qu'elles n'étaient pas nus.

des gens de lettres, pendant la famine :

On n' voit plus d' gras comme un moine
Que Louis Ulbach et Janin
Qu' écrit l' français et l' latin.

Certains verbes l'agacent :

Je souscris pour l'ambulance,
Tu souscris pour les canons,
Il souscrit pour les ballons,
Nous souscrivons pour la France;
Voilà comme on conjuguait
Un verbe qui subjuguait.

Un aut' verbe me taquine :
Je fais la queue au boucher,
Tu fais queue au boulanger,
Il fait queue à la cantine.

Ah ! si Groatschen, nom d'un chien !
F'sait la queue à son Prussien !

Il finit par engager les Prussiens à se méfier :

Y n' faut pas forcer dans l'antre
Le lion par trop blessé.

et les engage à lever le siége et à regagner Berlin.

Une autre édition porte la date du 22 février et cette signature : Grossfourth de Kissingen.

203. — **La Grrrande et véridique complainte des membres de la Commune de Paris.** Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. E. Blot. — Le citoyen L. G., qui jadis était pour la Commune, aujourd'hui lui tombe dessus à bras raccourcis :

Ils tenaient dans les églises
(O les satans ! les damnés !)
Des clubs d'hommes avinés
Et de femmes publiques grises,
Profanant dans le saint lieu
Le nom sacré du bon Dieu.

Etc.

204. — **Les Grandes prophéties de Nostradamus sur la délivrance de Paris.** In-fol. Imp. Dubuisson.

205. — **Grandes révélations prophétiques sur l'avenir de la République** ET SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI DEVRONT S'ACCOMPLIR EN FRANCE ET EN EUROPE EN 1870. 4 p. in-8 ; imp. Morris. — C'est une consultation de somnambule, *dont la lucidité est des plus remarquables,* dit l'auteur.

Un capitaine de la Germanie, jaloux d'un grand peuple, viendra à la tête d'une armée formidable, devant les murs d'une grande capitale où il sera vaincu. Une autre armée repoussera l'armée prussienne au delà du Rhin, et le grand capitaine de la Germanie jettera ses armes aux pieds du roi des rois.

Hein? comme c'est cela!

206. — **Les Gros bonnets du provisoire.** MARS 1871. Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — C'est une revue critique et charivarique des quatre-septembriseurs... de République; les paroles sont de M. Jules Choux (voir mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siége et sous la Commune*, p. 210), et le dessin de M. Louis Gabillaud.

. . . .
Le boulanger FERRY,
A peuplé nos hospices,
Grâce à du pain d'épices
Mieux gâché que pétri;
S'il nous a mal nourris,
C'est qu'on ne peut tout faire :
Être à la fois le père
Et *maire de Paris!*

Et ce malheureux Choux qui en riait... en est mort tout de même à l'hôpital.

207. — **La Guerre,** PAROLES D'UNE CITOYENNE DE PARIS, AMIE DE LA COMMUNE. Placard dont le recto seul est autographié; sans nom d'imprimeur. — C'est une pièce de vers dont la reproduction est inter-

dite... Aussi, je me le tiens pour dit; mais je crois, sans danger, pouvoir signaler à la citoyenne E. Cléreaux quelques rimes dont elle ferait bien de se défaire. Victor Hugo, qui est son frère en politique, le lui dirait comme moi. *Indigné* ne rime pas avec *groupés (sic)*, *Cathelineau* avec *pontificaux*, *souiller* avec *commander*, *exécuté* avec *tombé, époux* avec *nous*, *capitulards* avec *mouchards*...

Lors même que, pour cette dernière, la citoyenne Cléreaux me dirait qu'elle n'a pas voulu sacrifier la raison à la rime.

208. — **La Guerre.** 4 p. in-8; imp. Morris. — C'est une allocution prononcée à l'Alhambra, le 27 novembre 1870, par Thessalus Boittier.

209. — **La Guerre à outrance.** 2 p. in-fol.; imp. G. Masquin. — Canard J.-P. Bertrand.

Par la civilisation des peuples, par le progrès de l'organisation sociale et la régénération de la France.... voilà la guerre à outrance que nous devons faire à l'anarchie.

210. — **La Guerre et la paix.** Broch. de 8 p. in-8; imp. A Riant. — Trois chansons avec musique gravée : *la Guerre et la paix, Mon serin ne chante plus, le Misérable.*

Des chevaux dans le sang secouant leur crinière,
Les plaintes des blessés se perdant dans la nuit,
Et des femmes pleurant devant leur toit détruit,
Voilà la guerre.

Toutes les nations souriant au progrès;
Ni vaincus ni proscrits, ni vengeances ni haines,
Partout la Liberté brisant nos vieilles chaînes,
Voilà la paix !

211. — **Le Guet-apens.** 7 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. Chaix. — Poésie, par Manfred.

212. — **Guillaume à Joséphine.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — *Guillaume essaie de séduire* JOSÉPHINE. Guillaume, une guitare à la main, et Bismark, armé d'un trombone, soupirent *un nocturne* (car c'est un nocturne !) aux pieds des murailles, du haut desquelles Paris, l'écouvillon en main, leur fait la nique.

L'auteur, M. T. de la Tramblais, fait répondre à Joséphine :

Selon la prudence,
Je n' donn' pas mon cœur
Sans avoir d'avance
L'avis du Secteur.
Ot' toi d' là ou j' crache,
Vieux roi moustachu,
Ou crains la cravache
De Monsieur Trochu.

La cravache de Trochu !

213. — **Gustave Flourens, martyr de la liberté.** Placard avec portrait, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — C'est une petite biographie de ce malheureux garçon, qui méritait mieux que la fin qu'il a eue.

214. — **L'Harmonie, diversité unitaire,**

album de la République. 30 MARS 1871. Placard avec dessin, le recto seul est autographié ; sans nom d'imprimeur. — Le dessin représente le véritable portrait de la République, au-dessous : T. C. Regnault *invenit et fecit*... C'est, en effet, *le citoyen socialiste ultra et pacifique* T. C. Regnault *(sic)* qui est l'auteur de ce petit placard. Je me vanterais et ferais preuve d'une immodestie qui n'est pas dans mon caractère si je disais que j'ai compris tout ce que l'auteur a voulu dire ; cependant son système de la dualité des lois qui, selon lui, régissent l'univers, ne manque pas de charme, et quand, rêveur, il interroge les atomes et les mondes, ceux-ci lui répondent : *L'univers obéit à deux lois inhérentes et contraires; le bien est accouplé au mal, l'esprit à la matière, le sublime à l'abject, la vie à la mort, l'amour à la haine, la volupté à la douleur. N'essaie pas de te soustraire à cette dualité fatale, ce serait regimber contre les dieux!* Puis, après avoir prouvé que l'*idéalité* n'existe pas et n'existera jamais, il s'écrie : « Oh ! vous avez beau en pleurer, mon âme, les choses sont ainsi... »

Oui, mais ce n'est pas une raison pour orthographier ainsi les mots : insen*c*é, occupper... malgré cette dualité fatale qui veut qu'à côté de gens qui connaissent l'orthographe, il y ait ceux qui ne se doutent même pas de son existence.

215. — **L'Heure suprême**. 4 p. in-8 ; imp. Vallée. — Poésie, par Aubry Vézan, dite au concert de la Gaîté le 27 novembre, au théâtre Montmartre le 28 et au théâtre des Jeunes-Artistes le 29.

216. **Histoire des amours, scandales et**

libertinages des Bonaparte. 4 p. in-8, avec dessin colorié; imp. Balitout. — Le dessin est affreux; il représente Napoléon III aux pieds de Marguerite Bellanger; dans le fond, M. Devienne attend, une cuvette à la main; le tout, comme dit l'auteur, *d'après une photographie de Disdéri.*

Quant au texte, dame !... c'est moins amusant qu'on ne pourrait le supposer, et puis tout cela est connu, archiconnu.

A la fin, on lit ce titre générique : *les Pamphlets illustrés*, n° 1. Nous trouverons le deuxième numéro au n° 281.

217. — **Histoire véridique de la guerre de Prusse 1870-1871.** 2 p. in-fol.; imp. E. Blot. — C'est un pot-pourri insignifiant, signé Thomas Bidoche.

Au milieu de ce placard, dans un espace entouré de filets noirs et au-dessous de cette note : *La censure n'ayant pas autorisé notre gravure, nous avons fait remplir le cadre avec des mots pris au hasard de la fourchette, de manière à combler le vide causé par l'absence du dessin.*

Honni soit qui mal y pense.

On lit :

SILEX HAMPE HÈRE HEURE AIGUILLE HOMME HAIE BIS MARQUE CRAIE VÈLE ABAT ATOUR DEZ RÔT LE CAMPHRE HAIE THON ? SERF TAIE NEZ MANS DAIS LASSE AUSSE HISSE AIDE HUE BOUT DAIM QUINE CERF RÊT PAS BÔNE AME ANGE AIR METS MENT MINE ÉTANT DÉGOUT CÈDE AIL. ONCE AISE IRE RÊT LINX TEMPE ROT PISSE PUITS LONG POU RAIE CÉDER BAS RAT SERRE AILE HACHER SEPT TOURS BAIE DAIM

POSTE HEURE FRIT POND QUINE VAL.PALE ACCORDE POU RELAI PAON DRU NEF OIE TOUSSANT CŒUR.

CAEN PAON SÈVE HOUX ?

218. — **L'Idée républicaine**, 14 JUILLET 1789 — 24 FÉVRIER 1848 — 4 SEPTEMBRE 1870. — Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Ve Poitevin. — On ne sait pas tout le mal qu'a fait à notre pays ce gros bon vivant de Léo Lespès; le citoyen Pagot, signataire de ce placard, est évidemment un abonné du *Petit Journal* et appartient à l'école de Timothée Trimm.

« Nos pères eurent le césarisme.
Le césarisme donne la gloire,
Et on l'accepte.....
Le nom français attire tous les regards.
L'aigle dictait ses lois.
Il était l'oncle.
1812 porta atteinte à son prestige,
Le carnage de Waterloo l'acheva.
Il s'était imposé à nous,
Il succomba. »

Il y a deux colonnes rédigées de cette façon ; c'est exaspérant !

219. — **L'Immortelle.** Placard; imp. Jouaust. — Cette pièce est extraite d'un volume intitulé : *Rêves et vérités*, par Alfred Cauvet.

220. — **Une Impératrice d'occasion.** 21 MAI 1871. 8 p. in-8 ; imp. Berthélemy. — Ceci est la première et unique livraison d'un ouvrage signé L. P. qui devait en compter une quinzaine.

« Bien des passages relatifs à la famille de Montijo et à sa position sociale à Paris, peu de temps avant son arrivée au faîte de ses grandeurs, paraîtront bien extraordinaires. »

Mais L. P. en garantit l'exactitude; il a puisé ses renseignements dans des rapports d'agents de police spéciaux...

Cela rappelait la *manière* du romancier Vésinier; mais entreprendre la publication d'un pareil ouvrage le 21 mai 1871 !

221. — **L'Invasion, ou le Couronnement de l'édifice de Napoléon III.** 15 MARS 1871. 4 p. in-8; imp. Morris. — Poésie, par Dacheux.

222. — **La Journée de Châteaudun.** 4 p. in-8; imp. Morris. — Poésie de M. Gaston Marot, dite pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Château-d'Eau, le 27 novembre 1870, par M. Henry Roze.

223. — **Jugement de Badinguet.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; sans nom d'imprimeur. — Cet interrogatoire, signé *Grand Perret, président de la haute-cour*, est des moins spirituels. Il n'y a rien à citer.

224. — **Jugement et condamnation des membres de la Commune,** DU COMITÉ CENTRAL ET DE LEURS PRINCIPAUX AFFILIÉS. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — *Noms, prénoms et notices biographiques de tous ceux qui ont été tués ou exécutés à l'entrée des troupes libératrices.*

Noms et prénoms de tous ceux qui doivent passer en jugement, avec les renseignements complets sur leurs arrestations. La liste des femmes de la Commune emprisonnées en attendant leur comparution devant la cour martiale. — Les noms des fuyards, etc., etc.

Oui, etc., comme dit ce placard, qui est l'échantillon le plus curieux des erreurs et des mensonges qui couraient Paris à cette époque.

225. — **Jules Favre et Bismark**. Placard dont le recto seul est autographié; imp. Grognet. — Encore une pauvre chanson, signée A. Vollard, dont le refrain est : *Fichez-nous la paix*, et où je n'ai remarqué que ces trois mots : *Favre le juste!*

226. — **Jules Favre ou le faux air.** 8 MARS 1871. Placard; imp. Berthélemy. — 6 couplets par E. Montelle. Variations sur un thème connu.

227. — **J'vais t'enl'ver l'Prussien!...** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Alcan-Lévy. — *Ce refrain de circonstance* (*sic*) a été chanté au *concert des Folies-Desnoyers*.... et dame! on aime les choses relevées dans cet endroit-là. Il y est parlé de gaz, de travailleurs de la Villette, de la nuit de noces de la tendre Julie..., de la France :

> Gloire à la France, à son drapeau divin;
> Pour la défendre, ah! donnons notre vie
> Et, dans huit jours par la télégraphie
> Bons citoyens, nous saurons qu'à Berlin

Des brav's Français,
Ivres d' succès,
Plus grands qu' jamais,
Tout' l'armée
Est entrée
En poussant bien
L' cri parisien :
Je vais t'enlever le Prussien !

Et appeler cela : *Un refrain de circonstance!!!*

228. — **Laissez-moi mes matelas.** LETTRE DE JEAN DE PARIS A JACQUES BONHOMME. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Lévy. — Jean de Paris raconte à Jacques ce qu'il a souffert pendant le siége, il lui dit qu'il a fait pour le mieux : « Ah! dame! nous tenions peut-être l'arme un peu gauchement et nous n'allions pas parfaitement au pas. Pense un peu; il y avait chez nous un vieux papa de 70 ans qui n'avait pas voulu quitter son fils : il ne pouvait marcher en cadence, mais il n'était jamais en arrière. » Il lui parle de l'hiver, de la faim, la vraie faim : « Tu connais ma femme, Jacques. Eh bien, elle allait à la boucherie faire queue six heures, au grand froid, et elle avait pour son argent deux harengs salés, c'était la pitance de quatre personnes pour trois jours. On se retrouvait à la maison, lui revenant des tranchées, on s'embrassait... et on ne parlait pas du gamin, envoyé là-bas le 6 septembre chez la vieille grand'mère et dont on n'avait pas de nouvelles...

— Et maintenant nous voici plus pauvres qu'avant, dans nos logements vides... et on nous réclame nos loyers. Et c'est toi, Jacques, qui veux que nous payions à l'instant nos dettes, et qui vas vouloir que nous payions à l'instant nos loyers? Oh! mon vieux

frère! Quand ni toi ni moi ne savons encore quels deuils nous avons à porter, quand, affamé, brisé, pleurant les amis et les parents, je viens te demander quels chagrins tu as soufferts et quelle part j'en dois prendre, quand à peine j'ai purifié nos murs souillés par l'insolent vainqueur, je me jette dans tes bras, comptant que tu seras fier de ton frère malheureux... tu m'arrêtes et me dis « D'abord il faut payer. »

— Encore une fois, non, Jacques, ce n'est pas bien.

— Oh! que la ville vaincue ne soit plus digne de recevoir celui que tu as nommé pour signer le pacte de la paix; que ses convulsions dernières t'effraient et te trompent; que les tressaillements qui agitent son suaire te paraissent menaçants... si tu veux le croire, crois-le, tu sauras bientôt toute cette navrante histoire.

— Mais je te le dis, mon vieux frère, je suis ruiné. Tu as déclaré que je devais payer mes billets, je ne puis, je vais être déshonoré. Aux prochaines élections tu voteras. Moi, mon nom sera rayé de la liste...

— Non, Jacques, je t'en prie, laisse-moi encore quelque temps. Que je garde encore un peu cette chaise où l'enfant s'est assis et qui est devenue trop petite... Laisse-moi mes pauvres souvenirs du passé, tout cela ne vaut guère, va, et me tient plus au cœur qu'à la bourse.

— Et puis qui sait, Jacques, le compte des victimes n'est pas réglé. Beaucoup ne sont ni blessés, ni malades, qui mourront du siége. Les arbres vont pousser des billets de mort au lieu de feuilles, des crêpes funèbres au lieu de fleurs. Sais-je où

je serai dans un mois? Au moins, que je puisse mourir là où j'ai subi tant d'angoisses, sur ce lit que j'ai si peu foulé pendant ces nuits sans sommeil. Jacques, mon bon Jacques, puisque tu fais la loi, j'oublierai que tu as été dur, hautain, j'oublierai que je t'ai longtemps attendu, et que tu n'es venu que le reproche et l exigence à la bouche...

— Non, je ne me fâcherai pas. Non, Jacques, mais tu veux bien, dis, tu veux bien, me laisser mon matelas. »

N'est-ce pas que ce placard, signé M....., méritait bien les honneurs d'une citation un peu longue?

229. — **La Légende de M. Thiers**. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Vallée. — 19 couplets d'une chanson très-violente contre le président de la République; l'histoire de Grandvaux n'a pas été oubliée :

On vit Duchâtel le ministre,
Oubliant toute dignité,
Après cette farce sinistre,
S'enfuir tout en...charibotté;
Et quand les amis du grand-prêtre
Faisaient tapage dans la cour,
Thiers leur fit voir de sa fenêtre
Le dessous de l'habit de cour.

230. — **Lettre de Napoléon III à Marguerite Bellanger**. Novembre 1870. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. G. Masquin.

. . . .
Adieu. Sois sage, ma bichette;
Je te quitte à mon grand regret

Et je t'embrasse à la *pincette*,
— Ton gros chien-chien de *Badinguet*.
Voilà ce que contient la lettre
Arrivée hier de l'étranger,
Et que Devienne doit remettre
A Marguerite Bellanger.

Les auteurs, MM. Véel et Hamburger, avouent qu'après tout cette chanson est assez piètre...

Je suis trop poli pour les démentir, bien qu'elle ait eu les honneurs d'une réponse qui, du reste, ne vaut guère mieux. (Voir le n° 356.)

231. — **Lettre du capitaine de Beaurepaire aux Parisiens**. 30 JANVIER 1871. 2 p. in-fol.; imp. Dubuisson. — Dans cette lettre très-digne, très-ferme, et avec une modération de langage que nous ne saurions trop approuver, M. Quesnay de Beaurepaire, ancien capitaine de volontaires, passe en revue les fautes du Gouvernement de la Défense nationale; s'il s'en prend un peu aux hommes, il s'en prend plus encore au système et montre, en un bon langage, l'élan national tué partout : à Paris, par la *coterie*; en province, par la *terreur*. Pour tactique, la *routine;* pour innovation, des *replâtrages;* pour chefs nouveaux, des *vieillards;* pour batailles, des *proclamations;* pour liberté, le *droit* exclusif *d'approuver*... En un mot, pour nous sauver, *la reproduction servile de tout ce qui nous avait perdus.*

Il termine en disant qu'il nous faut le gouvernement de *tout le monde*, qu'il faut relever le niveau des mœurs publiques, qu'il faut travailler pendant vingt ans..... et alors le reste viendra de soi, dans la *République des honnêtes gens.*

M. de Beaurepaire était procureur impérial avant le siége; la guerre finie, il reprit ses fonctions, dont il dut bientôt se démettre devant les *déboires,* les *injustices* et les *affronts* qui ne lui furent même pas épargnés. Son épée avait fait tort à sa robe, son patriotisme avait paru trop ardent et on ne lui pardonnait pas, surtout, de s'être, dans la nécessité d'une prompte régénération, rallié aussi énergiquement aux idées républicaines.

232. — **Lettre d'un citoyen des Etats-Unis sur le suffrage universel**, AU RÉDACTEUR DU JOURNAL *les Etats-Unis d'Europe*. Philadelphie, 2 MARS 1871. 2 p. in-fol.; impr. à Saint-Germain.— Cessez d'accuser la République de vos malheurs, s'écrie l'auteur anonyme de cette lettre; l'avez-vous jamais possédée, cette République? vous n'avez jamais eu que le nom, jamais la chose : comment voulez-vous alors avoir le suffrage universel? La France aura péri pour s'être trompée, volontairement ou non, sur le suffrage universel. C'est dans ce *mensonge* que se seront abîmées tant de grandeur, tant de prospérité, une si longue gloire! Et ce sont deux Napoléon qui ont conduit la France à la ruine, l'un, de sa puissance matérielle, l'autre, de sa grandeur morale!

233. — **Lettre du général Cluseret à Gambetta**. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Cette lettre est datée de Genève, le 27 janvier 1871.

« Au moment où les institutions auxquelles j'ai sacrifié tout ce qui rattache l'homme à l'existence, famille, intérêt, liberté, avenir, vont disparaître grâce à vous.....

« Au moment ou vous préparez la guerre civile... Au moment où, sous votre direction, sombre, s'abîme à jamais ma patrie, son honneur et jusqu'au nom français... »

Le brave et loyal Cluseret croit de son devoir de traduire Gambetta à la barre du peuple français, et il conclut : « Vous êtes avocat, je suis militaire. Vous ignorez le premier mot de ce que vous dirigez, j'en ai fait l'étude de toute ma vie. Vous parlez beaucoup mieux que moi, c'est probable, mais je me bats mieux que vous, c'est certain. — Je ne me juge pas, je me compare. »

Eh bien, là, vrai, je ne voudrais pas faire de la peine à ce général, mais le fait en question ne me paraît pas aussi certain...

« Vous ne savez pas le premier mot de notre métier, » dit-il à Gambetta . ; mais je pense, avec quelques autres Français non naturalisés Américains, que ce sera toujours un honneur pour Gambetta, d'avoir ignoré le *métier*... du général Cluseret!

234. — **Lettre du père Raguse au père Trochu.** 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Le père Raguse, qui est furieux de ce qui se passe, dit ironiquement à Trochu : « N'envisageons donc point l'avenir sous des couleurs trop sombres, mon révérend père; avec des révolutionnaires de cette trempe, nous pouvons encore espérer de beaux jours; » et le père Raguse tombe à bras raccourcis sur les membres de la Commune, non pour ce qu'ils font d'excessif, mais au contraire pour leur manque d'initiative et d'énergie.

« Si, au lieu de se borner à inviter le peuple à se choisir des maîtres, le Comité central avait réso-

lûment proclamé l'avénement du règne de la justice sociale, et décrété l'exécution d'un programme révolutionnaire basé sur la sanction des lois par le peuple après discussion préalable, c'en était fait à tout jamais de l'ancienne société. L'enthousiasme des masses eût atteint son apogée; aucune force humaine n'eût été capable de prévaloir contre le nouveau pacte social; les monarchies se seraient écroulées comme des châteaux de cartes sous la pression combinée des prolétaires des villes et des campagnes. »

Au verso de ce feuillet, sont annoncés pour paraître incessamment : 1° le *Journal des Egaux*. 2° *les Hommes du 22 Janvier* : TH. SAPIA.

235. — **Lettre d'un prolétaire au roi de Prusse**. 8 p. in-8; imp. Parent. — Cette lettre est signée : *Un ouvrier (du faubourg Marceau)*.

236. — **Lettre d'un soldat allemand à sa payse.** 20 FÉVRIER 1871. Placard avec vignettes; imp. Coulbœuf. — Par A. Léon.

237. — **La Levée en masse**. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — L'auteur anonyme pense que « point ne doit être besoin d'un décret de la Commune, pour que chacun, animé seulement de l'esprit de conservation, ne s'arme de quelque objet que ce soit et ne coure sus à ces bandits, assassins et voleurs... »

Cependant, toutes réflexions faites, notre auteur demande que tout abstentionniste soit considéré, non plus comme lâche, mais comme ennemi. *Le premier républicain, le Christ a dit :* Celui qui n'est pas avec moi est contre moi; que tout abstention-

niste soit donc arrêté et conduit à la Commune qui statuera sur son sort; qu'il n'y ait plus d'incapacités morales! que les seules incapacités soient l'âge ou les infirmités, — et pour cela, la Commune doit décréter de suite la réhabilitation générale.

En somme : DEBOUT TOUT LE MONDE!

238. — **La Levée en masse des gars de Falaise et leur marche sur Paris.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. C. Schiller. — Ce petit pamphlet est plein de formules que son auteur anonyme désire évidemment faire entrer dans le langage ordinaire :

« Vous ouvrez des oreilles longues comme celles de M. le général Trochu. »

« Vous m'avez l'air de revenir de Bordeaux. »

« Canrobert et quelques autres Malapartistes. »

« Par Trochu, dieu du serment, nous nous engageons. »

« Bête comme Vinoy. »

Puis, çà et là, quelques mots très-cherchés qui rappellent *la manière* des grands hommes qui travaillent au *Tintamarre*.

« A un moment donné, ou acheté, les officiers de l'Empire essaieront... »

« Il y a une lumière que le gouvernement ne mettra jamais sous le boisseau : c'est celle des canons. »

« On sema la calomnie contre les Parisiens, comme si cela ne coûtait rien, bien que les journaux qui la répandent pour le compte du cabinet (water closet) ne soient pas papiers à le faire gratis. »

Etc.

239. — **Liberté. Égalité. Fraternité.** 4 p. in-8; imp. Berthélemy. — Poésie, par Desbordes, capitaine au 212e bataillon.

240. — **Liberté! Pas de proscrits sous la République!** LETTRE AUX CITOYENS MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. 2 p. in-fol.; imp. Kugelmann. — L'auteur, qui signe Jules Lermina, *volontaire de la République*, demande au Gouvernement d'ouvrir les portes des prisons et de rendre à la liberté les citoyens arrêtés pour la manifestation du 31 Octobre. Non, dit-il aux membres du gouvernement, vous n'êtes pas déloyaux, mais vous êtes faibles. — Vous êtes honnêtes, vous êtes de bonne foi... etc., etc., et là-dessus, vous lisez la lettre et restez persuadé du contraire.

Du reste, on ne court pas toutes les opinions sans qu'il reste quelque trouble dans le cerveau, bien que nous commencions à nous éloigner de l'époque où M. Lermina adressait des vers *flatteurs* aux membres de la famille impériale :

C'est Napoléon Ier qui parle et M. Lermina qui souligne :

J'ai pu, me relevant,
Renaître encore plus beau de grandeur et de gloire
Dans mon NEVEU vivant!

Et ce malheureux César — qui n'y voit goutte — continue, en s'adressant au fils de Jérôme :

Toi, Prince, qui reçus le double et grand baptême
De l'art et du canon,
Toi, mon reflet vivant, toi, mon autre moi-même,
Salut, NAPOLÉON !

Etc., etc.

241. — **La Ligue de l'humanité.** 8 p. in-8 ; imp. Dubuisson. — Poésie, par Joseph Périer.

242. — **La Ligue du bien public** POUR LA DÉFENSE, LA PRATIQUE ET LA PROPAGATION DES PRINCIPES : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. 15 AVRIL 1871. 4 p. grand in-fol.; imp. Dubuisson. — Si on croyait M. A. de Bosson, *promoteur*, en adhérant à son programme, *fruit de quarante-cinq années d'études, de méditations, d'observations passées dans le travail*, on fermerait l'ère des révolutions, on mettrait un terme à la guerre civile, etc., etc. Et pour cela, que faudrait-il? Accepter simplement les bases de son programme : respecter la foi jurée, respecter l'homme dans sa personne, respecter le travail, la propriété; détruire tout ce qui peut entraver la libre circulation des idées, abolir tous les monopoles, tous les priviléges, etc., etc.

Quant à l'application, M. de Bosson prouve longuement qu'il n'est nullement embarrassé; il termine par la reproduction d'une volumineuse série de lettres par lui adressées aux membres du Gouvernement de la Défense nationale, lettres restées naturellement sans réponse.

Ce que j'ai vu de plus pratique dans tout cela, c'est une annonce de l'*Entrepôt commercial* de MM. de Bosson père et fils... comestibles et combustibles mêlés...

LA MAISON SE CHARGE DE LA CUISSON DES JAMBONS.

243. — **Ligue d'Union républicaine des droits de Paris.** — Cette ligue, qui demandait la reconnaissance de la République, la reconnais-

sance des droits de Paris à se gouverner, à régler, par un conseil librement élu et souverain dans la limite de ses attributions, sa police, ses finances, son assistance publique et son enseignement en garantissant l'exercice de la liberté de conscience, et qui voulait que la garde de Paris appartînt exclusivement à la Garde nationale composée de tous les électeurs valides, cette ligue publia un certain nombre de pièces (Avril et Mai 1871) qui étaient distribuées à Paris et envoyées gratuitement à la province, pièces toutes consacrées à la défense du programme cité plus haut.

Projet de loi municipale. 4 p. in-4; imp. Rigal.

Appel aux Conseils municipaux de France. 2 p. in-4; imp. Dubuisson.

Id.; autre pièce. 2 p. in-8; imp. Morris.

Opinion de la Ligue sur la durée et les pouvoirs de l'Assemblée nationale. 1 p. in-4; imp. Morris.

Protestation contre l'arrestation et la détention des citoyens G. Lechevalier et Villeneuve. 2 p. in-4; imp. Morris.

Aux Conseils municipaux des départements. Origines et conséquences du mouvement du 18 mars. 4 p. in-4; imp. Morris.

Discours de M. Thiers prononcé à la Chambre des députés, le 31 janvier 1848. 8 p. in-8.

Armistice de Neuilly. Rapport des délégués. 7 p. in-4; imp. Morris.

Adresse des Conseillers municipaux de Lyon à l'Assemblée nationale et à la Commune de Paris. 3 p. in-8; imp. Balitout.

244. — **Le Lion surpris.** 28 JANVIER 1871.

4 p. in-8; imp. Rochette. — Poésie d'Auguste Roussel (de Méry).

245. — **Liste des monuments, habitations, établissements détruits ou endommagés par les incendiaires de la Commune** ET LISTE DES BARRICADES QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉES PAR LES TROUPES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SOUS LES ORDRES DU MARÉCHAL MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA, A PARIS, PENDANT LES JOURNÉES DU 21 AU 30 MAI 1871. Placards avec filets noirs; imp. E. Blot. — Ce petit travail, assez complet, se compose de quatre listes signées Ad. Lepailleur. Elles ont pour épigraphe le mot de madame Rolland : « *O liberté! que de crimes on commet en ton nom!* »

246. — **Liste des prisonniers faits par l'armée de Versailles,** DEPUIS LE 18 MARS, QUI DOIVENT PASSER INCESSAMMENT DEVANT LA COUR MARTIALE. Grands placards dont le recto seul est imprimé; imp. G. Masquin. — 11 listes parurent seulement; là s'arrêta, par ordre, cette publication.

247. — **Loi organique du suffrage universel.** FRATERNITÉ — ÉGALITÉ — LIBERTÉ. 2 p. in-fol.; sans nom d'imprimeur. — Ce manifeste appartient évidemment à l'école proudhonienne; après avoir dit que le suffrage universel est la négation du principe égalitaire, qu'il est l'oppression de la majorité par la minorité, le triomphe de l'individualisme sur la collectivité, la suprématie assurée aux intérêts mineurs sur les intérêts majeurs, l'auteur anonyme veut qu'il ait pour *principe d'or-*

ganisation, pour *formule d'expression,* pour *raison d'être,* la FAMILLE d'où seule découlent, comme de leur source naturelle, l'organisation du *travail, la propriété, l'ordre public.*

Et voici l'article 2 de ce projet de loi :

Tout citoyen, lorsqu'il se présente au scrutin national, a droit à un nombre de suffrages égal au nombre de personnes dont il a la charge légale comme chef de famille.

Tout citoyen se présente d'abord lui-même; de plein droit encore il représente sa femme, ses enfants mineurs et les filles majeures restées dans la famille.

Il représente également ceux dont il devient le tuteur et le curateur légal.

248. — **Loi sur les loyers, votée à Versailles** PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN FAVEUR DE TOUT LE MONDE. Placard dont le recto seul est imprimé; typ. Morris. — C'est la loi du 21 avril 1871.

Au bas, cette note : « L'ex-Commune, dans un décret du 29 mars 1871, ainsi conçu, disait : Art. 1er. Remise est faite aux locataires des termes d'octobre dernier (1870), janvier et avril 1871. Ce décret n'ayant jamais eu force de loi, ceux qui en ont profité peuvent être poursuivis par les propriétaires et condamnés conformément aux dispositions de la loi votée à Versailles par l'Assemblée nationale. »

249. — **Louis Bonaparte traduit devant la Cour d'assises.** SON ARRESTATION ET SON ACTE D'ACCUSATION. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — On se rappelle qu'en 1870, au moment du plébiscite, M. Lermina lut, à une réunion des Folies-Bergères,

un acte d'accusation contre Napoléon III, acte d'accusation copié, c'est le journal *le Public* qui le dit, presque textuellement dans un livre de M. Marc Dufraisse, et qu'un autre orateur le condamna aux travaux forcés à perpétuité, la peine de mort devant être abolie sous la prochaine république...

Ceci a été évidemment inspiré par cela; seulement l'acte d'accusation est très-mal fait, l'affaire Camerata et l'histoire de la fausse couche (le coup de pied dans le ventre) y occupent une place qui pouvait être mieux employée. Seulement, l'auteur de ce petit projet pense que l'échafaud serait une peine trop douce pour de pareils crimes... « Non, il faut qu'il vive. Il faut que, traînant le boulet, vêtu de la casaque des forçats, il traverse à pied et par étapes cette France qu'il a mise en sang et en deuil. Oui, le bagne à perpétuité... »

Pour arriver à ce résultat, « il faut que partout où il se cachera, des citoyens honnêtes et courageux n'hésitent pas à le mettre en arrestation. »

Oui, c'est commode à dire...

Cet enfantillage se termine par ces mots imprimés en gros caractères : VIVE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE, UNE ET INDIVISIBLE.

250. — **Manière indéchiffrable d'écrire ses lettres et ses dépêches télégraphiques.** 6 MARS 1871. 2 p. in-fol.; imp. Lahure. — Trop tard, trop tard !

251. — **La Manifestation des francs-maçons.** DERNIÈRES NOUVELLES. 2 p. in-fol.; imp. Bonaventure. — Cette pièce est la reproduction —

moins quelques lignes — de celle qui a pour titre : *Grande manifestation des Compagnons du devoir.* (Voir le n° 200.)

Inutile de dire que toutes les deux sont signées : J.-P. Bertrand.

(Voir n° 103.)

252. — **Manifeste de la population de Paris à la province.** MAI 1871. 4 p. in-4; imp. Nationale. — Cette pièce a été imprimée par ordre de la *Commission des relations extérieures* : « Ce que Paris demande aux départements, c'est leur appui moral; il veut que la lumière se fasse sur ses intentions comme sur ses actes... Paris s'imposera tous les sacrifices pour arriver à son but, *l'établissement de la Commune*, dont le programme peut se résumer ainsi : assurer à tous les citoyens le travail par la liberté, la justice par l'égalité, l'ordre par la fraternité. »

Cette pièce est suivie du programme de la Commune de Paris.

253. — **Manifeste de l'ex-empereur Napoléon III** AU PEUPLE FRANÇAIS. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Vallée.

C'est une complainte en 24 couplets — toujours sur l'air de *Fualdès*.

. . . .
Mais ce sujet-là m'agace,
A quoi bon vous l' rappeler ?
C' n'est pas d' ça qu'il faut parler ;
Seul'ment, est-ce assez cocasse ?
Je cherche c' que j'ai fait d' bien,
Et ma mémoir' ne m' dit rien.

Pourtant que d' gens sont v'nus m' dire
Que j'étais bon, juste, grand;
C'est vrai qu'en les écoutant
Je m' mordais pour ne pas rire.

Etc.

254. — **La Marche du bœuf gras** ET LA PROMENADE DU ROI GUILLAUME DANS PARIS. Placard avec gravure, le recto seul est imprimé; imp. Vallée. — C'est une complainte sur l'air de Fualdès; elle est accompagnée d'un dessin satirique signé Eugène Ladreyt, dessin qui est de beaucoup préférable à la poésie qui est dessous... bien que j'y aie remarqué ce couplet :

Regarde l'Observatoire,
Il est tout criblé d'obus;
Nos savants n'observent plus
Qu'un silence vexatoire;
« Tant mieux ! » l'Empereur répond,
« J' ne veux pas d'observation. »

255. — **La Marseillaise de 1870**. Placard; imp. Vallée. — Cinq couplets, *à notre mère!* par Eugène Alquier.

256. — **La Marseillaise de la défaillance.** FÉVRIER 1871. 8 p. in-12; imp. Noizette. — Chanson ironique signée Jamet, secrétaire général du *Flambeau républicain* (voir le n° 278, ainsi que mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siége et sous la Commune*, p. 144), destinée à protester contre la honteuse capitulation de Paris:

. . . .
A quoi bon faire tant les braves,
Des faubourgs insensés voyous ?

Cachez-vous au fond de vos caves :
Guillaume aura pitié de vous.
Il lui suffira de nous prendre
Metz, Toul, Verdun, Nancy, Phalsbourg,
Colmar et Mulhouse, et Strasbourg;
Lorraine, Alsace, il faut tout rendre.
Dépliez vos mouchoirs ! aux larmes recourez !
Pleurez ! pleurez !
Priez Guillaume, et vous l'adoucirez.

257. — **Les Martyrs de Strasbourg**. Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. Trinocq. — Un mauvais dessin de M. André Gill, qui n'est cependant pas coutumier du fait; je ne sais pas si les paroles du chant patriotique qui est au-dessous sont de lui :

Honneur à ces fils de l'Alsace,
Honneur Ulric, honneur à toi,
Du joug si tu subis la loi,
Ton nom dans l'histoire a sa place...
Ton front, quand viendra les beaux jours,
Ceindra la couronne civique;
Au cri vive la République,
Salut aux enfants de Strasbourg.

Hélas! on ne capitule qu'après avoir soutenu un ou plusieurs assauts au corps de la place, on brûle les drapeaux, on encloue les canons, on détruit les munitions, les armes, on noie les poudres.... On exige pour la garnison les honneurs de la guerre, on stipule que les officiers conserveront leur épée et que les officiers et les soldats resteront en possession de leurs propriétés particulières. On n'admet pas cela que pour les officiers seuls qui rentreraient dans leurs foyers après avoir pris l'engagement d'honneur de ne plus servir pendant la guerre...

Et surtout, surtout, on ne profite pas soi-même

de cette exception, « sous le spécieux prétexte de se rendre à Tours pour y appuyer les propositions qu'on a faites en faveur des officiers, sous-officiers et soldats de la garnison de Strasbourg, propositions qui eussent eu non moins de valeur si on les eût adressées des prisons de l'ennemi où on aurait partagé le sort de ses soldats. »

!!!

258. — **Le Matou.** 1 p. in-4; imp. Berthélemy. — Chanson par Alfred Durin.

259. — **Le Mea culpa de Badingue,** LE LACHE DE SEDAN. L'AVEU DE TOUS SES CRIMES ; SA CANDIDATURE A LA PRÉSIDENCE DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE, AVEC LA TRAHISON DE NAPOLÉON III DÉVOILÉE PAR GUILLAUME. 8 p. in-8; imp. Morris.

Canard! canard! Celui-ci sort de chez Alphonse Duchenne.., un de nos canardiers les plus distingués.

Si... c'est la République
Qui tient dorénavant,
Sachez bien que j'abdique
Pour être président.
Je conserve l'espoir
De bientôt vous revoir.

260. — **La Mise en accusation de Thiers. Sa déchéance à Versailles. 1830-1848-1871.** 8 p. in-8; typ. A. Parent. — Canard inepte signé A. Hardy : « Maintenant, que M. Thiers sache bien que sa déchéance est proche; que ceux dont il se fait des alliés sont ses plus grands ennemis.

« Si M. Thiers idolâtre vraiment les millions, il

n'aura pas tout à fait travaillé pour le roi de Prusse, mais il se sera notablement taché. »

Et dire que c'est le même individu qui, dans un autre canard inepte intitulé : *La lettre du vieux, du vrai, du seul Père Duchêne à ses petits-neveux*, canard publié après la Commune, s'écrie :

« Nous voulions le peuple souverain; vous l'êtes. »

« Dites-moi s'il y a une particule devant le nom de l'homme qui a les rênes de l'Etat?

« Non!

« Et la majeure partie de ceux qui l'aident dans la tâche difficile de maintenir la France au niveau des premières nations, d'où sortent-ils?

« — Du peuple!

« Eh bien! c'était le rêve de 89. »

(Voir les nos 24 et 86.)

261. — **La Mitrailleuse.** 4 p. in-8; imp. Morris. — Monologue en vers, par Jules Dornay.

262. — **La Mitrailleuse française** Placard; imp. Morris. — *Chant national de 1870, sentimental, républicain et patriotique, en l'honneur du peuple français; paroles héroïques de N. Deline* (sic).

263. — **Le Monitor parisien**, APPEL AU PEUPLE. MARS 1871. Un grand placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy.

Un dessin de M. Gilbert Randon, signataire de ce manifeste, représente ledit *monitor*, sorte de forteresse mobile, construite sur le système des *monitors* américains par l'ingénieur Balbi, et dont celui-

ci, dès les premiers jours de l'investissement, avait proposé la construction au Gouvernement de la Défense nationale.

Ce n'était pas, comme on pourrait le penser, une invention récente, conçue et fabriquée à la hâte sous l'impression fiévreuse qui faisait chaque jour surgir un nouvel engin de défense ou de destruction. Non, dès 1854, l'ingénieur Balbi..... et, ici, commence l'histoire de ces tribulations par lesquelles doit toujours passer, du moins chez nous, toute invention :

« En l'absence du général Trochu, son aide-de-camp répondit que, vu l'urgence, il était matériellement impossible de s'occuper de ce projet, mais que l'on serait heureux de voir l'initiative privée le mettre à exécution. » Là-dessus, M. Balbi, aidé de quelques généreux citoyens, parmi lesquels je vois figurer MM. Delescluze, Clémenceau, le docteur Raymondi, le peintre Lamy, Jaclard, le statuaire Ottin, Chanteloup banquier, Garnier négociant, Jacquier propriétaire, etc., M. Balbi se mit à l'œuvre... mais comment? Le charbon manquait, et M. Dorian « offrit généreusement à M. Balbi... DES HUILES GRASSES pour alimenter sa forge »; quant à l'administration de la guerre, « plus dépourvue encore, elle ne put lui prêter le moindre canon pour l'armement de ses forteresses ». Bref, les Prussiens n'eürent pas l'occasion de voir de près le plus petit de ces *monitors*.....; mais, vienne la revanche, « que la France se relève! qu'elle laisse se fermer ses blessures! qu'elle ressaisisse dans sa main vaillante et raffermie le fer que la trahison en avait fait tomber, et alors!.....

« Alors, les forteresses mobiles, les Monitors rou-

lants de Balbi mêleront leur voix tonnante au cri de guerre de la France régénérée, et les brigands d'Outre-Rhin, les voleurs de notre Alsace et de notre Lorraine, n'auront rien perdu pour attendre. »

264. — **Mort aux Prussiens.** Placard; imp. Prissette. — Poésie, par J. Paravès.

265. — **Mort aux Prussiens.** 3 p. in-8; imp. Dupont. — Poésie dédiée à V. Hugo, par Louis Dumesnil.

266. — **Mort aux Prussiens.** Placard; lith. Caumont. — C'est un *cri de guerre*, signé A. R.

267. — **Les Mouches du coche.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Dufour. — Cette pièce, signée Ernest Moullé, est tout entière dirigée contre les journalistes-frêlons qui n'ont cessé de prêcher la guerre.

« Quand la plaine sera jonchée de cadavres et que le canon aura cessé de tonner, elles reprendront leur vol, les mouches! elles iront flairer les corps sanglants, les mouches à viande! puis elles reviendront gangréner les consciences, les mouches à charbon! »

De tous les journaux auxquels s'adressent ces imprécations, *la Liberté* seul est cité.

268. — **La Muse du peuple. Les Capitulards.** MARS 1871. 4 p. in-8; imp. Walder. — Deux chansons extraites de LA MUSE DU PEUPLE, *chants, chansons et poésies populaires* de M. Félix Roussel.

. . . .
Enfin l'on consomma le pacte,
Du drame infâme on vint à bout ;
L'on en joua le dernier acte
A Buzenval, à Montretout.
Ce n'était pas assez d'un traître,
Et pour hâter le dénouement,
En scène on vit Ducrot paraître :
De Trochu ce fut le pendant.

Etc.

269. — **Napoléon-le-Petit.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Viesener.

Cet impérial avorton,
Cette ombre de Charlemagne,
S' dit : J' trouv' qu'il s'rait de bon ton
Que j'empochass' l'Allemagne,
Il offre son bras à son ami L'Bœuf...
Mais quéqu's jours après c'est lui qu'en fut l' bœuf :
Voyant tout perdu du bout d' sa lorgnette,
Il cri' : Sauv' qui peut! moi, j' vous tourn' le dos.
C' n'est pas rigolo,
Ridicul' magot,
Te v'là donc encore un' fois l' bec dans l'eau !

Espérons que M. E. Sanglier prendra sa revanche la prochaine fois.

270. — **Nos députés**, OU QUARANTE-TROIS DANS UNE CHAMBRE. Placard avec vignettes et encadrement, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Ceci est une *parabole (sic)* de Mainebeau en quinze couplets, sur l'air : *Ah! quel nez! vraiment j'en suis étonné.*

Si l'on a nommé *Cournet*,
Si l'on a nommé *Brunet*,
Si l'on a nommé *Floquet*,
C'est par *Edgard* pour *Quinet !*

Député, député,
On est toujours embêté,
Vaudrait mieux être amputé,
Que d'êtr' nommé député.

Ce n'est pas autrement spirituel.

271. — **Nouveau chant des peuples.** 2 p. in-4; imp. Barousse. — M. J. Plantier, sténographe, ancien officier de marine, dédie ce chant à *Guillaume, bientôt ex-roi de Prusse, à Napoléon III, à ses collègues et à leurs cliques, auteurs de cette sanglante guerre de 1870.*

272. — **Le Nouveau Dunois.** Placard avec vignette, le recto seul est autographié; imp. Coulbœuf. — Six couplets, signés Alfred Sobaux, sur l'air : *Partant pour la Syrie.*

Français, en laissant prendre
La couronne à ce gueux,
Il fallait vous attendre
A des jours malheureux.
Assez de couardise,
Au feu soyez bouillants
Pour que de vous l'on dise :
Ils sont encor vaillants. } (*Bis.*)

Etc

(Voir n° 38.)

273. — **Les Nouveaux impôts. Impôt sur le luxe. Impôt sur ces petites dames.** 2 p. in-4; imp. Berthélemy.

M. Alphonse Ardoin propose d'imposer les chevaux, la table, les cafés, la toilette et surtout *ces petites dames.* « La ville de Paris, dit-il, s'est fait une renommée immense dans tout l'univers pour

un produit spécial, fabriqué d'une façon intelligente et comportant tous les perfectionnements imaginables; ce produit, qui a su s'attirer l'admiration de tous les connaisseurs étrangers, ce sont *nos femmes galantes.* » Il les divise en plusieurs classes, mais reconnaît que toutes, *comme Pierre Petit, notre célèbre photographe* (*sic*), opèrent elles-mêmes par tous les temps, et propose de les frapper d'un impôt qui varierait — selon l'importance commerciale de ces dames — de 50 francs à 1,000 francs.

« Qu'on me nomme ministre des finances, je me charge de faire rentrer au Trésor public ces impôts qui ne porteront aucun préjudice aux pauvres travailleurs. »

274. — **Nouvelle organisation de la ville de Paris.** 12 OCTOBRE 1870. 8 p. in-8; imp. P. Dupont. — Signé : N. Villaumé, *historien de la Révolution, membre de la Société d'économie politique.*

M. Villaumé voudrait diviser Paris en 80 sections de 20 à 24,000 habitants; ces sections seraient délimitées par les rues et les boulevards, de telle sorte qu'elles auraient une surface aussi égale que possible en longueur et en largeur; la maison commune serait au centre, etc.

Il veut aussi que l'on change les noms de certaines rues qui immortalisent pour ainsi dire certains noms d'escrocs et d'assassins... Mais pour cela, l'opération doit se faire d'ensemble et par des citoyens qui ne soient ni des brouillons, ni des intrigants, encore trop nombreux aujourd'hui...

— Oh oui!

275. — **Le Nouvelliste de Paris.** RÉPONSE AU NOUVELLISTE DE VERSAILLES. 26 OCTOBRE 1870. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Cusset. — C'est la réponse d'un sieur D*** à la fameuse lettre du ministre des Etat-Unis J. Bancroft à Bismark; lettre dans laquelle ledit Bancroft se félicitait de sa longévité, puisqu'il lui devait le grand bonheur de voir trois ou quatre hommes, aimant la paix par-dessus tout, recueillir dans une guerre défensive plus de gloire militaire que l'imagination la plus hardie n'aurait pu se le figurer.

276. — **Oraison funèbre à la mémoire des gardes nationaux morts pour la République**. MONUMENT COMMÉMORATIF ÉLEVÉ A LEUR GLOIRE, PLACE VENDOME, EN REMPLACEMENT DE LA COLONNE. 2 p. in-fol., avec filets noirs; imp. G. Masquin.

. . . .

« Eh bien! nous aussi, nous avons nos fêtes: quand un de nos compagnons, après avoir embrassé une dernière fois sa femme et ses enfants, marche en avant, bravant la mitraille avec courage, et, victime de son patriotisme, tombe frappé par les balles versaillaises, nous relevons son cadavre avec respect, nous suivons sa bière couverte d'un drap noir; nous venons au bord de la fosse, nous nous mettons à genoux devant le tombeau, nous nous penchons vers notre frère enseveli, et nous lui disons : Ami, nous te félicitons d'avoir été intrépide et courageux, nous te félicitons d'avoir donné à ta foi républicaine jusqu'au dernier souffle de ta bouche, jusqu'au dernier battement de ton cœur, nous te félicitons d'avoir souffert, nous te félicitons d'être mort! Puis nous

relevons la tête, nous étendons nos mains sur sa fosse en jurant de le venger et nous nous en allons le cœur plein d'une sombre joie.

Ce sont là nos fêtes, à nous!... »

Puis, venant à son projet de monument commémoratif, le citoyen F. Deschamps espère que tout le monde s'associera à son idée, et que la Commune, daignant l'approuver, votera l'exécution de ce projet qui perpétuera le souvenir des braves dont le sang a coulé pour la liberté.

277. — **Organisation de la vraie République.** 2 p. petit in-fol.; imp. Berthélemy. — Première mesure. Garanties à exiger de toute personne voulant obtenir un emploi public ou remplir une fonction élective. — Les dossiers sociaux. — Le livre d'or du bien..., par le promoteur Gallus, docteur A. de Bonnart.

278. — **Organisation des communes de France.** 2 p. petit in-fol.; imp. Noizette. — M. Jamet, fondateur du *Flambeau républicain* (voir le nº 256), après avoir opposé aux séniles élucubrations de l'Assemblée de Versailles son projet d'organisation de *la Commune en France*, invite les bons citoyens à lui présenter leurs observations; en attendant, il prévient le citoyen Charles Petit, adjoint à la municipalité d'Asnières, qu'il vient de publier sous un titre à surprise : *la Commune dévoilée*, étiquette qui ne répond aucunement au contenu du sac, un plan d'organisation communale, que lui, A. Jamet, réfutera dans son prochain numéro du *Flambeau républicain*, — *le trouvant aussi*

vicieux dans le principe que dans les applications.

279. — **Organisation militaire de la France.** 18 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. P. Dupont. — Projet de loi proposé par Frédéric-Armand Macquin père, négociant à Montereau et émigré de Seine-et-Marne.

280. — **Otto Edouard von Bismark Schœnhausen.** 8 p. in-8; imp. Voitelain. —Signé Ferragus.

C'est la biographie de M. de Bismark, extraite de la publication intitulée : *Nos contemporains*, par M. Louis Ulbach.

Elle débute ainsi : « Bismark aura peut-être rendu plus de services à la France qu'à l'Allemagne. Il a travaillé à une fausse unité de son pays, mais il a travaillé efficacement à la régénération du nôtre. Il nous a délivré de l'empire. Il nous a rendu l'énergie, la haine de l'étranger, l'amour du sol natal, le mépris de la vie, le sentiment du sacrifice, toutes les vertus que Bonaparte avait empoisonnées en nous. Salut donc à cet ennemi farouche qui nous sauve en voulant nous perdre! »

On voit bien que M Ulbach est heureux, mais, la main sur son gros cœur, voyons, n'y a-t-il pas là un peu trop d'optimisme?

281. — **Paix aux morts!** SOUVENIR DES JOURNÉES DE MAI 1871. Placard avec filets noirs, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Ce placard est agrémenté de têtes de morts et de couronnes d'im-

mortelles sur lesquelles sont écrits ces mots : *Aux victimes de la guerre civile!*

Il fallait avoir perdu la tête ou avoir bien envie de la perdre, pour publier, au lendemain des journées de Mai, des phrases comme celles-ci : « Respect à ceux qui, pour soutenir une opinion vraie ou fausse, n'ont pas hésité à sacrifier leur vie. Parmi les nombreuses victimes de la Révolution de Mai, il en est beaucoup qui, égarées par les discours mensongers de ceux que leur ambition personnelle poussait au crime, ont suivi leur drapeau, persuadés que c'était celui du Droit et de la Liberté. Ceux-là ont droit au respect des honnêtes gens de tous les partis : ce sont des martyrs de la Foi; et de quelque camp qu'ils furent, il faut se découvrir devant le corps de ces citoyens qui n'ont pas hésité à répandre leur sang pour ce que, à tort ou à raison, ils croyaient être la République. Parmi les gardes nationaux de Paris qui ont succombé vaillamment derrière les barricades, il n'y avait pas que des Vandales; etc. etc. »

Certainement.

282. — **La Paix avec les Prussiens.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. G. Masquin. — L'auteur de ce canard, P. J. Bertrand, qui, cette fois, fait suivre son nom de cette qualification : *ancien élève de l'Ecole normale*, *breveté*, pense qu'on doit être fatigué, rassasié du désir de *mourir pour la patrie*. Il préférerait *vivre pour la patrie*, et croit que si tous les jeunes Parisiens ne sont pas de son avis, il lui reste du moins un grand nombre de pères de famille, d'hommes aimant l'humanité,

d'hommes qui tiennent à la vie tant qu'il ne plaira pas à la Providence de la leur enlever.

Et là-dessus P. J. Bertrand part... pour Bicêtre ou Charenton!

283. — **La Paix en 24 heures dictée par Paris à Versailles.** 2 p. in-fol.; imp. Dubuisson. — Ceci est un long *factum* signé Victor Considérant. Ecrite avant l'attaque des Versaillais, cette lettre — car à cette époque c'était une lettre — était destinée au *Temps*, « journal froid, constitutionnellement sage, en garde sur l'équilibre, l'œil au balancier, anxieux de ne pencher ni à droite ni à gauche, ni en avant ni en arrière ». Aujourd'hui, la lettre s'est allongée, allongée, quinze cents lignes au moins, et M. Considérant, n'ayant pas tenu son engagement de « froideur », ne peut plus la donner au *Temps*.

M. Schérer en eût été malade.

Il m'est impossible d'analyser en quelques lignes, encore moins de résumer ce travail, et des extraits seraient insuffisants; M. Considérant est un peu prolixe! On se rappelle qu'après les *journées de Juin*, il demanda à l'Assemblée de vouloir bien lui accorder *cinq séances de nuit* pour lui faire connaître son plan de régénération sociale. En tous cas, M. Considérant est trop connu pour qu'on ne soit pas sûr de rencontrer dans cette *Adresse au peuple français* des aperçus utiles et judicieux exposés avec talent, en même temps que des rêveries reposant trop sur des données *attrayantes et passionnelles* dont n'a jamais pu se défaire le plus raisonnable des *fourriéristes*.

Somme toute, *la paix en vingt-quatre heures*

devait se faire; d'après lui, par une manifestation de l'opinion publique de Paris, une sorte de plébiscite.

En attendant « Paris, — au nom de la libre Amérique qui t'a montré la voie et qui, ici, ne démentira pas un fils adoptif, — je te salue, Paris, SALVATOR ORBIS! »

284. — **Papiers et correspondance de la famille impériale.** In-8; imp. Balitout. — J'ai cru devoir faire entrer dans les *Publications de la rue* cette édition populaire de la publication officielle des papiers trouvés aux Tuileries; elle se débitait sur la voie publique par livraisons de huit pages.

Il y eut encore une autre édition qui prit ce titre : *Le Linge sale de l'Empire. Papiers et correspondances de la Famille impériale, accompagnés de notes et d'éclaircissements.*

285. — **Paris à table pendant le siége.** SES RESSOURCES, SON RATIONNEMENT, LE PRIX DES DENRÉES. Grand placard dont le recto seul est imprimé; typ. A. Parent. — Encore un assiégé pas content, mais pas content du tout; il signe : *Un bombardé*, H. S.

RESSOURCES. — *Travail* : nul. *Economies* : anéanties par la baisse de toutes les valeurs. *Paye de garde national* : 1 fr. 50 cent.; *femme de garde national* : 0, 75 cent.; *enfant* : 0, 25 cent. *Commerce* : nul.

Suit le tableau du rationnement et le prix des denrées.

Il termine par ces mots : « Pas de commentaires à l'exposé d'une situation pareille. Pas de récrimina-

tions inutiles contre une administration incapable, contre des traficants éhontés. Que ceci reste seulement comme un monument élevé au courage, à l'abnégation du peuple de Paris, qui n'a été vaincu, lui, ni par l'ennemi ni par la famine, et qui a su accepter avec dignité une capitulation faite contre lui et sans lui. »

C'est très-vrai !

286. — **Paris en feu ou les Nuits des 23, 24 et 25 mai 1871.** JUIN 1871. 8 p. in-8; imp. E. Vert. — *Poëme dramatique* par G. Champagne, *artiste dramatique* (*sic*).

. . . .
De même qu'au matin, quand le soleil se lève,
La nature s'anime au feu de ses rayons,
De même on vit Paris devant nos bataillons!
Le calme reparut soudain, non sans tristesse,
On ne retrouve pas en un jour l'allégresse;
Mais on vit cependant la joie à plus d'un front.

Etc.

287. — **Paris et son peuple.** Placard; imp. Vert. — Chant patriotique par Guillaume de Budt.

288. — **Paris, le 1er mars 1871.** 8 p. in-8; imp. Turfin. — Poésie par A. Quinchez.

289. — **Paris meurt et ne se rend pas.** Placard; imp. Masquin. — Ce chant des remparts est signé Névo.

Hélas! *Paris ne se rend pas...*, mais on le rend.

290. — **Paris n'est pas perdu**. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Morris.

Mais sans en avoir l'air, Paris dit au coquin :
Tu vas avoir affaire à moi, mon vieux gredin !
Puis sortant tout à coup vite il le déconfit,
Puis avec politesse, il le reconduisit.

Guillaume voyant ça n'en fut pas bien content,
Il dit : J' voulais Paris, mais c'était pas l' moment,
Badingue, battu, content, dit : Nous sommes deux vieux fous,
J' te fais cadeau d' mon aigle, fais le voir pour deux sous.

L'auteur, qui a eu au moins la pudeur de ne pas signer, appelle cela un *chant patriotique et républicain!*

291. — **Paris pour un beefsteak.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — Cette chanson de M. Emile Dereux fut d'abord publiée dans la *Patrie en danger*; elle se chante sur l'air : *Dis-moi*, *Trochu*, *dis-moi*, *t'en souviens-tu?*

Vive la paix ! la France est aux enchères;
Demain, Bourgeois, vous pourrez regoinfrer.
Bismark attend au château de Ferrières
Que dans Paris, Thiers lui dise d'entrer.
Favre griffonne un dernier protocole,
Trochu renonce à son plan incompris...
Allons, Brébant, tourne la casserole : } (*Bis.*)
Pour un beefsteak, on va rendre Paris. }

Etc.

292. — **Paris prussien.** 10 FÉVRIER 1871. 8 p. in-8; imp. Claye. — *Hommage à l'amiral Saisset*, par J. Poisle Desgranges. (Voir les nos 157, 158, 315 et 423.)

. . ..
On sortit... Mais, hélas! on fit peu de chemin,
Quand on pouvait tout droit s'en aller à Versaille,
Et chez soi l'on rentra le jour de la bataille...
Qui donc nous a trahis? Est-ce toi qui cédas,
Peuple? Non, tu disais : « Restons toujours soldats!...»
Tes chefs ont-ils tremblé?. . . . . . .
. . . .

293. — **Paris sera toujours Paris.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. Chaumont.

Le peuple, mais le vrai, le peuple qui travaille,
Aura vite effacé l'œuvre de la canaille,
Et nos braves soldats, gardez-vous d'en douter,
Désormais sauront bien le faire respecter.

Etc.

294. — **Paris vengé.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Noizette. — En tête, une petite vignette : *la Vérité sortant de son puits;* autour de cette vignette, encadrées dans des branches de laurier, les trois dates : 14 JUILLET 1789. 24 FÉVRIER 1848. 4 SEPTEMBRE 1870.

Sublime Trinité de dates immortelles!
Phares éblouissants, auréoles nouvelles,
Allez porter au monde un moment agité,
Ces mots remplis d'amour: *Paix, Travail, Liberté.*

L'*Enfant de Paris*, qui signe ce petit placard, continue en une prose non moins dithyrambique :
« O PARIS! noble et vaillante cité, tu viens de remporter la plus belle des victoires!... Tu t'es trouvé contraint de recevoir dans tes murs un ennemi justement abhorré... Ici le Monde entier s'in-

cline devant toi... Quelle plus belle manifestation de ta force ? N'as-tu pas su réprimer ta colère ? Tu as fait taire le ressentiment de ton orgueil patriotique et tu as laissé libre un coin de ton sol à celui qui a voulu te contempler de plus près dans la majesté suprême de ta stoïque résignation. Ta victoire n'éclate-t-elle pas tout entière dans ce calme grandiose que tu t'es imposé?... »

Ah! ils sont heureux ceux qui savent se contenter ainsi... à bon marché.

295. — **La Parisienne**. Placard avec dessin, le recto seul est lithographié; imp. Talons.

. . . .
Vous n'aurez pas notre grande cité !
L'art y ravive sa lumière
Pour féconder l'humanité !
Ame de la nature entière,
Paris, c'est le soleil... soufflez donc sa clarté...
Vous n'aurez pas notre grande cité.
. . . .

Ce chant, composé sur le rhythme du *Rhin allemand*, est signé : Léon Charly.

296. — **La Parisienne de 1870**. Placard; 6 couplets signés Olivier Souvestre, 6e compagnie, 59e bataillon.

297. — **Les Parricides**. 4 p. in-16; imp. Cordier. — Poésie, par Eugène Moreau.

298. — **La Patrie en danger**. Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — Cela est signé : AB. B. et se chante sur

l'air de : *la Clef des champs*, un air de circonstance, comme on voit.

Les Prussiens ont l'audace
De menacer nos murs ;
Qu'il ne reste pas trace
De leurs désirs impurs ;
Qu'un effort volontaire,
En fasse des engrais.

Etc.

299. — **La Patrie en danger.** GUERRE A OUTRANCE. Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Vert.

Au canon la parole. Sa voix formidable
A réveillé nos cœurs intrépides, indomptables :
Le glaive est tiré, le sang coule à grands flots,
Demain peut-être nous dira le dernier mot.
. . . .

Il serait cependant si facile de ne point faire de vers, bien qu'on ait encore la modestie de les signer seulement des initiales X. B.

300. — **La Patrie en danger.** Placard avec filets noirs, le recto seul est lithographié ; imp. Grognet.

Sur la Lorraine et sur l'Alsace
Vous voudriez mettre la main.
En vérité c'est trop d'audace
Vous outragez le genre humain.
Tout l'univers qui nous regarde
Applaudit à notre réveil ;
Il maudit la Prusse blafarde
La France est toujours le soleil !

Malheureusement, il y a des moments où le soleil ne se montre pas.

Ce chant de M. Alfred Vollard se chantait sur l'air du *Chant du soldat*, de Pierre Dupont.

301. — **Le Patriote**, ALMANACH POUR 1871. 2 p. in-fol., sans nom d'imprimeur. — Le verso de ce feuillet a pour titre : HISTOIRE DES TRAHISONS ET CONSPIRATIONS DES RÉPUBLICAINS BONAPARTE CONTRE LA RÉPUBLIQUE et est signé : Renauld.

Il y a un peu de tout dans ce petit pamphlet légitimiste, une chanson de Lacenaire : *Pétition d'un voleur à Louis-Philippe;* une autre chanson intitulée : le *Dieu des voleurs* (contre Napoléon Ier)... L'auteur conclut que si la France est envahie, dévastée, rançonnée, la faute en est aux bonapartistes et philippistes : « Nous avons la République!... oui; mais la République n'est pas le dernier mot de l'humanité, elle n'est que la proclamation éclatante de ses droits imprescriptibles... L'honneur me crie qu'en France il n'y a qu'un seul principe légitime : la République et la Monarchie héréditaire, à laquelle la France doit toutes ses libertés, toutes ses gloires, son prestige, sa prépondérance, son homogénéïté. »

302. — **Le Perroquet devant la cour.** 10 MARS 1871. 4 p. in-8; imp. Rochette. — Poésie, par Auguste Roussel (de Méry).

303. — **Les Pétroleuses.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Chansons et récits signés : Ch. Gobert et J. Sandrat.

. . . .
Femme sans nom, la lie du genre humain,
On vit, hélas ! partout les incendies,
Des pétroleuses éclairer le chemin !

Il n'y a pas à dire, ils ont tous vu des pétroleuses! Je me souviens d'une lithographie d'un monsieur Adrien Marie, lithographie éditée par Goupil, et dans laquelle on voit une mère et son enfant pétrolisant une maison.

Il faut avoir réellement la bosse de son art pour prendre son crayon et se mettre à travailler tranquillement pour la M^on Goupil et Ce au lieu de crier au feu et d'arrêter les incendiaires!

N'est-ce pas, Monsieur Marie?

304. — **Le Peuple à la garde nationale.** Placard; imp. Joslain. — 5 couplets signés E. R.

305. — **Le Peuple au peuple.** Placard dont le recto seul est imprimé; typ. A Parent. — Ce travail a été écrit en juin 1852, au bagne de Dellys, en Algérie; il est signé : THÉODORE SIX, ouvrier tapissier; *combattant de Saint-Merry en 1832; combattant de Février 1848; délégué du peuple au Comité démocratique-socialiste en 1848, 49, 50; transporté politique en 1851, 52, 53; détenu politique en 1862.*

C'est une sorte de poëme lugubre, sombre et sanglant, poëme en prose avec vision, rêve, invocation...; quelques passages ne manquent pas d'une certaine grandeur :

13. — J'ai dit : l'air de ma mansarde m'étouffe, je veux respirer.

14. — J'ai dit : les hommes sont égaux.

15. — J'ai dit : République universelle!!

16. — Alors :

17. — Ils m'ont saisi, ils m'ont enfermé dans de noirs cachots, ils m'ont laissé pendant de longues semaines couché sur la paille infecte, et puis, une nuit, ils m'ont enchaîné, ils m'ont emmené dans un entrepont de vaisseau, rempli de vermine, côte à côte avec les enfants du crime, les forçats de leur société; après, ils m'ont emmené bien loin, bien loin de mon pays, de la terre où j'étais né, où vivaient ma femme et mes petits enfants; bien loin, dans le pays où le soleil brûle, où la terre brûle, où l'air brûle l'âme du prisonnier; puis ils ont mis dans mes mains une pioche, moi qui travaillais le diamant. Ils m'ont dit en ricanant :

18. — Forçat, tu veux le droit au travail, travaille.

19. — Forçat, l'air de ta mansarde t'étouffe, respire.

. . . .

1. — Or, j'ai publié ceci pour que celui qui veut savoir, sache.

2. — J'ai publié ceci dans les douleurs de l'esclavage, après vingt années d'iniquités et d'injustices.

3. — J'ai publié ceci pour pouvoir dire : A tous par tous, peuple, médite et souviens-toi :

« Que tu es force et nombre, mais que tant que tu seras force et nombre sans idée, tu ne seras qu'une bête de somme. »

4. — J'ai publié ceci pour te dire, peuple! que ton émancipation réside dans ta solidarité; pour te

dire que l'heure la plus sombre est celle qui précède l'aurore !

Etc.

306. — **Les Peuples seront souverains et frères avec la République socialiste.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Vallée. — Pièce de vers, signée Poirson père, *ancien officier au* 1er *corps franc de la Lorraine*, *Campagne de France.*

Eh bien là, vraiment, si Poirson père ou le père Poirson, comme vous voudrez, me croyait, il renoncerait à tout jamais à la poésie; — la rime surtout ne lui réussit pas.

Cependant, je ne dis pas qu'il n'a ni rime, ni raison :

Si les peuples, un jour, finissaient par s'entendre,
Ils pourraient sans soldats s'aider à se défendre;
Plus ne serait besoin de ces vieux sénateurs
Si grassement payés de leurs minces labeurs.
L'on ferait travailler les moines et les nonnes
Et de leurs biens vendus l'on ferait des aumônes.

Etc.

307. — **Le Plan Bading'.** Placard; imp. Vert. — Rondeau-parodie par E. Mathieu.

308. — **Plan de bataille** ADRESSÉ A TROCHU LE 2 JANVIER 1871. 2 p. in-fol.; imp. Voitelain. Le *verso* de ce feuillet a pour titre : **Le Siége de Paris.** DE SEDAN A MONTRETOUT OU LES HOMMES DE LA DÉFENSE NATIONALE JUGÉS PAR LES DOCUMENTS OFFICIELS. HISTOIRE MILITAIRE ET POLITIQUE RACONTÉE

PAR M. GABRIEL PELIN, AU CLUB NATIONAL, BOULEVARD MONTMARTRE, N° 12.

En présence de la capitulation de Paris, en présence des proclamations du Gouvernement de la Défense nationale plaidant les circonstances atténuantes pour couvrir sa responsabilité, en présence de... de... et de..., M. A. Guizard croit remplir son devoir de citoyen envers la République en soumettant au jugement de l'opinion publique un plan de bataille qui a été déposé au siége du Gouverneur de Paris le 2 janvier, alors que Paris avait encore pour cinq semaines de vivres, que les armées de province étaient victorieuses (???) et qu'il était encore temps de sauver la grande cité parisienne, plan auquel le général Trochu, — armé de son fameux plan... de capitulation, — n'a pas daigné répondre.

Encore un fou, un rêveur..... n'est-ce pas? Mais ne méritent-ils pas quelque indulgence, ces fous, ces rêveurs qui passaient les longues nuits du siége à chercher un moyen de sauver leur pays — si insensé que fût ce moyen? C'était, à coup sûr, plus patriotique et plus honnête que de continuer à faire tuer du monde pour ce qu'on regardait comme *une héroïque folie!*

Quant au récit de M. G. Pélin, qui appelle Jules Favre « ce triste et pâle Olympien, » il est rapide, bien fait et écrasant pour le Gouvernement de la Défense nationale.

309. — **Le Plan de Trochu dévoilé** PAR METTRE-DUQUOUT. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Ce feuillet est signé Piconel, *sorti de Sainte-Pélagie*

(Pavillon de la Presse) le 4 septembre 1870 !!! rue Oberkampf, 50 (sic).

Vingt-cinq couplets sur je ne sais quel air, mais dont le refrain est :

Riches, Bourgeois, ne craignez rien,
Confessez-vous, tout ira bien.

C'est une satire des plus vives contre le général Trochu :

Cher Monsieur Trochu, du Bourget
Vous rappelez-vous les mobiles ?
— Pour eux j'ai dit mon chapelet.
Puis ces massacres sont utiles.

Riches, bourgeois, ne craignez rien,
Confessez-vous, tout ira bien.

Etc.

310. — **Le Plan Trochu**, COMPLAINTE TRAGI-COMIQUE. Un placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Dix-sept couplets signés L. G., sur l'air de *Fualdès*.

. . . .
Trouvant que rien n'indispose
Comm' l'air et la liberté,
Trochu donnait la *Santé*
Aux républicains pas roses,
Qu'avaient pour chasser l' Prussien
Un autre plan que le sien.

Ah ! le plan Trochu ! je me rappelle avoir vu, le 24 février 1871, sur le boulevard des Filles-du-Calvaire, un particulier en tenue de garde national, l'immortelle rouge à la boutonnière, débiter un petit boniment devant un objet recouvert d'un linge. Il frappait dessus avec une baguette et disait : Le

plan Trochu, messieurs et dames, le plan Trochu, dix centimes, deux sous!

. . . .

311. — **Pourquoi nous avons été vaincus par la Prusse.** Un placard dont le recto seul est lithographié; imp. E. Vert.

M. Léontius Guérinus (pourquoi ce latin?) ne nous apprend rien de bien neuf; nous avons été vaincus par le nombre! — Mon Dieu! oui, sans parler des autres causes. M. Guérinus se console en disant aux Prussiens : *Notre honte vaut mieux que votre gloire;* mais il se console moins facilement de ce que Trochu et Gambetta « ont refusé la vaillante épée des princes d'Orléans, de ces braves que nous avons vus à l'œuvre et qui eussent, en montrant aux soldats l'exemple du courage et de l'héroïsme, réveillé en eux le patriotisme endormi par vingt années d'Empire, et, peut-être, sauvé la patrie. »

Hélas! vous reconnaissez vous-même qu'il y avait — outre le nombre — quelque autre chose qui manquait à l'armée française!

312. — **Prédictions sur la guerre.** 2 p. gr. in-fol.; imp. Dubuisson. — Ces prédictions sont signées Victor Considérant, *visionnaire.*

A cette pièce est jointe, dans certaines éditions, une autre pièce : *La France imposant la paix à l'Europe* (voir n° 179).

Il y a de très-bonnes choses et fort bien dites dans ce placard dont la lecture, comme dit M. Considérant, n'est qu'une affaire de trois quarts d'heure, de trois sous dans la rue, ou de rien à qui en de-

mande au concierge du 48, rue Cardinal-Lemoine...

Après avoir mis le doigt sur la plaie, c'est-à-dire nous avoir démontré notre lâcheté devant les idées, notre effroi du neuf, notre piétinement dans le vieux et notre turbulence, il s'écrie : « Eh donc! s'il vous faut absolument reculer, ne pourriez-vous reculer du moins que jusqu'à 1848? Et au lieu de cette flamboyante Marseillaise — que Napoléon-l'Idiot vous a lui-même lâchée pour sa seule odeur de sang humain et la fureur de guerre qui y domine encore — ne pourriez-vous faire entonner à vos légions vaillantes ce chant français bien autrement formidable aujourd'hui pour nos vrais ennemis, le chant du peuple parisien de 1848?

Les peuples sont pour nous des frères!
Des frères !! des frères !!...
Et leurs tyrans *nos* ennemis! »

313. — **Prédictions terribles. Révélations épouvantables sur ce que nous allons devenir.** 8 p. in-4; typ. Walder.

M. Jean Chabrit, *auteur de* L'ÉTRANGE APPARITION et de la pièce qui nous occupe, avoue qu'il n'est pas un savant et que l'instruction qu'il possède est à peine suffisante pour traduire sa pensée; mais un affreux pressentiment l'oblige à mettre sous les yeux du public le tableau désolant de nos mœurs actuelles, dont les funestes effets menacent la génération tout entière.

Il a vu les temples déserts, les églises abandonnées, la parole de Dieu méprisée, des gens vicieux se rouler sans honte dans le bourbier du libertinage, etc. (*air connu*); et, chose plus étrange encore, il a vu le souverain qui règne sur la France être le

modèle de toutes les vertus; il a vu son auguste épouse marquer chacun de ses pas par un bienfait. Il se demande même où elle puise ce courage et cette force d'âme qui élèvent son esprit bien au-dessus de toutes ces bruyantes vanités, etc. — Pour Vélocipède IV, il espère que, né de parents aussi vertueux, il sera béni de Dieu, grandira en sagesse et en vertu, sera protégé du ciel et demandera grâce pour ses sujets dans les jours de calamités.....

Tout ceci nous prouve que si M. Jean Chabrit est un niais béat, cela ne l'empêche pas d'être un fichu négociant vendant pendant le siége, et grâce à ce titre : *Révélations épouvantables sur ce que nous allons devenir,* un canard religieux écrit bien avant, et peut-être même déjà publié, comme semble l'indiquer le passage relatif à la famille impériale.

314. — **Le Premier discours du citoyen Louis Panafieu à l'Assemblée nationale de Bordeaux,** PARLANT AU NOM DU PEUPLE DE PARIS POUR DEMANDER JUSTICE. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Lefebvre. — « Supposez, citoyens, que le hasard m'ait amené à vous représenter à l'Assemblée, ou, encore mieux que le hasard, que ce soit votre inspiration qui vous ait fait deviner que, dans celui qui avait eu la témérité d'adresser trois missives aux membres de la Défense nationale, leur promettant de délivrer Paris en huit jours et la France en un mois, il y avait une décision, une fermeté et une volonté de fer...; bref, si vous vous étiez dit : Allons, nommons-le, nous n'en serons pas fâchés! voici ce que j'aurais fait : le premier j'aurais demandé la parole, et malgré le citoyen président, malgré ses hallebardiers, je serais monté

à la tribune, et, si l'on m'en avait fait descendre, je serais monté plus haut (Panafieu ne dit pas dans quel endroit) et j'aurais crié plus fort. »

On voit que ce citoyen se promettait de donner de l'agrément à M. Grévy.

Suit le discours qu'eût prononcé Panafieu :

« Citoyens! (bruits et murmures) oui messieurs, je dis citoyens et vous murmurez... etc.

— Que nous demanda-t-il? tout. Qu'en fit-il? Il le vendit aux Prussiens! (Bruits et murmures.) Oh! ne murmurez pas! ce n'est pas moi qui parle. La voix que vous entendez, c'est la voix de plus de deux millions d'habitants... etc.

— Demandez-nous notre sang, nous sommes prêts à le verser pour la patrie et pour la République. (Murmures.) Ah! vous murmurez encore, membres de l'Assemblée nationale, vous ne comprenez peut-être pas ce mot... etc. »

Et Panafieu eût terminé ainsi ce fameux discours : « C'est avec la République que nous voulons relever l'honneur de la France. (Bravos sur plusieurs bancs.) »

Encouragé par ce premier succès, Panafieu demande immédiatement la mise en accusation des membres du Gouvernement de la Défense nationale.

314 (*bis*). — **Deuxième discours du citoyen Panafieu**, SUR L'OUTRAGE FAIT A GARIBALDI. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Lefebvre. — Panafieu, qui a échoué aux élections, glisse rapidement sur cet échec et manifeste une surprise qui nous étonne, — au sujet de son pre-

mier discours qui, à Paris seulement, se serait vendu au nombre de cent cinquante mille exemplaires.

Et même moins!

Du reste, n'y aurait-t-il eu qu'un homme pour le lire, il l'aurait écrit de même; et, en supposant (car il faut tout supposer) que cet homme ne se fût pas trouvé, voici ce qu'aurait fait Panafieu : « Je me serais lu moi-même, et me serais dit ensuite, me parlant toujours à moi-même : Voilà le seul homme de cœur que j'estime en France, parce que lui seul sait dire la vérité. »

Aussi recommence-t-il, ne devant s'arrêter que le jour où on l'enverra, avec sa très-chère sœur la Vérité, gémir au fond d'un puits.

Suit un deuxième pseudo-discours.

Voilà ce que faisait Panafieu en l'an 1871!

315. — **Le Premier mars**.. 3 MARS 1871. 4 p. in-8; imp. Claye. — *Hommage à la garde nationale de Paris*, par J. Poisle-Desgranges (voir les nos 157, 158, 292 et 423.)

Partez !... le sac au dos et la giberne pleine...
Allumez votre pipe, et marchez vers la plaine.
Vous avez des lauriers pour orner vos jambons;
Au revoir ! chers Prussiens !... plus tard nous nous verrons !

316. — **Première au Comité central.** Un placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy. — J'ai cru un instant reconnaître le style de Léo Lespès, exemple :

« Vos tristes prédécesseurs du 4 Septembre rédigeaient des affiches, dont ils couvraient les murs de Paris.

C'était tout.
Quant aux questions brûlantes,
Qu'il eût fallu résoudre,
Ils ne savaient que les ajourner.
Ferez-vous comme eux?
Oh! non, n'est-ce pas?
Car, alors, vous seriez perdus!
Et nous tous, le peuple de Paris, nous serions perdus avec vous. »

N'est-ce pas que cela y ressemble? Cependant ce n'est pas Léo Lespès, mais le citoyen Berteault qui, ne sachant pas encore si les noms des membres du Comité central « seront inscrits en lettres d'or sur le fronton d'un temple ou voués aux gémonies », engage ces citoyens : 1° à payer, coûte que coûte, MM. les Prussiens; 2° à dégager tous les objets qui se trouvent au Mont-de-Piété et à « supprimer cette sentine »; 3° à payer les propriétaires au moyen de bons remboursables par demi-annuités, en cinquante ans; 4° à éloigner les échéances commerciales d'une année au delà de la durée du siége, et, 5° à donner chaque jour — un mois durant — à tout garde national 1 fr. 50 cent., à tout vieillard 1 fr., à toute femme sans travail 75 cent., à tout enfant 50 cent...

Et le peuple entier vous bénira!

317. — **Première lettre aux vrais républicains.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Vallée. — Cette lettre est signée Théophore Budaille. Ce particulier engage ses frères de Paris à être calmes et prudents pendant l'occupation prussienne: « Enfin, puisque pour en finir, trente mille Prussiens doivent nous être livrés, protégez

leurs vies. Suppléez à l'imprudence du roi de Prusse. » Là-dessus Théophore Budaille annonce que dans peu de temps la réaction ayant fini de se déshonorer, et les Prussiens étant partis, nous fourbirons nos armes en les tenant prêtes contre l'éternel ennemi des hommes, la *Monarchie*. Nous tiendrons suspendues, comme l'épée de Damoclès, sur la tête des prétendants, ces belles paroles de nos pères :

« Tu es roi, donc tu mérites la mort ! »

C'est égal, — et je sais bien pourquoi... mais je n'ai pas confiance dans le citoyen Budaille.

(Voir le n° 108.)

318. — **Première liste des femmes prisonnières à Versailles.** Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Berthélemy. — Ce fut la seule.

319. — **Les Premières grandes prophéties de Nostradamus.** Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Dubuisson. — Ces prophéties annoncent tout : 1° ce qui s'est fait ; 2° la défaite du prince Charles, la fuite du roi Guillaume ; 3° la délivrance finale et le triomphe de la France en Allemagne.

M. Jean-Paul, qui signe *pour Nostradamus*, a une manière très-simple de traduire les prophéties de Michel de Notredame :

« Le celtique fleuve changera de rivage.
« Plus ne tiendra la cité Agripine.
« Tout transmué, hormis le viel langage. »

Traduction :

« Loin de perdre Strasbourg, nous prendrons

donc Cologne et les bords du Rhin. Nous y changerons tout, sauf la langue. »

Ce n'est pas plus difficile que cela.

Nous renvoyons M. Jean-Paul au distique bien connu :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est;
Cum falsa damus, nil nisi nostra damus.

320. — **Les Priards.** 4 p. in-12; imp. Goupy. — Chant de la mobile bretonne, sur l'air : *J' suis né natif du Finistère.*

. . . .
On nous donne un beau nom que j'aime,
On nous appelle des Priards,
Restons dignes de ce baptême
Qu'on ne donne point aux pillards.

Pour plus amples renseignements, demander aux habitants de Colombes et d'Asnières.

321. — **La Prière du roi Guillaume.** 4 p. in-8; imp. Goupy. — Cela se chante encore.

322. — **Prières du peuple français.** 9 MARS 1871. Placard; imp. Berthélemy.

323. — **Principes du droit politique.** PARIS, 5 VENDÉMIAIRE, AN LXXIX. 2 p. in-fol.; imp. Morris. — M. J.-A. Mancel (voir mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siège et sous la Commune,* p. 19) demande au Gouvernement de la Défense nationale de rétablir la Constitution de 1793, de faire rentrer dans l'ombre la réaction thermidorienne qui dure depuis 76 ans et de reprendre la

politique saine et régénératrice des martyrs sublimes de thermidor.

Il fallait être absolument fou pour demander de semblables choses à des révolutionnaires comme les citoyens Favre, Picard, Ferry, Trochu et le reste !

324. — **Prix des denrées vendues pendant le siége** AVEC PREUVE A L'APPUI. 20 MARS 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Blot.—Il y a, dans ce tableau signé A. Z. D., un cochon de lait vendu 280 fr., rue Neuve-des-Petits-Champs, qui m'a laissé rêveur.

Après cela, tous les goûts sont dans la nature.

325. — **Procès et condamnation à la peine de mort du nommé Guillaume Ier, s'intitulant roi de Prusse.** 7 p. in-8; imp. Berthélemy. — C'est un *réquisitoire* prononcé par le citoyen Vindex devant *le Tribunal du genre humain.*

326. — **La Proclamation de Louis-Philippe II au peuple français.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Blot.

Sur l'air : *Je veux finir comme j'ai commencé.*

Cette pièce se termine ainsi :

Peuple crétin, qu' tu l' veuill's ou n' le veuill's pas,
J' s'rai ton monarque, et faudra bien qu' tu m'aimes;
Si ma personn' ne t'offre point d'appâts,
J'en suis fâché, mais tu m' prendras tout d' même.

Peuple français, si tu n' me nomm' pas roi, } (*Bis.*)
Grâce au p'tit Thiers, je le serai sans toi. }

327. — **Proclamation du droit de la Commune**, SOUMISE A L'APPROBATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE SIÉGEANT A L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS. 2 p. in-fol.; typ. Rouge. — Encore un canard J.-P. Bertrand fait avec des plumes d'autres canards de la même maison. (Voir le n° 103.)

328. — **Projet de Constitution** SOUMIS A L'EXAMEN DE LA NATION FRANÇAISE. 2 p. in-fol.; imp. A. Vallée. — Ce travail, qui n'est pas signé, n'est pas plus mauvais que d'autres publiés avant et depuis : l'auteur anonyme déclare que cette Constitution, basée sur le principe absolu de la souveraineté nationale, ne peut être promulguée ni par l'Assemblée nationale, ni par l'Assemblée communale de Paris, et il leur dit leur fait à toutes deux : « L'Assemblée nationale existante est le produit maladif et estropié d'une situation anormale; élue à peu près au hasard, pour un objet spécial, au milieu d'une crise épouvantable, troublée par la responsabilité morale qu'elle sent peser sur elle, elle n'a ni la liberté d'esprit, ni l'autorité morale nécessaires pour élaborer une Constitution. Quant à l'Assemblée communale de Paris, elle s'est fatalement engagée dans une voie sans issue, à l'entrée de laquelle elle a dû abandonner tout sens moral et toute justice; elle a cru pouvoir faire triompher par la force brutale les principes républicains qui sont la négation absolue de cette force, etc. »

Suit le projet de Constitution.

Pendant ce temps-là, l'Assemblée nationale et l'Assemblée communale s'envoyaient force obus qui tombaient régulièrement sur le dos de Jacques Bon-

homme, au bonheur duquel travaillaient cependant ces deux pouvoirs.

329. — **Proposition à la France pour la mise en accusation des complices de Napoléon III,** CONFORMÉMENT A LA LOI. 2 p. in-fol.; imp. Bonaventure. — Ce canard, naturellement signé Bertrand, n'est que la reproduction exacte du canard intitulé : GRANDE NOUVELLE. MOYEN DE PAYER LES 5 MILLIARDS DES PRUSSIENS, lequel n'était lui-même que le canard vendu sous le titre de : LES ARRESTATIONS DES ROUSSINS SORTANT DES ÉGOUTS, etc. (Voir n° 103.)

330. — **Propositions de paix entre l'Assemblée de Versailles et la Commune de Paris.** 2 p. in-fol.; imp. Bonaventure. — Toujours et encore le citoyen Bertrand; il trouve si bien ce qu'il a écrit au recto de son canard qu'il le réimprime au verso en plus gros caractères, et, cela a beau être vendu bon marché, on n'en a jamais pour son argent.

Soyons juste toutefois; çà et là, quelques phrases *impayables* :

« La honte qui semble s'être abattue comme l'orage sur la capitale de la civilisation, du dévouement, de l'équité, de l'industrie, se changera bientôt en une pluie fécondante, rosée qui, après une grande sécheresse, promet une abondante récolte d'hommes de cœur et de vrais républicains. »

Ainsi soit-il! (Voir le n° 103.)

331. — **Les Provinces de France à leurs**

sœurs Alsace et Lorraine. MARS 1871. 4 p. in-8; imp. Lefebvre. — De pauvres petits vers, signés L.

Nobles sœurs! sur votre disgrâce
Ne pleurez pas, LORRAINE! ALSACE!
De la paix qu'il faut à nos camps
Afin d'ensemencer nos champs
Soyez les sublimes ôtages.

Etc.

332. — **Les Prussiens dans Paris.** 1er MARS 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; typ. Alcan-Lévy. — Cette pièce est dédiée, par M. Albert Caise, *capitaine au 16e bataillon de mobiles de la Seine*, *membre de la Société des gens de lettres*, à ses frères d'armes des bataillons mobiles de la Seine.

L'auteur engage vivement ses concitoyens à respecter scrupuleusement le *cordon sanitaire* établi autour des hordes prussiennes qui vont entrer dans Paris. Il demande à ce que la zone envahie, le *lambeau de Paris*, *pollué et flétri à jamais,* s'appelle désormais le LAZARET PRUSSIEN.

M. Albert Caise termine en criant : VIVE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE!! VIVE PARIS!!! VIVE LA FRANCE, UNE ET INDIVISIBLE!!!

Le besoin de parler! Enfin! chacun voulait dire son mot à propos de rien ou à propos de tout.

333. —**Les Prussiens en république.** 2 p. in-fol.; imp. Bonaventure. — Il me semblait, tout en lisant cette pièce signée Eugène Régnier, avoir entre les mains un des canards de la maison Ber-

trand; plus j'allais, plus je me rappelais avoir lu déjà au moins une vingtaine de fois ces merveilleuses phrases; cette métaphore ne m'était pas inconnue, cette synecdoche—certainement bien ignorée de son auteur, m'avait frappé déjà plus d'une fois; quant à cette catachrèse, — de loin, sa vue seule m'exaspérait!

Hélas! vérification faite, c'était vrai : j'avais entre les mains un canard de la maison Bertrand; cette fois, il est signé Régnier, mais il figure déjà en partie dans le canard intitulé : *Grande manifestation des Compagnons du devoir*, *etc.* (Voir n° 103.)

334. — **Les Prussiens ne sont pas contents!!!** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert.

Encore une fanfaronnade inepte :

Maint'nant avec l'armée d' la Loire
Nous sommes certains de la victoire,
Nous, par devant, eux par derrière...
Nous les réduirons en poussière;
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Les Prussiens ne sont pas contents.

Cela se chante, comme on voit, sur l'air de *Cadet-Roussel* et est signé : Martial Tristan.

335. — **Les Pupilles de la République.** Placard avec dessin; le recto seul est lithographié; lith. Paindebled. — Le dessin, signé Renaudin, représente un pupille allant venger un soldat qui vient d'être tué. Le tout se chante (car c'est une chanson) sur l'air : *Voilà la manière de vivre cent ans.*

Eh bien! vrai! ce n'est pas cet air-là que j'aurais choisi.

Sous la simple blouse,
Notre bataillon
De Quatre-vingt-douze
Est un rejeton;
Si nous succombons,
Que ce soit après la victoire;
Nous ne réclamons
Qu'un petit feuillet dans l'histoire.

Les paroles sont du citoyen E. Sanglier.

336. — **La Pyramide.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. A. Vallée. — Ceci est tout bonnement un *poëme historique; allusion au traité de Sedan, aussi perfide qu'ingrat.* Poirson père, déjà nommé (nº 306), en est l'auteur.

Un être au front bilieux, d'un physique stupide,
Voulut gravir un jour la haute pyramide,
Qu'autrefois occupa son illustre parent...

Et, après avoir été sévère, mais juste, pour Napoléon III, Poirson père termine par ces vers :

Tout ce que je conclus de cette triste histoire,
C'est qu'un grand des bienfaits perd vite la mémoire,
Et que la cruauté, l'égoïsme sont sœurs;
Qu'enfin tels aujourd'hui sont de puissants seigneurs.

337. — **Qu'allons-nous devenir?** 8 p. in-8; imp. E. Vert. — Une pièce de vers signée Léonce Guérin de Ladvèze et dédiée à M. Estancelin.

Je suppose que ledit Estancelin a répondu audit Ladvèze :

Citoyen (ou Monsieur... je ne sais pas comment ils s'appellent dans ce parti-là),

— J'ai lu votre petit poëme, il est charmant d'un bout à l'autre ; seulement, quand vous parlez de la République et de la *Terreur*, dont le spectre insatiable :

...Tranchait avec amour
Quinze à vingt mille cols (ô doux rêve) en un jour.

pourquoi n'avoir pas mis de trente à quarante mille cols par jour..., vous vous rapprocheriez encore plus de la vérité historique qu'il est du devoir de tout honnête homme de respecter.

On sent vibrer l'âme d'un poëte dans votre peinture du règne du roi Louis-Philippe, et dans votre présentation de Monseigneur le comte de Paris à la France. L'apostrophe aux députés, surtout, est d'une haute poésie :

Députés sourcilleux du Rhône et de la Seine,
Vous de tous les partis, acteurs audacieux,
Qui voulez le bonheur d'un peuple soucieux....

Faites des vers, faites des vers ! vous ne sauriez vraiment faire autre chose !

338. — **Question de Salut. La Représentation de Paris** (UNION RÉPUBLICAINE CENTRALE, FONDÉE PAR D'ANCIENS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE). 2 p. in-fol.; imp. Dubuisson. — C'est la délibération de l'*Union républicaine centrale* dans sa séance du 8 janvier 1871, sur un rapport présenté par les citoyens : Ch. Beslay, Gambon, Vauthier, Dupont (de Bussac), Chassin, Songeon et Régère.

Ces messieurs pensent que Paris doit repousser toute dictature de soldat (faisant allusion à la

phrase de Trochu : *Le gouverneur de Paris ne capitulera pas*), s'affranchir de la routine, faire appel aux véritables capacités militaires, remplacer une *défensive* mortelle par une courageuse *offensive*, frapper l'espionnage, etc., et pour cela, il doit revendiquer, comme essentielle au salut public, la supériorité du pouvoir civil sur la force militaire.

Pour cela, il faut que Paris institue une assemblée politique, qu'il se fasse représenter par cinquante citoyens dont le mandat expirerait avec le siége ; ce ne serait pas une *Commune*, un pouvoir municipal sortant de ses fonctions habituelles, puisque les municipalités existantes seraient conservées, mais bien un pouvoir plus relevé, un pouvoir essentiellement politique qui, loin de renverser le gouvernement du 3 novembre, placerait à côté de lui une force politique *égale aux nécessités de la défense et de la situation.*

339. — **Question des échéances. Trois ans pour payer ses dettes,** DÉCRET CONSEILLÉ PAR UN RÉPUBLICAIN AMI DU GOUVERNEMENT NATIONAL. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Cet ami, M. Alexandre Ravoux, attaque vivement, et non sans raison, le projet de loi sur les échéances adopté par l'Assemblée nationale dans sa séance du 10 mars 1871, « projet de loi tortueux, incompréhensible, véritable nid à procès, dans la rédaction duquel une vache ne reconnaîtrait pas son veau... »

Puis il supplie les gros négociants de signer une proposition faite par le *Cercle du Xe arrondissement.*

« Avec ce décret qui a sauvé la République américaine, la faillite parisienne est évitée, le commerce

est sauvé, la grève des huissiers continue... *Et ce sera justice...* »

340. — **La Question des échéances et la question des loyers**. 1 p. in-fol.; imp. Vert. — De la prorogation des échéances à trois mois après la guerre, et de la réduction des loyers d'un tiers et de la résiliation des baux — par C. V.

341. — **Question des loyers**. 2 p. in-fol.; imp. Dubuisson. — Ce rapport a été approuvé à l'unanimité par la société l'*Union républicaine* qui en a voté l'impression.

On sait que l'*Union républicaine centrale*, fondée par d'anciens représentants du peuple, avait pour président M. Dupont (de Bussac).

Ce rapport prouve clairement que le locataire chercherait vainement dans la loi quoi que ce soit qui pût le protéger contre le propriétaire, et que le *droit commun* n'offre aucune ressource pour résoudre la question actuelle des loyers parisiens au *point de vue social*. Le seul principe qui doive présider à la solution de cette question, c'est le *principe du salut public*. Et le rapport conclut :

Le salut public, le salut des propriétaires eux-mêmes exigent *la remise complète des loyers pendant tout le temps de la guerre et six mois au moins après que l'ennemi aura été chassé du territoire*.

342. — **La Question des loyers**. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Vallée. — M. Frédéric Bercioux, architecte, désireux d'établir une juste balance entre le locataire, le propriétaire

et la Ville, indique certains moyens dont plusieurs me semblent avoir été adoptés par la Commission chargée de régler cette question.

343. — **La Question du jour.** 6 p. in-fol.; imp. Moquet. — Cette pièce, publiée pendant la Commune, et imprimée sur trois colonnes in-folio, ne contient pas moins de 1200 lignes; son auteur, le docteur Benjamin Milliot, commence par un travail de patientes recherches sur les nationalités romane, germaine et slave; puis il indique ce qu'il croit être le point de départ de la guerre franco-prussienne, etc., etc. Il arrive à la Commune : « Nous laissons aux générations futures l'impartiale appréciation des actes du gouvernement de Versailles et de ceux de la Commune de Paris; nous dirons seulement que cette dernière s'organisa avec le calme et la modération que lui donne la conscience de son droit et de sa force.... Le gouvernement populaire de Paris est aujourd'hui un fait accompli, et nul homme sérieux ne saurait en contester la signification. On pourra entraver la Commune dans sa marche; mais on ne réussira pas à anéantir l'aspiration du peuple parisien, et bientôt de la France entière, vers cette nouvelle forme gouvernementale, accusée jusqu'ici d'utopie. Nous avons la conviction profonde que cette forme est la seule qui puisse sauver notre patrie, par la raison qu'elle est réellement basée sur le peuple français. »

Et plus loin : « La lutte fratricide et passionnée qui vient d'être engagée ne peut avoir que trois issues : ou bien Versailles viendra à bout de Paris par la force, et la lutte sera remise à un temps prochain; ou bien Paris aura le dessus et la France

sera sauvée; ou bien, enfin, la partie étant égale, ce sera le vautour prussien... etc. »

Le docteur Milliot termine en disant aux ouvriers que le paysan, cet *éternel mineur en politique*, ne leur tendra la main que le jour où, en lui montrant notre vieille oriflamme coiffée du bonnet phrygien, ils s'écrieront d'une voix forte et fière : « Dieu protége la France ! »

Bizarre !

344. — **Question militaire.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Dubuisson. — C'est une délibération de L'UNION RÉPUBLICAINE CENTRALE, *fondée par d'anciens représentants républicains de 1848 et 1849* (séance du 31 décembre 1870), signée du président : Dupont (de Bussac), et des secrétaires : F. Gambon et G. Goudchaux.

Cette pièce tombe d'aplomb sur les épaules de l'éminent général Trochu; les hauts faits militaires de ce diseur d'*ave* y sont justement appréciés et la conclusion est qu'il doit céder la place, non pas son plan, mais sa place à quelqu'un de plus capable.

L'*Union républicaine* propose le général Faidherbe, puisque la guerre sous Paris est principalement une guerre d'artillerie; au ministère de la guerre, elle voudrait voir M. Dorian qui, libre de vieilles attaches, saura dominer ou briser les routines et le mauvais vouloir des corps spéciaux; et, enfin, comme major-général des armées de la République, elle présente : J. Brunet, capitaine commandant d'artillerie, mis plusieurs fois, pour faits de guerre, à l'ordre du jour de l'armée.

Il ne s'agit pas ici de renverser le Gouvernement,

mais de sauver Paris et la France.—Il n'y a pas une minute à perdre.

345. — **Le Rachat de la propriété** PAR LE PAYEMENT DES LOYERS. SOCIALISME PRATIQUE — RESPONSABILITÉ — RÉCIPROCITÉ — SOLIDARITÉ. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Cette pièce est la reproduction d'un article signé H. Barnout, ancien architecte, article publié dans le *Vengeur* du 7 avril 1871; M. Barnout est aussi l'auteur d'un article sur le même sujet, publié dans le *Réveil* du 5 avril 1870.

Y a-t-il quelque chose de commun entre cet H. Barnout, ancien architecte, et A. Barnout, ancien architecte, inventeur de la *Borne maudite* (voir n° 50), je ne sais. Quant au travail qui nous occupe, il est basé sur cette phrase de Stuart Mill : « L'on ne doit reconnaître ni comme juste ni comme bon, un état de société dans lequel il existe une classe qui *ne travaille pas;* où il y a des êtres humains qui, sans y être incapables de travail et sans avoir *acheté le repos* au prix d'un *travail antérieur*, sont exempts de participer aux travaux qui incombent à l'espèce humaine. »

346. — **Rallions-nous.** 1 p. in-8; imp. Seringe. — 6 couplets par Bureau, ouvrier ébéniste.

347. — **Rapport de la délégation maçonnique de Paris** SUR SON ENTREVUE AVEC LE CHEF DU POUVOIR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LA JOURNÉE DU 22 AVRIL 1871. 4 p. in-4; imp. Balitout. — Cette pièce est signée : E. Hamel, R. Baumann, E. Cercueil, Ragaigne, P. Douvet, J.-C. Martin, Saugé et C. Chanut.

Au-dessus, se trouve la résolution également votée à l'unanimité par l'assemblée :

En présence du refus du Gouvernement de Versailles d'accepter les franchises communales de Paris, les francs-maçons, réunis en assemblée générale, protestent et déclarent que, pour obtenir ces franchises, ils emploieront, à partir de ce jour, tous les moyens qui sont en leur pouvoir.

348. — **Récit des hauts faits de la Commune**. Placard avec dessins, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — A la suite, vient une chanson du sieur J.-A. Sénéchal.

Heureux pour nous des guerriers invincibles,
Avec bonheur nous ont tendu la main.
Ah ! leur bon cœur était juste et sensible,
Et fut avare ici du sang humain.
. . . .

Pendant la Commune, c'est-à-dire un mois avant, J.-A. Sénéchal publiait d'autres vers :

Quand on brûlait chez nous la guillotine
Gendarmes hideux vous lanciez de vos forts;
La bombe en feu dévorait la chaumine,
Vous écrasiez nos blessés et nos morts.

Etc. (Voir les nos 41 et 416.)

349. — **Réconciliation de Paris et Versailles.** 4 p. in-4; imp. Lubin. — Pièce lithographiée. Cette tentative de conciliation est signée : Obriot, *avocat, docteur en droit, et, il y a 30 ans, juge de paix, qui a toujours eu pour principe cette*

maxime : LE PLUS MAUVAIS ACCOMMODEMENT EST PRÉFÉRABLE AU MEILLEUR PROCÈS.

Je me souviens de la profession de foi républicaine qu'adressait aux électeurs de la Marne, le 12 mars 1848, l'avocat Obriot; elle se terminait ainsi : « Maintenant que vous me connaissez, préférez-moi un plus digne, c'est-à-dire, un plus intelligent, un plus zélé, un plus probe, un plus dévoué de corps et d'âme aux intérêts de mon pays et un plus capable de les comprendre, de les servir et de les défendre. »

350. — **La Régénération sociale par la Prophylactique.** ŒUVRE NATIONALE PATRIOTIQUE POUVANT COMMENCER *dans quatre ou six ans par l'abolition des douanes et des octrois de la ville de Paris et le dégrèvement de l'impôt territorial pour les cultivateurs qui donneront leur concours à l'œuvre en adoptant pour fumure l'*ENGRAIS FRANÇAIS. AVRIL 1871. 4 p. gr. in-fol.; imp. V. Goupy. — L'auteur de ce projet, M. Rudolph Tűrecki, *chimiste, économiste, membre de la Société des sciences industrielles, honoré de deux médailles d'or (1860 et 1868)*, a consacré quarante ans à mûrir cette œuvre gigantesque qui doit faire le bonheur de la France, sa patrie adoptive, et, par suite, de tous les peuples. Il appelle cette œuvre *prophylactique*, c'est-à-dire *préservatrice*, parce qu'il croit que jamais nom n'aura été mieux justifié. Dans tous les cas, si la France ne le comprenait pas, cette publication lui enlèverait, sinon les motifs, du moins *le droit* de se plaindre.

C'est net et précis.

Ce qui l'est moins, c'est la suite; mais, peu versé

dans ces matières : *création d'engrais religieusement purs*, je ne me prononcerai pas; j'ai seulement remarqué que cela commençait par un emprunt d'un milliard : *Emprunt national de l'engrais français*, et que cela finissait par une *note importante* qui invite les citoyens à souscrire aux *Études prophylactiques* de l'auteur.

351. — **Remise gratuite par la Commune** DE TOUS LES OBJETS ENGAGÉS AU MONT-DE-PIÉTÉ. — FORMALITÉS A REMPLIR. *(Vente autorisée par le Comité de sûreté générale, en date du 29 avril 1871.)* 2 p. in-fol.; imp. Vert. — Le signataire de la présente, F. Deschamps, tient surtout à établir que les engagements effectués depuis un an ont eu pour motif le manque de travail et de toutes ressources, qu'en somme, ce n'est pas pour aller au bal masqué que l'on s'est privé, pendant le cruel hiver de 1870-1871, de ce qu'on pouvait posséder ayant quelque valeur, mais bien pour ne pas mourir de faim.

Cela fait, il propose à la Commune un projet de décret qui est à près celui qu'a rendu la Commune dans les premiers jours de mai.

352. — **Les Remparts de Paris.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Lefebvre. — Ce *cri national* du colonel Grégoire est arrivé, à ce qu'il dit, à sa 16e édition; on peu le déclamer; on peut aussi le chanter sur l'air de la *Marseillaise*.

Aux remparts ! citoyens, soldats et Parisiens !
Marchons ! marchons !
Exterminons
Bismark et ses Prussiens !

Le colonel Grégoire appelle Napoléon : CRAPULÉON TROIS; c'est ce qu'il y a de plus amusant dans son *cri national.*

353. — **Les Remparts de Paris.** Chanson avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — Deux gardes nationaux se donnent la main et chantent, sur l'air du *Chant du départ*, un hymne patriotique qui n'a rien de commun avec celui qui l'a inspiré.

Jurons sur les remparts armés pour sa défense
De sauver la grande cité
De laver dans le sang un danger qui l'offence (*sic*)
De sauver la fraternité
Brisons sous le choc de nos armes
Les crimes de la trahison
Qu'à jamais les lâches alarmes
Disparaissent de l'horizon.

L'honneur du pays nous appelle
Sur les remparts il faut courir
Que la France soit éternelle
C'est aux tyrans seuls à périr.

La ponctuation probablement *ad libitum!*

354. — **Le Renégat.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. Lemaire. — Vous l'avez deviné, malgré l'embarras du choix, c'est Emile Ollivier, *Emile Ollivier, renégat et traître à la patrie*, comme dit la pancarte attachée à la potence au bas de laquelle se balance en effigie le chef du Ministère des honnêtes gens, en attendant, comme lui insinue délicatement M. Baylac:

L'instant heureux de le fair' pour de bon.

A Montfaucon, bandit liberticide;
Des noirs corbeaux tu seras le festin;
Tel est l'arrêt que le peuple décide,
Comme autrefois pour Ollivier-le-Daim.

355. — **Réorganisation de l'armée française.** 8 p. in-8; imp. Dubuisson. — Plus d'armées prétoriennes! tel est le cri de M. Léon Grenier, — et l'on voit comme on travaille à cela.

356. — **Réponse à M. Thiers** PAR UN PARISIEN. 2 p. in-fol.; typ. Alcan-Lévy. Cette pièce, signée Levaltier, répond à la proclamation... *Parisiens, pensez-y mûrement : dans très-peu de jours, nous serons dans Paris*, etc., proclamation que le Gouvernement fit répandre à Paris dans la première quinzaine de mai et qui parut au *Journal officiel* de Versailles, à la date du 7 mai 1871.

J'y trouve cette phrase significative :

« § VII. M. Thiers est véritablement stupide. Le jour où une porte de Paris serait forcée, beaucoup d'hommes, qui sont restés immobiles jusqu'à présent, se feront tuer sur les ruines de leurs maisons. Beaucoup s'enseveliront sous leurs décombres fumants; et si la force restait du côté de Versailles, sachant la pensée intime des patriotes de Paris, on peut dire que, ce jour-là, Paris aurait vécu. »

357. — **Réponse de la Bellanger au Bonaparte,** POUR FAIRE SUITE A LA LETTRE DU BONAPARTE A LA BELLANGER, PAR MM. VÉEL ET HAMBURGER. 2 p. in-4; imp. Berthélemy. — L'auteur de cette chanson est le citoyen Emile Dereux, rédacteur de la *Patrie en danger*.

. . . .
Il court encor de par la France
Des canards et des bruits divers;
Sur l'héroïque résistance
Que Paris offre à l'univers.
Entre nous tout le monde en glose.
Beaucoup de fracas, peu d'effet!
Ainsi continuait la prose
De Marguerite à Badinguet.

Etc.

358. — **Réponse du comte Bismarck à un garde national de Paris.** Placard dont le recto seul est autographié; imp. B. Estorgues.

. . . .
Guillaume savoure la bière, vous l'ignorez peut-être
Comme un autre vandal que la Germanie voit naître;
La fumée du houblon dissipe celle de la poudre...

Et je m'aperçois à l'instant que M. Estorgues interdit formellement la reproduction de sa pièce de vers.

Il était temps, j'allais tout citer.

359. — **Reprise de la guerre.** NOUVELLE ORGANISATION DE L'ARMÉE. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Poitevin. — L'auteur anonyme ne veut pas poursuivre une lutte inégale; aller plus loin quand l'honneur est sauf, dit-il, c'est achever la ruine de la France et, par cela, compromettre l'existence de la République. Quant à l'avenir, il l'appelle RÉGÉNÉRATION-REVANCHE et ne demande, pour y arriver, que ce merveilleux outil indiqué par M. Thiers : l'UNION.

« Que notre devise soit donc : continuation de la guerre, réorganisation de l'armée par l'union, par

le culte constant, par l'élévation progressive, sous la forme républicaine, de l'âme de la France, la plus grande âme du peuple qui ait jamais vécu. »

Des mots! des mots!

360. — **La Républicaine.** 4 MARS 1871. 1 p. in-8; imp. Vert. — 5 couplets par Lardet.

361. — **Les Républicaines.** in-12; imp. Morris. — Cahier de chansons par M. A. Duchenne.

O France! ô ma noble patrie!
Enfin tu renais à l'espoir,
Tes fils ont brisé le pouvoir
Sous lequel tu mourais flétrie,
Les héros de la lâcheté
Devant nous ont eu la panique;
Les soldats de la République
Combattent pour la liberté.

Etc.

362. — **Les Républicains suisses aux citoyens français.** 8 p. in-8; imp. Turfin. — La République, c'est l'avenir de la France, c'est l'ordre, c'est la paix du peuple.

Une restauration impérialiste ou royaliste ne peut préparer à la France qu'une foule de troubles et de misères.

Aucune forme de gouvernement n'offre à la France plus de garanties pour l'ordre que la forme républicaine. Aussi, tous les pères de famille doivent-ils s'écrier avec nous :

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Etc., etc.

Cette brochure a été distribuée par les Républicains suisses à nos soldats internés sur leur territoire.

363. — **La République de Marat,** AVEC DES ARTICLES DE F.-V. RASPAIL ET ALPHONSE ESQUIROS. 2 p. in-fol.; imp. A. Vallée.—Quelques articles extraits de l'*Ami du Peuple* de Marat : *Observations essentielles sur le choix de nos délégués à l'Assemblée nationale; Observations en faveur des invalides; Supplique de dix-huit millions d'infortunés privés de leurs droits de citoyens actifs,* etc.; plus, un extrait de l'*Histoire des Montagnards* d'Alphonse Esquiros et quelques lignes sur Marat, publiées par Raspail dans son *Ami du Peuple* de 1848.

Cette petite compilation, si peu nécessaire à l'établissement de la République de 1870, a le tort d'avoir pu être faite aussi bien par un ami maladroit de la République que par un ennemi adroit...

364. — **La République et les vouloirs du bonhomme Z.** 2 p. in-fol.; imp. E. Blot. — Encore un projet de Constitution, et ce n'est pas le dernier.

Si l'on écoutait tous les *je veux* du bonhomme Z, on économiserait d'abord douze cents millions par an, et en très-peu de temps la France aurait réparé ses désastres et recouvré son ancienne gloire et ses vertus antiques.

Oui, mais alors que deviendraient les Constitutions des bonshommes R., S., T., U., V., X., Y., qui toutes doivent nous amener au même résultat?

365. — **Le Réquisitoire contre Trochu, Favre et consorts,** FORMULÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS. HISTOIRE MILITAIRE ET POLITIQUE RACONTÉE PAR M. GABRIEL PÉLIN, AU CLUB NATIONAL, BOULEVARD MONTMARTRE, 12; un feuillet dont le verso a pour titre **Plan de bataille** ADRESSÉ A TROCHU LE 2 JANVIER 1871. 2 p. in-fol.; imp. E. Voitelain.

C'est exactement la même pièce que celle qui figure sous le n° 308.

366. —**Restons républicains.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Morris.

Ne vois-tu pas, peuple, la France pleure?
Son sein gonflé laisse sortir un cri :
De me venger, citoyens, voici l'heure,
Mon sol est nu et mon cœur est meurtri.

Etc.

Ce *chant patriotique*, signé Auguste Percheron, est la PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE de M. Clavette.

Ah! le bon billet qu'a la Châtre!

367. — **Résurrection de la France.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Rigal. — Chant patriotique par le colonel E. Grégoire.

368. — **Resurrexit.** 4 p. in-8; imp. Claye. — *Ode à la République*, par Auguste Roussel (de Méry).

369. — **Retour du voyage des pays des neutres!!!** DÉCEMBRE 1870. Placard avec dessin, le recto seul est lithographié; imp. J. Bechdolff. — C'est une chanson signée L. C. M. sur l'air du

Petit homme gris; le dessin représente M. Thiers à cheval sur un âne, entre des sacs d'orge et de farine; il a sous le bras le parapluie de Louis-Philippe, sur le dos une gibecière sur laquelle on lit : *Armistice*. Il raconte son voyage diplomatique et finit ainsi :

Que me veut s'te grand' fâme
Avec son grand fusil
Biribi !
J' parierais sur mon âme
Que c'est cette République
Si pudique,
Elle veut me faire la nique,
J'en jure par ma bourrique
Qu'elle va vous faire, qu'elle va vous faire,
Qu'elle va vous faire mourir.

A quoi la République, un fusil à la main (une femme horriblement mal dessinée), répond :

Mon pauvre petit homme
Ton voyage m'a surprit,
M'a contrit.
Je sais comment q' tu t' nomme,
Pour qui tu cours ainsi
Biribi !
Pour ta diplomatie,
Tiens, ma plume, la voici !
Vas-t'en laisse-nous, vas-t'en laisse-nous,
Vas-t'en, laisse-nous mourir !!!

370. — **La Revanche.** 17 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. Voitelain. — Poésie, par Ernest Pain.

371. — **Le Rêve de l'ivrogne.** Placard avec dessin, le recto seul est lithographié; imp. Lemaine et fils.

Il veut promener sa trogne,
Aux Tuil'ries le marcassin !
Le rêv' de l'ivrogne,
Est d' prendre un bain d' pied dans l' bassin.
Si Guillaum' sur cette eau claire,
Compt' pour son ablution,
C'est donc qu'il espère
Croupir dans son infection...

Et l'auteur anonyme de cette chanson menace Guillaume du brave Trochu.

Dire qu'il y a des gens chez lesquels le patriotisme se manifeste de cette façon inepte et ordurière.

372. — **Les Révélations d'un curé démissionnaire**. In-8; imp. Berthélemy. — Publication par livraisons de 8 p. chacune, avec pagination indépendante l'une de l'autre; les titre et sous-titre étaient hurlés sur la voie publique; 8 seulement ont paru.

Je ne vais pas m'amuser à analyser ce travail qui était signé : Guénot-Winger, ancien vicaire de Ménilmontant, curé démissionnaire de Dugny (Seine), correspondant du *Phare de la Loire;* voici seulement quelques sous-titres :

Les Prélats bâtards — Seigneur de Ségur — Seigneur de Sura et seigneur Surat — Seigneur Bauer, ex-confesseur de Badinguette — Le Menu-fretin des Monseigneurisés — Preuve que l'habit fait le moine.

Les Curés de Paris — Leurs Pompes et leurs œuvres — Comment ils battent monnaie — Détails intimes.

A quoi servent les chanoines — Comment ils em-

ploient leurs loisirs — Parties fines et autres distractions, etc., etc.

En somme, ces *révélations*, faites avec toute l'ardeur et toute la vivacité d'un défroqué, sont assez amusantes et je les lisais avec plaisir, que le ciel me pardonne !

373. — **La Revendication** ou de l'OBLIGATION DE DÉCRÉTER IMMÉDIATEMENT LA MISE EN VIGUEUR DE LA CONSTITUTION VOTÉE PAR TOUTE LA FRANCE EN L'ANNÉE 1793. AN 79, 2 VENDÉMIAIRE. 2 p. in-fol.; typ. Morris. — *Ce mémoire, adressé au peuple français*, et signé J.-A. Mancel, n'est qu'une nouvelle variation du thème déjà cité : *Principes du droit politique*, par J.-A. Mancel (voir nº 323).

« Quant à la Terreur, que nous désavouons et que nous déplorons, elle n'a rien à voir à la Révolution; elle lui est étrangère, elle lui a été fatale. »

Vive la République avec la Constitution de 1793 pour règle! avec la Liberté, l'Égalité et la Fraternité pour but! Vive la France!

374. — **Les Ruines de Paris. Les Crimes de la Commune.** 8 p. in-8 avec dessin; imp. Morris. — Le tout est suivi d'une chanson signée Georges Leroux.

> Entendez-vous le bruit de la mitraille ?
> Entendez-vous l'affreux bruit des canons ?
> Ce sont nos fils venant livrer bataille
> Aux COMMUNARDS, ces dictateurs sans noms.

375. — **Les Ruraux.** 14 MARS 1871. Placard;

imp. Vert. — Actualité en 8 couplets, par Martial Tristan.

376. — **Salut à la liberté.** Placard dont le recto seul est imprimé; typ. Prissette. — Ce chant, qui se vendait au profit de la *Caisse des blessés*, est signé Quinet.

Ton langage est la vérité,
Ta possession, c'est la vie,
Et, sublime Divinité,
Ton âme est toute la Patrie.
Ton foyer sera le tombeau
De toute puissance rivale,
Car la Victoire et son flambeau
Guident ta marche triomphale.

Ce n'est pas d'Edgard Quinet et cela a cependant quelque chose de nuageux... C'est probablement le nom qui veut ça.

377. — **Le Salut de la France.** 18 FÉVRIER 1871. 8 p. in-8; imp. Lefebvre. — Moyen très-simple : abolition de l'armée permanente résultant de la suppression immédiate de la conscription et de l'inscription maritime...; puis la construction d'un bosphore avec les matériaux de nos citadelles et de nos fortifications..., tout cela mis en lumière au moyen de la chansonnette : *Le jeu de qui perd gagne*, improvisation patriotique de circonstance par Auguste L'Allour, ancien marin.

Et dire qu'il y a des gens qui pondent des volumes sur ce sujet!

378. — **Le Sauveur de la France.** Placard avec portrait, le recto seul est imprimé; imp. Vert.

— Biographie de M. Thiers signée H. de Noyers, citoyen auquel je ne puis que répéter le vers de Voltaire :

Si je hais les tyrans, je hais plus les flatteurs.

Cette biographie est accompagnée d'une chanson non signée, mais qui rappelle *la manière* du citoyen Sénéchal :

Ces criminels portaient partout la mort...
Mais un vieillard au regard tutélaire
Disait : « Bientôt je serai le plus fort. »

Etc.

379. — **Les Scandales du Bas-Empire.** Un placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — C'est une complainte en 32 couplets sur l'air de *Barbari, mon ami*; l'auteur, qui signe Démocrite (il n'y avait cependant pas là de quoi rire), dit au roi Guillaume qui veut entrer dans Paris :

Adress'-toi porte Clignancourt,
A Mamzell' Joséphine;
C'est une brune faite au tour
Qui n'aim' pas qu'on badine;
De plus elle a bon ton,
La faridondaine, la faridondon ;
Te plains pas si t'es accueilli,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Oui, dire que *Joséphine* fut un moment l'espoir de tous ces fous qui croyaient à la défense...

380. — **Le Scrutin.** Placard avec musique,

le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Le citoyen J. B., auteur de ce *chant républicain* — paroles et musique — ne me semble pas difficile à contenter :

Que nous faut-il à nous que l'indigence
Rive au travail dès l'aube jusqu'au soir?
Non ce n'est point une molle opulence;
Deux doigts de vin, du pain un peu moins noir.

Serrons nos rangs, ouvriers, prolétaires;
Le temps noircit, l'orage est dans ses flancs.
Pour conjurer ses terribles colères,
Le vote en mains luttons contre les *blancs*.

381. — **Les Secrets dévoilés du cabinet noir.** 4 p. in-8, avec dessin colorié; imp. Balitout. — LES PAMPHLETS ILLUSTRÉS, n° 2 (voir pour le n° 1 le n° 216). Le dessin de celui-ci représente l'Impératrice frottant la partie noble du prince impérial avec une lettre sur un fragment de laquelle on lit : *mon doux Seigneur;* l'Empereur se précipite pour empêcher cette profanation.

Au-dessous, ces quatre vers :

Doux secrets de l'amour, épanchements amis
Sur papier parfumé; tendres aveux transmis,
Voyez à quel destin!... trop écœurant scandale!
Vous condamnaient souvent les agents d'un VANDAL...e.

Rien de bien intéressant au sujet du *Cabinet noir* et surtout point de révélations.

382. — **Le Siége de Paris.** 14 MARS 1871. 8 p. in-8; imp. E. Vert. — Auteur : J.-A. Sénéchal.

383. — **Le Siége de Paris.** 13 MARS 1871.

8 p. in-8; imp. Morris. — Celui-ci est du citoyen Duchenne.

384. — **Le Sieur Louis Bonaparte, sa vie et ses crimes.** In-8; imp. P. Jacquet. — Biographie, par le citoyen Vindex.

385. — **Le Sieur Napoléon Jérôme.** 8 p. in-8, imp. Berthélemy.— Biographie, par le citoyen Vindex.

Le bruit de la mort du prince Napoléon courait alors, car cette biographie finit ainsi : « Une congestion cérébrale aurait terminé la déplorable existence du fils de Jérôme. »

386. — **Si j'étais la Commune ou la Manière de sauver Paris.** 8 p. in-8; typ. A. Parent. — Canard du sieur Auguste Hardy (voir les nos 24, 260, etc.).

« La première pensée m'indique la forme morale :

« La conciliation.

« La deuxième, la forme barbare :

« Les armes !

« L'une serait sublime si l'on parvenait à tirer de leur léthargie les cœurs des hommes de Versailles.

« L'autre serait majestueuse si le glaive républicain avait raison de l'épée monarchique. »

387. — **Le Sire de Franc-Boisy.** LÉGENDE IMPÉRIALE, AUTHENTIQUE, HISTORIQUE ET VÉRIDIQUE. Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. Lemaine.

. . . .
Chip' la couronne et sur le trône s'assit,
Voit Badinguette, aussitôt l'épousit !
Couche avec elle, et pas mal d'autres aussi !

Etc.

Auteur : Baylac.

388. — **La Situation. La Solution. La Paix ! La Paix !** 2 p. in-fol.; imp. A. Chaix. — « Je reviens à la Commune; elle représente, quoi qu'on dise, une revendication légitime au milieu de nos discordes civiles : le droit et la justice sont pour elle. Que dans la lutte, au milieu des compétitions et des résistances, elle les oublie et les méconnaisse, c'est possible. Son devoir, c'est de vaincre; il faut sauver la France. Le 4 Septembre, le peuple de Paris a voulu faire une révolution, et ce n'est pas au profit des d'Orléans ou de tout autre parti monarchique qu'il a renversé le gouvernement impérial. C'est bien pour établir la République comme forme définitive de gouvernement que cet acte s'est accompli, personne n'oserait contester le fait que j'avance. »

Et là-dessus, M. J. Soubie déclare qu'il faut mettre hors la loi tous ceux qui, par leurs désirs manifestes, par leurs actes, peuvent faire supposer ou craindre qu'ils veulent rétablir une forme de gouvernement autre que la République, mais la République de tout le monde, pas celle de Pyat, de Blanqui, non plus celle de Ledru-Rollin et de Delescluze, ni celle de Thiers, de Jules Favre, de de Broglie, ni la vôtre, lecteurs, ni la sienne, surtout.....

389. — **Le Soir d'une bataille.** 4 p. in-18; imp. Claye. Poésie de Leconte de Lisle.

390. — **Solution du différend entre l'Assemblée de Versailles et la Commune de Paris.** 2 p. in-fol.; imp. Bonaventure. — Canard J.-P. Bertrand. C'est toujours le même, ou à peu près, sous un titre différent. (Voir le nº 103.)

391. — **Sommation à l'Assemblée de Versailles.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Noizette. — Cette pièce est signée : Jamet, fondateur du *Flambeau républicain* (voir mon HISTOIRE DES JOURNAUX *publiés à Paris pendant le siége et sous la Commune,* p. 141).

« Mandataires infidèles, renoncez au mandat auquel vous avez failli : n'attendez pas qu'on vous le reprenne de force. Dans la situation fausse où vous vous êtes placés avec nous, vous n'avez plus qu'un seul service à rendre à notre patrie déchirée : c'est de vous retirer de bonne grâce et de confier à d'autres mains les destinées du pays. On vous a donné un avertissement; la sommation succède; n'attendez pas que l'exécution suive.

« Tenez compte de cet avis de tous les bons citoyens, qui n'approuvent pas plus les usurpateurs de la Commune que vos craintes et vos défaillances, et vous pourrez encore obtenir de nous quelque peu de gratitude. »

Mais qu'est-ce que cela fait à Belcastel, à Dahirel et à Lorgeril, *l'avorton du Parnasse,* comme on disait au temps d'*Arthémise*..., temps où voudrait bien avoir vécu le noble vicomte — et nous aussi !

392. — **Son Altesse impériale Pierre Bonaparte, dit Pierre d'Auteuil.** 8 p. in-8; imp. Berthélemy. — Le citoyen Vindex a publié la biographie de quelques-uns des membres de l'ex-famille impériale; celle-ci commence par ces mots : « Les personnages dont nous essayons de raconter la vie ont eu sous les yeux, dès le berceau, les plus détestables exemples... La seconde génération de la horde corse vaut la première, et ce n'est pas peu dire... » Et finit par ceux-ci : « Néanmoins, nous concluons cette biographie en déclarant qu'à notre avis, le nommé PIERRE BONAPARTE *est le plus honnête homme de la famille.* »

393. — **Le Songe de Guillaume le Maudit.** 10 MARS 1871. Placard; imp. Rigal.

394. — **Souvenir de 1870 à 1871.** 10 MARS 1871. Placard; imp. Blot. — Satire à Guillaume Ier et à son armée, par A. M...

395. — **Souvenir du bombardement de Paris** (1870-1871) PAR LES ALLEMANDS, D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS. Placard avec encadrement, le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — C'est le tableau du bombardement de la ville de Paris précédé de quelques lignes extraites du *Journal officiel*.

Cette publication finit par cette phrase signée L. G., *un habitant de l'un des quartiers bombardés*, phrase qui a bien son charme :

« Les Allemands, d'accord sans doute avec le Gouvernement de la Défense nationale, vinrent établir

des batteries à la barbe de nos vaillants marins, qui avaient reçu l'ordre exprès de ne pas tirer. L'histoire flétrira, comme ils le méritent, ces hommes qui, pour satisfaire leurs passions politiques, n'ont pas craint de déshonorer la France. »

396. — **Souvenir du rationnement** AUQUEL A ÉTÉ SOUMISE LA POPULATION COURAGEUSE PENDANT LE MÉMORABLE SIÉGE DE PARIS. 1870-1871. Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. E. Blot. — C'est bien peu, 30 grammes de cheval par jour ! eh bien, le citoyen L. G. ne les a pas encore digérés et il administre au Gouvernement de la Défense nationale, *qui paralysa l'action en employant le système de la* MAIRIE, *au lieu d'employer celui de la* COMMUNE, *qui lui fut offert par le Peuple et que sa çouardise lui fit un devoir de refuser*, une bonne volée de bois vert, de ce bois que nous faisait distribuer d'une façon si intelligente et si pratique l'avocat Ferry.

Suit le *Tableau de répartition des denrées.*

397. — **Souvenir du siége de Paris**. Placard ; imp. Rigal. — Poésie, par J.-A. Christ.

398. — **Spécimen authentique des infâmes spéculations auxquelles a donné lieu le siége de Paris. 1870-1871.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Blot. — Le Gouvernement de la Défense nationale, animé de sentiments anti-républicains et, de plus, doué d'une coupable incapacité administrative, a encouragé la SPÉCULATION en négligeant de réquisitionner et de taxer, dès le début du siége, toutes les denrées né-

cessaires à l'alimentation de la population de Paris.

Il s'est ensuivi des excès déplorables; les spéculateurs ligués ont caché leurs marchandises pour les vendre, en moment opportun, dans des proportions vraiment scandaleuses, comme on peut s'en convaincre par les chiffres éloquents qui suivent :

Suit le *Tarif véridique des denrées,* signé L. G.

Il se termine par ce *Nota bene* significatif : *Les gardes nationaux touchaient par jour 1 fr. 50 cent. de solde.*

Ce petit placard a eu plusieurs éditions.

399. — **Les Spéculateurs conjurés** POUR RUINER LE PEUPLE DE PARIS, LIÉS AU PILORI. 25 FÉVRIER 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert.

Sans doute, dit le signataire J.-D.-S., le Gouvernement de la Défense nationale, en négligeant d'établir une taxe sur toutes les denrées dès le début du siége, a cru pouvoir compter sur l'équité, sur la conscience et sur le patriotisme des commerçants.

Les chiffres suivants prouvent combien il s'est trompé, et à quel degré l'infamie de certains industriels a pu s'élever.

Suit le tarif des denrées, tableau qui sera *un diplôme d'honneur pour les négociants honnêtes, autant qu'il est une condamnation pour ceux qui ont déshonoré le commerce et la patrie.*

Dans une édition illustrée — le dessin représente, attachés au pilori, un épicier, un boucher et un charbonnier, — M. J.-D.-S. se plaint que son

édition du 25 février ait donné lieu à de nombreuses contrefaçons.

J'ai entre les mains un placard intitulé : *Les Spéculateurs ennemis de Paris et de la France, mis au pilori*, copié textuellement sur les précédents et qui, probablement, n'est qu'une des contrefaçons dont se plaint l'auteur des *Spéculateurs conjurés.*

400. — **La Statue de Strasbourg.** Placard avec dessin colorié, le recto seul est imprimé; imp. Grognet. — Au bas de la statue de Strasbourg, un médaillon représentant le général Uhrich; sur les côtés, trois couplets d'un chant patriotique signé AB.-B.

. . . .
Bientôt, bientôt, ville chérie
Vers toi nous volerons vainqueurs!

Hélas!

Aux armes, citoyens,
Jurons tous en ce jour,
Jurons! jurons!
De vous venger
Brave Uhrich et Strasbourg.

Nous avons vu plus haut (n° 257) que nous pouvions en rabattre au moins la moitié.

401. — **Strasbourg.** 3 p. in-8; imp. A. Chaix. — Poésie, par Léon Despierres, ouvrier imprimeur.

402. — **Les Succès du jour.** In-12; imp. Vert. — Choix de romances et chansonnettes

chantées dans tous les concerts de Paris et débitées sur la voie publique par petits cahiers.

MM. Sénéchal, A. Rémy, Thuillier, Pacra sont ceux qui alimentent le plus souvent ce recueil.

Les questions du jour y sont traitées légèrement. mais sous une forme assez vive; ainsi, dans la chanson intitulée *le Plan de saint Trochu*, je lis :

Ton plan, très-illustre Rodin,
N'était que le plan d'un gredin :
Il nous a conduits à la ruine,
Au rationnement, à la famine.
Il nous livra, les poings liés,
Aux Prussiens, tes dignes alliés.
. . . .

Quant à la grosse question des loyers, l'auteur la vide sans grand effort d'imagination :

Quand les puissants s' batt'nt, qu'est-ce qui r'çoit les horions,
C'est toujours la classe ouvrière,
Si on vous payait, mais alors nous serions
Doublement victim's de la guerre.
. . . .

Et il propose cet article unique :

Considérant que les citoyens,
D' payer leurs termes n'en n'ont pas les moyens,
Chaqu' propriétaire peut s' fouiller,
Personn' ne payera son loyer.

403. — **Suppression des loyers pendant le siége** PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Toute mesure qui ne supprimerait pas les loyers pendant le siége, purement et simplement, sans restrictions ni réserves serait aussi injuste qu'anti-sociale.

Nous avons fait le sacrifice de six mois de notre existence à la patrie, ce n'est pas trop; mais les propriétaires n'en doivent pas moins faire le sacrifice de neuf mois de leurs revenus; c'est encore moins.

Et l'auteur anonyme, devenant de plus en plus vif, dit aux commerçants: Le 31 Octobre vous avez pris les armes contre des républicains plus sincères, plus clairvoyants et plus intelligents que vous; que vos turpitudes présentes vous rappellent vos faiblesses passées et nous garantissent de vos fautes futures.

Citoyens, c'est l'heure de liquider le passé et de régler notre avenir. Les propriétaires ne savent pas ce qu'ils font! Ils remettent tout en question et ils préparent la solution de la question sociale! Mieux que les écrits et les discours de nos plus zélés socialistes, ils nous font toucher la plaie du doigt. C'est en nous condamnant, les malheureux, qu'ils prononcent leur arrêt de mort.

A la suite de ce factum, se trouve une note assez amusante que je ne puis qu'indiquer:

Doit M. X***, *bonapartiste et propriétaire, au citoyen V..., son locataire*, savoir :

Dommages-intérêts pour avoir voté *oui* au 8 Mai 1870, etc.; avoir ainsi mis en péril la part de souveraineté du demandeur, souveraineté qu'il ne peut estimer moins que le prix qui est coté à la direction des chemins de fer du Midi (2,100 fr., traitement fixe annuel);

N'avoir fait aucun service et s'être tout le temps caché derrière ses persiennes, etc., soit le capital du traitement du demandeur, à 5 p. 100. 2,*100 mul-*

tipliépar 2, multipliépar 10 égal . . . 42,000 fr.
Frais de dépenses de la femme et des deux enfants du citoyen V. qui, prenant la défense au sérieux, les avait envoyés en province . . . . . . 1,000 fr.
Cinq plastrons de tôles d'acier . . . . . . 75 fr.
Secours donnés par cet excellent locataire aux autres habitants de la maison, malheureux qui seraient morts de faim s'ils n'avaient eu que le propriétaire pour les secourir, etc. . . . 360 fr.
Témoignage du citoyen L. prouvant que V. lui a vendu 3 fr. seulement un boisseau et demi de pommes de terre alors qu'on n'en trouvait plus pour 10 fr. . . . . 40 fr.
Achat d'un fusil de précision . . . . . . 220 fr.

En retranchant trois termes dus par le citoyen V. sur son loyer qui est de 320 fr. par an, *il reste dû net, par M. X... au citoyen V..., membre de l'Internationale : 43,455 francs.*

404. — **Suppression des loyers pendant le siége** PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE. 6 MARS 1871. 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — Suivi d'une poésie intitulée : *Après Sedan*, par Charles More.

405. — **Système de défense de la ville de Paris.** 2 p. in-fol.; imp. Berthélemy. — C'est un projet présenté par M. Chauvier à MM. les membres qui composent le comité de la Défense nationale.

M. Adolphe Chauvier a présenté, en outre, *un système d'approvisionnement de Paris.*

406. — **Tableau des bataillons de la**

garde nationale de la Seine AVEC LEUR RÉPARTITION PAR ARRONDISSEMENT. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Ve Poitevin. — Il y avait en tout 260 bataillons : **10** pour le 1er arrondissement, **9** pour le 2e, **10** pour le 3e, **11** pour le 4e, **10** pour le 5e, **8** pour le 6e, **7** pour le 7e, **8** pour le 8e, **12** pour le 9e, **18** pour le 10e, **25** pour le 11e, **10** pour le 12e, **10** pour le 13e, **8** pour le 14e, **9** pour le 15e, **2** pour le 16e, **11** pour le 17e, **21** pour le 18e, **12** pour le 19e, **17** pour le 20e, **11** pour le 21e et **15** pour le 22e.

407. — **Tableaux républicains** POUVANT SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Alcan-Lévy. — Ce premier tableau, rédigé par M. H. Not, est celui du petit plébiscite Trochu, Favre et Ce, aux 3, 5, 6 et 7 Novembre 1870. Il est présenté d'une façon fort claire..... c'est tout ce que nous pouvons en dire.

408. — **Testament de Badinguet.** Un placard avec dessin; le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Ce testament se chante sur l'air : *Y faut r'mercier l'bon Dieu d'tout.*

J'ai vu mes caricatures,
J' sais c' qu'il (*le peuple*) pense à mon égard :
Le mépris et les injures,
C'est tout c' que j'attends d' sa part.
Il m' traite ainsi qu'un cloporte,
Comme un galeux, un pelé.
Eh bien ! que l' diable m'emporte,
C'est tout ce que j' n'ai pas volé.

Etc.

Sous le même titre : *Testament de Badinguet*, il existe un autre placard avec dessin, mais publié sans nom d'imprimeur, et qui, je crois, est originaire de Belgique.

409. — **Testament de Napoléon III** TROUVÉ DANS LE BOUDOIR DE MARGUERITE BELLANGER. Pièce autographiée, avec dessin; imp. Coulbœuf. — Les dernières lignes, et surtout le ton général de cette amusante petite pièce, semblent indiquer, comme auteur, *Touchatout*, du *Tintamarre;* les petites vignettes qui l'accompagnent, et qui sont fort drôles, seraient de M. Hadol.

« Je considérerais n'avoir rien fait pour mon fils en lui léguant le pouvoir, si je ne lui laissais, en même temps, la manière de s'en servir. C'est pourquoi je lui adresse les instructions suivantes que sa mère lui fera apprendre par cœur et réciter soir et matin, après son iodure de potassium. »

Elle est amusante, comme je l'ai dit; il faudrait tout citer.

410. — **Le Testament de Victor Bouton.** 27 SEPTEMBRE 1870. 8 p. in-4. Pièce autographiée. — Cette pièce fort curieuse roule tout entière *sur, pour et contre* la police. Le sieur Bouton, qui appelle l'Internationale la fleur du prolétariat et qui avait accepté de M. Delangle (celui-ci n'étant pas sûr de ce qui l'entourait) de surveiller la police et de lui dire la vérité, raconte tout ce qu'il a fait en faveur des républicains, et il termine en disant qu'il est constamment resté révolutionnaire et qu'il s'est conduit comme un vieux conventionnel,

répétant ces paroles : Périsse ma mémoire pourvu que mon pays soit sauvé.

A la fin de son testament, le sieur Bouton conseille au Gouvernement de la Défense nationale de tenir la police dans son ensemble comme dans ses détails, pour briser les mauvais vouloirs, *depuis le marchand de beurre ou de pommes de terre qui donne la faim, jusqu'au marchand d'or qui donne la soif.* « Gardez la ruse qui est une force. N'abandonnez pas, même dans l'avenir, à une assemblée quelconque, une force qu'elle ne saurait pas manœuvrer. »

Ce testament renferme aussi une pièce signée *Joiron*, pièce intéressante pour l'histoire du complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique.

Quant au sieur Bouton, il est trop connu... pour que nous ayons quelque chose à en dire.

411. — **Thiers, général en chef des armées de Versailles.** Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; typ. Rouge. — Le dessin est signé A. Doteul.

Nous allons démontrer, de façon péremptoire,
A ce bon peuple de Paris
Ce qu'il en coûte aux gens de faire de l'histoire,
Et dans quelle impasse il est pris.
. . . .

Il a sur le papier — gagné tant de batailles,
Échelonné tant de soldats,
Et fait, sous son niveau, défiler tant de tailles,
Qu'un jour il s'est dit : — « Pourquoi pas ? »

Etc.

C'est moins mauvais que ce que nous sommes contraints d'enregistrer à chaque instant.

412. — **La Trahison et les projets infâmes du grand Congrès européen.** 8 p. in-8; lith. Capitaine. — Poésie, *par un démocrate.*

413. — **Le Traité de paix.** 4 p. in-8; imp. Walder. — Pièce de vers signée Urbain Babonnaud. C'est le monologue du roi Guillaume, le soir du jour où il fut proclamé empereur d'Allemagne.

Babonnaud est bonapartiste, Babonnaud regrette son Empereur qui, dit-il, eût triplé les bataillons, tandis que les radicaux, turbulents et brouillons, trouvaient qu'il y avait trop de soldats, trop de gardes mobiles... Et Babonnaud qui, mieux que personne, sait pour qui il écrit, pour des bonapartistes intelligents et instruits comme lui, fait suivre son petit poëme de notes..... blessantes pour tout autre lecteur :

Bacchus, dieu du vin.
Mars, dieu de la guerre.
Pluton, dieu des enfers.
Bismark, ministre du roi Guillaume.
Albion, le plus ancien nom de la Grande-Bretagne.

Etc.
On n'est pas plus bonapartiste.

414. — **Le Traité de paix.** 2 p. in-fol.; imp. Ve Poitevin. — Peuple français! je ne suis ni Français, ni Prussien, ni républicain, ni royaliste, ni israélite, ni protestant, je suis votre plus proche parent, votre plus proche voisin, — je descends de la race latine...

C'est un Espagnol, disons-le de suite, un Espagnol qui obéit aux commandements de Dieu plutôt qu'à la volonté des hommes, qui est prêt à tout entendre et qui ne craint pas les foudres de Satan : « Ma cuirasse est impénétrable, *je suis abrité par le droit des gens,* et je combats dans l'intérêt de l'humanité ; » un Espagnol qui admire un libre-penseur *parce qu'il a les facultés de l'aigle comme celles de l'oiseau de nuit, il fixe le soleil et voit dans les ténèbres,* enfin, un Espagnol étonnant.

Cet Espagnol nous accuse de marcher sans conviction, sans savoir où nous allons, de parler contre nos idées..., et de toujours rejeter les fautes commises sur le Gouvernement, tandis que nous n'avons ni conscience, ni volonté, ni dignité pour dire hautement et publiquement nos opinions, pour refuser ce que nous ne voulons pas et pour demander ce que nous voulons. Cela lui venait à l'esprit toutes les fois que le hasard le mettait en présence des pantomimes qu'exécutait, pendant le siége, cette pauvre garde nationale, des pirouettes que faisaient tous ces pantins, qui agissaient sans conviction, marchaient par crainte ou par faiblesse, mais contre leurs désirs...

« De là je conclus que la majorité des hommes sont indignes du nom qu'ils portent : ce sont des lâches. »

Puis, cet Espagnol raconte qu'il a pratiqué avec nous les souffrances du siége, mais qu'il n'a pas combattu, comme nous, les armes à la main. « Ce système odieux et barbare n'est pas le mien ; Dieu a bien voulu me faire grâce de la vie en me livrant aux lois qui ont paru pendant cette dernière guerre, par le seul fait que je suis né en Espagne, fils de

parents espagnols...» Oui, et il se serait formellement refusé à prendre les armes, dût cette conduite lui coûter la vie : « mieux vaut être victime de ses opinions et monter sur l'échafaud sans aucun remords, que d'être le bourreau et l'assassin de ses frères et se rendre criminel et complice des coupables. »

Là-dessus, cet Espagnol nous annonce un ouvrage sous le titre de : *Le mal et le remède*, *la souveraineté et la question militaire,* etc.

Eh! mais, señor José Vila y Pons, avez-vous donc oublié ce proverbe de votre pays qui dit que l'âne perdit la vie pour s'être mêlé des affaires d'autrui.

Cuidados agenos matan al asno.

415. — **Trochu** (L.-J.), **gouverneur de Paris, découvert et mis à nu.** 8 p. in-8; imp. E. Voitelain. — Le *découvert et mis à nu* de cette brochure, signée Galtier, avait pour résultat d'attirer sur les malheureux *aboyeurs* chargés de la vente sur la voie publique les colères et les indignations des gardes nationaux *de l'ordre...*

Au fond, loin d'être dirigée contre Trochu, cette publication n'est qu'une apologie de la conduite de ce général breton, auquel les Prussiens doivent tant; elle se résume en ces lignes :

Pouvions-nous confier nos destinées à un homme plus habile? Non.

Pouvions-nous trouver un homme plus prudent? Non.

Trochu capitulera-t-il? Non.

Que fait Trochu? Il temporise. Que doit-il faire? Ce qu'il fait.

Et là-dessus, l'auteur *s'emballe* et croit bonnement aux déclarations de Trochu, à celle entre autres dans laquelle ce pieux breton disait que les Français lui faisaient aimer la cause qu'ils juraient tous de défendre et pour laquelle ils périraient tous, s'il le fallait : la République !

416. — **Les Trois cortéges,** AUX MANES DES GARDES NATIONAUX TUÉS SOUS LES FEUX DU MONT-VALÉRIEN. **Paris libre** OU LE PEUPLE ET L'ARMÉE. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Ce sont deux chansons dues à la muse infatigable du citoyen Sénéchal, un pöete *populaire* qui, sa guitare à la main, ne manquait jamais une occasion...

. . . .
Ils s'en allaient chantant la Marseillaise,
Honte aux partis de la servilité !
Ils sont tombés sous les balles françaises
En s'écriant : Vive la liberté !

Nous avons eu malheureusement souvent à citer du même auteur de plus mauvais vers que ceux-là (voir les n°s 41, 67, 136, 152 et 419).

417. — **Trois larrons prussiens !!!** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — Chanson sur l'air du *Roi Dagobert;* elle est signée Martial Tristan.

Si vous voulez, nous n'en citerons rien, ce sera autant de papier d'économisé.

418. — **Union. A mes amis de Belleville, 1870. Paris captif.** 4 p. à 2 col. in-4; imp.

Berthélemy. — Poésie, par M[me] Céleste, comtesse de Chabrillan.

419. — **L'Union républicaine**. Placard avec dessin, le recto seul est imprimé; imp. E. Vert. — C'est une chanson du citoyen J.-A. Sénéchal.

Au son de caisse on vous dit : La Commune
Veut partager votre bien, votre avoir.
Tous ces pamphlets, dictés par la rancune,
En ont menti ; car notre unique espoir
Est de chasser la race tyrannique,
Qui, pour de l'or, a vendu le pays;
Pour égorger la jeune République,
Elle a juré d'anéantir Paris.

Peuple français, sauvez la République,
Avec ardeur, accourez à nos cris :
Néron brûla Rome, la ville antique,
Sauvez Paris !

420. — **La Veille de Montretout**. Placard dont le recto seul est imprimé; lith. Duvoye. — Ce petit morceau de prose, signé Duchêne *(volontaire), lieutenant au 11e bataillon, 4e comp. de la garde nationale*, est extrait du *Moniteur de la guerre* et distribué au profit des veuves et orphelins de la garde nationale.

J'ai dit morceau de prose, bien qu'il renferme quatre vers dont un de dix-sept pieds :

Ce n'est plus en soldats que vous faites la guerre, mais en bandits...

« On vous a abusés, soldats allemands, si on vous a promis le pillage après l'assassinat; vous ne rentrerez pas dans nos murs, ou alors, si la fatalité nous poursuivait à ce point, votre part de butin se-

rait bien triste; ce jour-là, vous n'auriez plus l choix qu'entre des monceaux de ruines et nos cadavres. »

« France, salut! nous allons à la mort ou à ta délivrance! »

421. — **Veillons au grain.** 14 MARS 1871. Placard; imp. Rigal. — Appel patriotique aux électeurs souverains. Dix couplets par le colonel Ernest Grégoire.

422. — **La Vengeance.** 1 p. in-4; imp. Du buisson. — Poésie, par Constant Perrin.

423. — **Vengeance!! Des canons!!!** 30 OCTOBRE 1870. 4 p. in-18; imp. Rouzeau. — Ces stances, signées J. Poisle-Desgranges (voir les nos 157, 158, 292 et 315), ont été publiées *au profit de la souscription pour la fonte des canons.*

. . . .
Que le riche et le prolétaire
Marchent de front sur le rempart;
En avant!... frères!... sans cuirasse,
Regardons les Prussiens en face!
Car j'ai l'espoir que nous vaincrons,
Avec des canons!

Sans cuirasse!... si c'est pour la rime, c'est bien! Pour la raison, ce serait autre chose.

424. — **La Vengeance de Versailles contre la Commune.** 2 p. in-fol.; typ. Rouge. — Le citoyen C. Defayet, signataire de la présente, prend une à une les calomnies répandues par le

gouvernement de Versailles contre la capitale, les réduit à néant et passe en revue triomphalement toutes les mesures prises par la Commune le premier mois de son installation.

Je ne voudrais pas faire de la peine au citoyen Defayet, mais ne va-t-il pas un peu loin, quand il affirme, dans son optimisme, que, depuis que le peuple de Paris se gouverne seul, les choses en sont venues à ce point qu'on peut, pour ainsi dire, dormir la clef sur la porte ?

Ah! mais non! Et ajoutons, pour être juste, que sous n'importe quel gouvernement il ne faut jamais dormir la clef sur sa porte.

425. — **Vengeons notre pays.** 2 p. in-8; imp. Lahure. — Chant patriotique de 1870, poésie de M. Albert Levoisvenelle.

426. — **La Vérité.** 2 p. in-4; imp. Dubuisson. — Poésie dédiée *contre* le roi Guillaume, par Terrail.

427. — **La Versaillaise.** 4 p. in-8 avec dessin; imp. Vallée. — *Paroles de L. Veuillo (sic), chantée le 22 avril au Beuglant de Versailles, par Adolphe Thiers, premier sujet.*

Voici le dernier couplet :

Si l'on trouve qu'à la justice
Mon projet va faire un accroc,
Ne craignez rien, j'ai ma police,
Plus Vinoy, Galiffet, Ducrot !
Avec ces gaillards, point de crainte,
Un signe, et... rrrran!... tout finit!...
Alors gorgé, chacun pourra
Ronfler en paix dans cette enceinte !

Aux armes, bons ruraux !
Mouchards, municipaux !
Marchez, défendez Mossieu Thiers
Contre les émeutiers.

428. — **Les Vétérans de la garde nationale**. 8 p. in-8 ; imp. Chaix. — Projet d'organisation, par V. Deeesne, vétéran du 2e arrondissement.

429. — **Les Victimes de la Roquette**. 8 p. in-8 avec dessin ; imp. Morris. — Canard dans lequel on a fait entrer un récit signé P. Evrard, sergent-major du 106e bataillon. Une *Complainte sur l'assassinat de Monseigneur l'archevêque de Paris*, termine le tout.

. . . .
En maudissant tous ces crimes,
Chrétiens, c'est avec douleur
Que chacun verse des pleurs.

430. — **Ville ouverte**. 8 p. in-8 ; imp. Cordier. — Poésie de M. H. Stupuy, dite pour la première fois par M. Jules Laroche, de la Comédie-Française, le 3 février 1871.

431. — **Viv' la gard' nationale**. 14 MARS 1871. Placard ; imp. Rigal. — Sept couplets, par F. Lefebvre.

432. — **La Voix de la patrie**. 8 p. in-8 ; imp. Hennuyer. — Fragment (en vers), par E.-J. de Norsef.

433. — **Les Volontaires de 1870**. 8 p. in-8 ; imp. Voitelain. — Poésie, par Paul Parelon.

434. — **Le Vote d'aujourd'hui.** Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Berthélemy, — Cette pièce est signée Mayer, adjudant-major au 229e bataillon, C. Cazeau et Grenier. Ces messieurs racontent les démarches vaines qu'ils ont faites auprès des généraux Schmitz et Trochu pour leur indiquer certains moyens de défense; — mais le plan Trochu existait déjà.

M. Mayer, quelque temps avant l'investissement, a vu, dans l'antichambre du général Schmitz, donner *immédiatement* à des lieutenants du génie, qui venaient la demander, l'autorisation de faire sauter vingt-six ponts autour de Paris.

Et les Prussiens étaient encore à plus de dix jours de marche!

Bref, ces messieurs voulant un scrutin de liste et non une adhésion en masse, déclarent qu'ils voteront

NON.

(Il s'agit ici du bill d'indemnité que MM. Trochu, Favre, Ferry, Picard et autres, demandèrent à leurs concitoyens le 3 Novembre 1870.)

Ils terminent en engageant les citoyens à se rallier autour du seul homme, — d'une honnêteté et d'un patriotisme irréprochables, qui, depuis le 4 Septembre, se soit dévoué corps et âme à la patrie et à la République, — M. Dorian.

435. — **Vouloir, c'est pouvoir. Siége de Paris.** 7 MARS 1871. Placard dont le recto seul est imprimé; imp. Noizette. — Par le citoyen Pagot. (V. n° 218.)



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PIÈCES CITÉES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

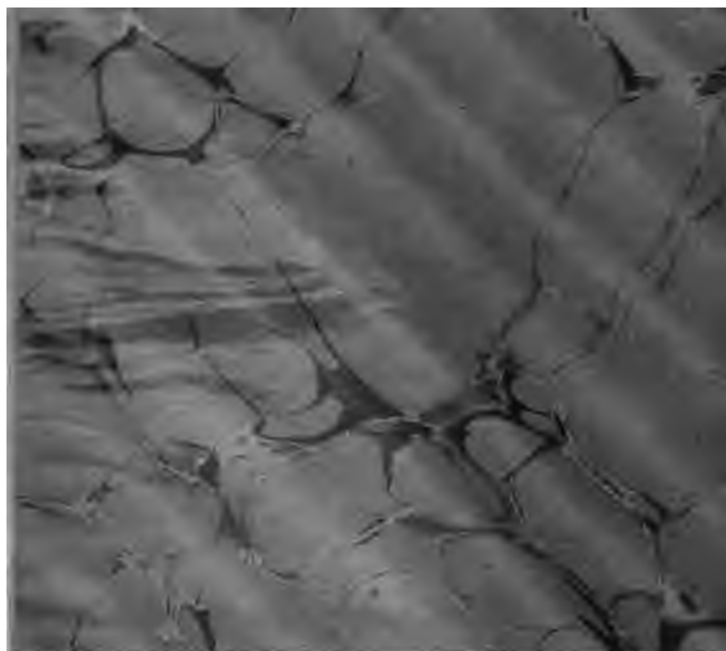




TABLE DES AUTEURS

CITÉS DANS CE VOLUME.


FIN



Z 2180 .M21 C.1
Les publications de la rue pen
Stanford University Libraries



3 6105 039 758 771

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305

